



STATISTIQUES D'ACCUEIL 2011

REGARDS SUR 10 ANS DE PAUVRETÉ

RAPPORT STATISTIQUES



AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

Depuis 28 ans, la Fondation d'entreprise Crédit Coopératif a pour vocation de concourir au développement de l'économie sociale. Elle dédie son action aux personnes morales de l'économie sociale avec qui elle partage des valeurs communes de solidarité : associations, mutuelles, entreprises coopératives.

Parce que l'économie sociale est composée d'acteurs multiples et recouvre un périmètre d'action très étendu, la Fondation noue des partenariats dans de nombreux domaines : recherche et promotion de l'économie sociale, accès à la citoyenneté des personnes handicapées, nouvelles formes d'entreprendre, culture et solidarité. Elle a reçu la distinction de Grand Mécène de la Culture ainsi que le Trophée du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable.

La Fondation Crédit Coopératif intègre depuis longtemps la lutte contre l'exclusion dans ses axes d'intervention majeurs. C'est à ce titre qu'elle est, à nouveau, le partenaire exclusif du rapport statistique sur la pauvreté du Secours Catholique. En soutenant la réalisation de cette étude, consacrée cette année à 10 ans de pauvreté (2001-2011), elle contribue à la diffusion d'un document reconnu comme une référence incontournable en matière de lutte contre l'exclusion.



Pour en savoir plus et suivre les actualités de la Fondation :

www.credit-cooperatif.coop/fondation/

ÉDITO	2
INTRODUCTION	4
1. DE PLUS EN PLUS DE FEMMES ET D'ENFANTS DANS LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE	6
1.1. Les situations de pauvreté rencontrées semblent plus durables qu'il y a dix ans	6
1.1.1. Chaque année, le Secours Catholique rencontre environ 600 000 situations de pauvreté	6
1.1.2. En 2011, la moitié des ménages rencontrés sont adressés par les services sociaux	8
1.1.3. Moins de changements de situation récents pour les ménages rencontrés	8
1.2. De plus en plus de familles en situation de pauvreté	9
1.2.1. Le nombre d'enfants en situation de pauvreté a augmenté depuis la crise	9
1.2.2. De plus en plus de familles monoparentales en situation de pauvreté	10
1.2.3. Depuis la crise, plus de couples avec enfants parmi les ménages rencontrés	11
1.2.4. Le nombre moyen d'enfants par famille diminue légèrement sur dix ans	11
1.3. Depuis dix ans, la pauvreté féminine augmente	13
1.3.1. Plus de femmes seules âgées en situation de pauvreté	13
1.3.2. La pauvreté se féminise	14
2. LES RESSOURCES PERMETTENT DE MOINS EN MOINS DE FAIRE FACE AUX DÉPENSES	15
2.1. Les sources de revenu des personnes rencontrées ont peu varié en dix ans	15
2.1.1. En 2011, un quart des adultes en situation de pauvreté sont des chômeurs non indemnisés	15
2.1.2. Dans plus d'un tiers des cas, les ménages en situation de pauvreté perçoivent des revenus du travail ou dérivés du travail	18
2.1.3. Près de trois quarts des ménages en situation de pauvreté perçoivent des transferts, qui peuvent se cumuler ou non avec des revenus issus du travail	18
2.1.4. 16 % des ménages en situation de pauvreté n'ont aucune ressource	19
2.2. En dix ans, le niveau de vie des ménages en situation de pauvreté n'a que très faiblement augmenté	20
2.2.1. En 2011, les ménages en situation de pauvreté ont un niveau de vie de 500 € par mois, soit 67 € de plus qu'il y a dix ans, en tenant compte de l'inflation	20
2.2.2. La hausse du niveau de vie est plus faible pour les ménages qui ne disposent pas de revenus du travail	21
2.2.3. Les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont dans 95 % des cas des ménages pauvres, au sens de la pauvreté monétaire relative	22
2.3. Dans le même temps, les charges des ménages en situation de pauvreté ont fortement augmenté	23
2.3.1. Le logement représente une charge de plus en plus lourde	23
2.3.2. Le revenu des personnes en situation de pauvreté a augmenté moins vite que le prix des biens de première nécessité	24
2.4. Pour faire face, les impayés et le travail informel augmentent	25
2.4.1. Les impayés concernent surtout le paiement du loyer et des factures énergétiques	25
2.4.2. Le recours au travail informel augmente	26
3. LES ÉTRANGERS EN SITUATION DE PAUVRETÉ VIVENT DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT PRÉCAIRES, QUI SE SONT DÉGRADÉES DEPUIS DIX ANS	27
3.1. En 2011, 30 % des situations de pauvreté concernent des étrangers	27
3.1.1. La nationalité des étrangers en situation de pauvreté a beaucoup changé depuis dix ans	28
3.1.2. Les ménages étrangers en situation de pauvreté sont de plus en plus des familles	29
3.2. Les étrangers rencontrés semblent être dans des situations de pauvreté plus durables qu'il y a dix ans	30
3.2.1. La durée de présence en France des étrangers rencontrés augmente	30
3.2.2. La part des ménages étrangers en attente de statut diminue	31
3.2.3. Les ménages étrangers sont dans des situations de précarité plus durables	32
3.3. La situation des étrangers rencontrés est particulièrement précaire	33
3.3.1. Le niveau de vie des étrangers rencontrés a stagné en dix ans	33
3.3.2. Les sources de revenu des ménages étrangers dépendent de leur statut	34
3.3.3. Les étrangers rencontrés vivent dans des conditions particulièrement précaires	36
ANALYSES RÉGIONALES	38



C. HARCQIES / S.D.



Plus de quinze ans après avoir publié notre premier rapport statistique sur la base des situations de pauvreté rencontrées dans nos lieux d'accueil, nous avons décidé cette année d'analyser les évolutions de fond en matière de pauvreté au cours de la dernière décennie. 10 années d'analyses et d'observations, mais aussi 10 années de compagnonnage sur le terrain avec des centaines de milliers de personnes qui souffrent de la pauvreté au quotidien. Nous souhaitons mettre en lumière les tendances de fond : ce qui s'arrange, ce qui se dégrade, ce qui persiste.

« *Quand je regarde en arrière, ce qui me marque le plus, ce n'est pas tout ce qui a été fait ; mais tout ce qu'il reste à faire* ». Cette phrase, prononcée par Mgr Jean Rodhain, notre fondateur, à l'occasion du 40^e anniversaire du Secours Catholique en 1986, s'applique aisément à ce que met en lumière ce rapport. Pour les plus pauvres, les données de 2011 se sont malheureusement dégradées par rapport à celles de 2001. La pauvreté se fait plus durable.

Le nombre de situations de pauvreté rencontrées par les équipes du Secours Catholique n'a que relativement peu augmenté au cours de cette décennie. La réorientation progressive de nos actions, visant à renforcer l'accompagnement, au-delà des seules aides d'urgence, explique en partie cette stabilité de nos chiffres d'accueil.

Le Secours Catholique soutient près d'un million et demi de personnes sous le seuil de pauvreté, dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian des ménages. Mais la grande majorité des personnes que nous rencontrons constitue en réalité le « noyau dur de la pauvreté » en France, dont le niveau de vie est inférieur à 40 % du revenu médian, bien inférieur au seuil de pauvreté à 60 %. Au sein de l'ensemble de la population française, le nombre de ces personnes « pauvres parmi les pauvres » a augmenté de près de 20 % sur la décennie, pour atteindre aujourd'hui près de 2 millions de personnes. Nos équipes rencontrent et soutiennent dans la durée près de la moitié d'entre elles, soit près d'un million.

Face à un budget familial extrêmement contraint, l'aide d'urgence est parfois nécessaire, mais elle peut également constituer un piège dans lequel peuvent aussi bien tomber celui qui donne que celui qui reçoit. Celui qui donne car la logistique de l'urgence qui se répète, notamment en matière d'aide alimentaire, peut freiner sa disponibilité pour

rencontrer, écouter et accompagner les personnes afin qu'elles accèdent à leurs droits et retrouvent leur autonomie. Celui qui reçoit car, devant le peu d'opportunités qu'offre notre société aux plus fragiles, peut s'instaurer une logique de survie et de dépendance qui porte atteinte à sa dignité.

Au début des années 2000, il fallait souvent « un accident de la vie », la perte de son emploi, la séparation du couple, un accident de santé, une lourde charge imprévue, pour pousser les personnes en difficulté à frapper à la porte du Secours Catholique. Nous constatons aujourd'hui que c'est l'insuffisance chronique des ressources de ces familles en rapport avec les charges croissantes auxquelles elles sont confrontées, qui les poussent à solliciter notre soutien. Dans bon nombre de situations, il n'y a plus de cause déclenchante. Les millions d'euros d'aide d'urgence et les milliers de tonnes de denrées distribuées ne pourront jamais se substituer à l'impérieuse nécessité de relever les minimas sociaux et les bas salaires. Les mailles des filets de sécurité en matière de ressources sont devenues trop larges. Elles ne permettent plus de vivre, à peine de survivre, dans une société où l'emploi, le logement et l'énergie deviennent de moins en moins accessibles aux plus précaires.

La pauvreté s'est ancrée. Sournisement, au fil du temps, et parfois de façon plus spectaculaire suite aux récentes crises financières et économiques. L'impossibilité d'accéder à l'emploi lorsqu'on est une femme seule élevant un ou plusieurs enfants, lorsqu'on est jeune, peu qualifié et inexpérimenté, ou lorsque l'on est licencié après des années de travail se traduit, pour les plus fragiles, par l'entrée dans un monde de renoncement, de survie et parfois de « débrouille ».

Le lien au travail s'est fragilisé, les personnes rencontrées ont vu la stabilité de leur contrat ou leurs horaires de travail se restreindre. Certes, ceux qui ont accès au travail ont vu leurs revenus légèrement progresser. C'est l'un des effets attendus du Revenu de Solidarité Active. Mais l'effet reste faible : la difficulté à comprendre et prévoir les ressources des mois à venir ne les incite pas à se mobiliser pour bénéficier du rSa « complément d'activité ». De surcroît, les pouvoirs publics sont insuffisamment actifs pour que le taux de non recours baisse significativement.

Depuis 10 ans, la pauvreté des femmes a également augmenté, en partie liée aux situations croissantes de monoparentalité, mais aussi d'isolement des femmes plus âgées. La situation des familles et des enfants s'est également dégradée. Cela est encore bien plus prégnant pour les personnes de nationalité étrangère. Celles que nous rencontrons, à la fois des personnes seules mais aussi de plus en plus de couples avec enfants, présentes en France depuis plusieurs années et en situation régulière pour l'essentiel, ont vu leur statut se fragiliser au fil des lois réglementant l'accueil et le séjour. Des démarches de régularisation plus longues à effectuer ont freiné les possibilités d'insertion, d'accès à l'emploi ou au logement.

Le traitement statistique annuel de nos dossiers ne nous permet pas de connaître si une même personne ou famille est rencontrée et accompagnée plusieurs années de suite. Pour autant, le fait que le nombre de situations déjà connues ait augmenté régulièrement ces dix dernières années est révélateur d'un durcissement de la pauvreté. Les différents minimas sociaux, auxquels s'ajoutent les prestations familiales et logement, ne sont plus suffisants pour vivre.

Au moment où doit se réunir une Conférence Nationale en charge de préparer le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté, et pour laquelle nous nous sommes mobilisés, nous souhaitons réaffirmer que les personnes en précarité sont d'abord et avant tout une richesse que notre société doit valoriser. Nous sommes convaincus que c'est en mobilisant la force créatrice de tous que nous sortirons ensemble des crises que nous traversons, aujourd'hui et demain. Nous en connaissons tous les principales antidotes : la confiance, le respect, le partage.

Bernard Thibaud

Secrétaire Général du Secours Catholique



E. PERROT / S.C.

En 2011, le Secours Catholique a rencontré 585 500 situations de pauvreté, c'est-à-dire des personnes ou familles en grande difficulté. Compte tenu de la composition des ménages rencontrés, on peut estimer que ces situations concernent environ 1 422 000 personnes, soit 754 000 adultes et 668 000 enfants.

Dix ans plus tôt, le Secours Catholique avait rencontré 595 300 situations de pauvreté, recouvrant 1 387 000 personnes. Pendant cette décennie, plusieurs phases conjoncturelles se sont succédées et la période a été marquée par une crise économique sans précédent à partir de 2008. Depuis le début de la crise, le nombre de ménages rencontrés par le Secours Catholique est quasiment stable. En très légère hausse entre 2008 et 2010 (594 500 en 2008 contre 599 400 en 2010), il se replie en 2011. Si le taux de pauvreté monétaire en 2011 n'est pas encore connu, il est indéniable que la dégradation du marché du travail a précarisé un certain nombre de familles et a rendu plus hypothétique encore la sortie de la précarité pour les familles en grande difficulté. La stabilité du nombre de situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique depuis la crise et le repli constaté en 2011 ne peuvent donc pas être interprétés comme une baisse de la pauvreté dans l'ensemble de la population.

En effet, au-delà du nombre de personnes en grande difficulté sur le territoire, le nombre de situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique dépend aussi de la forme que prend l'aide apportée par les bénévoles. En 2011, ceux-ci étaient 59 200, répartis en 3 602 équipes sur 2 312 lieux d'accueil.

Depuis quelques années, l'aide que les bénévoles apportent aux personnes en difficulté se recentre autour de l'accompagnement, afin de permettre aux personnes en difficulté d'agir sur leur propre situation et de construire dans la mesure du possible des solutions pérennes pour une amélioration de leur situation. Cet accompagnement vise tout d'abord l'accès effectif à l'ensemble des droits ouverts au vu de la situation du ménage. Ce recentrage peut se faire au détriment d'activités plus distributives et conduire à une baisse du nombre de ménages rencontrés.

Un bénévole distribuant des colis d'aide alimentaire rencontre beaucoup plus de personnes que s'il fait par exemple de l'accompagnement à l'emploi. La démarche du Secours Catholique correspond, conformément aux orientations de l'association sur le développement du partenariat, à la recherche d'une bonne complémentarité avec les autres associations également présentes auprès des personnes en difficulté. L'évolution de la coordination de l'aide alimentaire en nature, notamment à l'initiative des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS), permet au Secours Catholique de se désengager progressivement de ce type d'action.

Le développement d'actions innovantes telles que les boutiques solidaires conduit également à comptabiliser différemment le nombre de situations. Le « client » d'une boutique solidaire n'est pas nécessairement comptabilisé comme une situation de pauvreté, contrairement aux bénéficiaires d'un colis alimentaire.

Au-delà du dénombrement des situations de pauvreté, le travail d'accompagnement mené par les bénévoles permet d'avoir une connaissance assez précise des caractéristiques des personnes rencontrées. Or, en une décennie, elles ont profondément changé. Ce rapport analyse les situations de pauvreté rencontrées en 2011 et la manière dont elles ont évolué en dix ans. Il s'organise autour de trois grandes thématiques :

- Les ménages rencontrés sont de plus en plus souvent des familles et la pauvreté se féminise.
- Le niveau de vie a augmenté moins vite que le prix des biens de première nécessité.
- Les étrangers sont de plus en plus nombreux dans les situations de pauvreté et leur situation s'est précarisée.

Les fiches régionales, comme chaque année, font un point sur les évolutions et les particularités des régions.

DÉFINITIONS :

- ▶ Une « situation de pauvreté » est une personne ou une famille que le Secours Catholique a rencontrée, accompagnée ou aidée ; sur le plan statistique, c'est analogue à ce que l'Insee désigne par « ménage » et nous employons l'un ou l'autre terme indifféremment.
- ▶ Au sein de chaque ménage est désignée une personne de référence. C'est l'adulte du ménage, lorsqu'il n'y en a qu'un. Dans un couple, la personne de référence est en général la personne qui se présente à l'accueil.
- ▶ Un ménage « étranger » est un ménage dans lequel la personne de référence est d'une nationalité autre que française. Ces ménages sont aussi appelés des « migrants ».
- ▶ Le revenu par unité de consommation (UC) ou par « équivalent adulte » : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme de ces UC. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens.
- ▶ Le seuil de pauvreté d'un pays est défini en Europe comme égal à 60 % de la médiane des revenus par UC d'un pays. La médiane des revenus par UC est la valeur telle que la moitié des valeurs lui est inférieure et la moitié lui est supérieure.
- ▶ Le taux de pauvreté est la proportion de personnes ayant des revenus inférieurs à ce seuil.

REMARQUE :

Quelques données de l'année 2010 sont arrivées après la parution du rapport Statistiques d'accueil 2010 : les chiffres relatifs à 2010 intègrent ces données supplémentaires, ce qui explique des écarts insignifiants avec les données du précédent rapport.



E. PERRIOT / S.C.

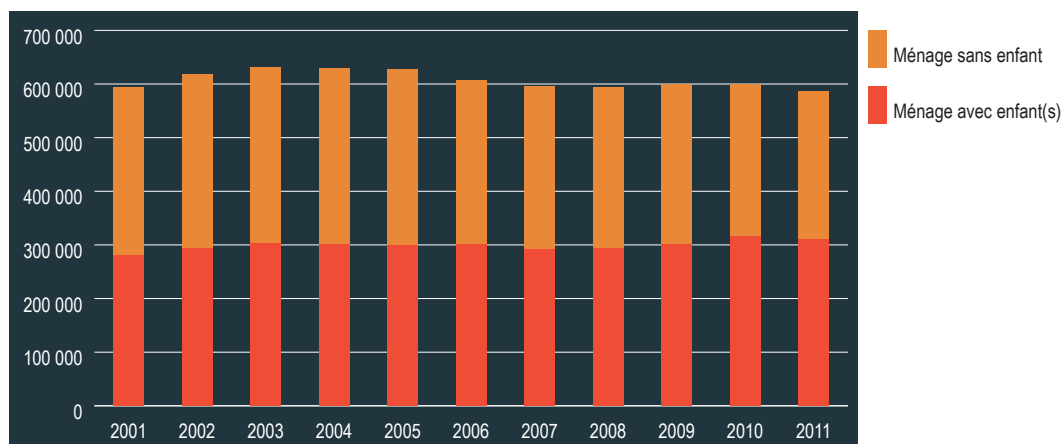
1. DE PLUS EN PLUS DE FEMMES ET D'ENFANTS DANS LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

► 1.1. LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ RENCONTRÉES SEMBLENT PLUS DURABLES QU'IL Y A DIX ANS

► 1.1.1. CHAQUE ANNÉE, LE SECOURS CATHOLIQUE RENCONTRE ENVIRON 600 000 SITUATIONS DE PAUVRETÉ
 En 2011, le Secours Catholique a rencontré au sein de l'ensemble de ses délégations 585 500 situations de pauvreté, c'est-à-dire des personnes ou des familles, venues d'elles-mêmes ou envoyées par les services sociaux parce qu'elles se trouvent en grande difficulté (figure 1). Dans le même temps, 28 200 situations de pauvreté ont été accueillies dans le cadre des établissements de l'Association des Cités du Secours Catholique, ce qui conduit à 613 700 situations de pauvreté rencontrées en 2011.

En 2001, le Secours Catholique avait rencontré 1 387 000 personnes, à travers 595 300 situations de pauvreté. Pendant cette décennie, plusieurs phases conjoncturelles se sont succédé et la période a été marquée par une crise économique sans précédent à partir de 2008. Dans le même temps, le nombre de situations de pauvreté rencontrées par les délégations du Secours Catholique a finalement assez peu varié. Après avoir légèrement augmenté entre 2001 et 2003 (+ 30 000 ménages, soit une hausse de 6 %), il s'est retourné à la baisse entre 2003 et 2008 (- 35 000 ménages, soit une baisse de 6 %). Ces évolutions sont relativement cohérentes avec celles de la conjoncture, le chômage ayant augmenté entre 2001 et 2004, passant de 7,7 % à 8,9 %, avant de diminuer pour s'établir à 7,4 % en 2008. Depuis 2008 et le début de la crise, le nombre de ménages rencontrés par le Secours Catholique est quasiment stable. En très légère hausse entre 2008 et 2010 (594 500 en 2008 contre 599 400 en 2010), il se replie en 2011.

FIGURE 1. NOMBRE DE SITUATIONS DE PAUVRETÉ RENCONTRÉES



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, le Secours Catholique avait rencontré 280 000 ménages avec enfant(s) et 315 000 ménages sans enfant, soit 595 000 situations de pauvreté.

ENCADRÉ 1. DE QUELLES INFORMATIONS DISPOSE-T-ON POUR ANALYSER LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ ?

Le Secours Catholique dispose d'un grand nombre d'informations sur les ménages rencontrés par ses équipes sur le terrain. En effet, pour chaque ménage rencontré, les bénévoles constituent un dossier d'accueil, qui décrit la situation des personnes. Ce dossier n'est pas rempli à des fins statistiques mais représente un outil d'accompagnement, qui permet le suivi de la situation et la transmission des informations à d'autres accueillants. Une fois par an, les éléments de ce dossier sont retranscrits dans une fiche statistique anonyme. Cette fiche contient donc un grand nombre d'informations telles que la composition familiale du ménage, sa situation en matière d'emploi, de logement et de ressources, ses demandes...

En 2011, 92 538 fiches ont ainsi été constituées. Le remplissage des fiches dépend à la fois de la mobilisation des bénévoles et du type de situations rencontrées. Dans un lieu qui accueille des personnes sans domicile souhaitant simplement boire un café ou prendre une douche, les bénévoles ne remplissent par exemple pas systématiquement le dossier d'accueil. Les situations décrites dans les fiches statistiques constituent donc un échantillon de l'ensemble des situations rencontrées par le Secours Catholique. Cet échantillon n'est pas parfaitement représentatif de l'ensemble des personnes rencontrées et a fortiori de l'ensemble des personnes en grande difficulté sur le territoire français. Toutefois, sauf cas particulier, il n'existe pas de raison de penser que les biais se modifient fortement au cours du temps. C'est pourquoi les évolutions observées dans la durée peuvent être interprétées de manière plus générale.

Afin de disposer par ailleurs du nombre exhaustif de situations rencontrées, le Secours Catholique réalise chaque année un bilan national. Pour cela, chaque équipe est interrogée sur le nombre de situations qu'elle a rencontrées dans l'année. À partir du nombre total de situations rencontrées, et en tenant compte des informations mentionnées dans les fiches, il est possible de recalculer les effectifs de personnes.

Enfin, pour avoir des tendances plus rapidement sur l'évolution des situations rencontrées, le Secours Catholique a mis en place après le début de la crise financière de 2008 une enquête légère appelée « baromètre crise-pauvreté ». Tous les deux mois, un panel d'environ 130 équipes locales est interrogé sur une série de questions. Celles-ci portent sur la nature de la demande effectuée, sur la perception qu'ont les accueillants de l'évolution du nombre de situations à venir, sur la confiance dans les dispositifs publics, sur le moral des accueillants, mais aussi la perception qu'ont ceux-ci du moral des accueillis. Cet outil, intéressant au regard des tendances qu'il dessine, est publié sur le site web du Secours Catholique.

**► 1.1.2. EN 2011, LA MOITIÉ DES MÉNAGES RENCONTRÉS SONT ADRESSÉS PAR LES SERVICES SOCIAUX**

Au-delà de ce décompte du nombre de situations de pauvreté rencontrées, nous disposons d'un grand nombre d'informations sur les caractéristiques des personnes rencontrées (Encadré 1).

Chaque année, ces ménages peuvent être des ménages déjà rencontrés l'année précédente par le Secours Catholique ou des ménages inconnus de l'association jusqu'alors. Les nouveaux venus peuvent venir de leur propre initiative, être adressés par les services sociaux ou par d'autres organismes. Une étude de l'Insee⁴ montre que parmi les personnes touchées par la pauvreté (en termes monétaire ou de conditions de vie) entre 2004 et 2008, 41 % l'ont connue de façon transitoire (une seule fois dans la période ou deux années non consécutives), 32 % de façon récurrente (deux années consécutives ou trois années en tout) et 27 % de façon durable (quatre ou cinq années de pauvreté). Les ménages que nous rencontrons peuvent être accompagnés depuis plusieurs années par le Secours Catholique ou être des nouveaux venus, sans que cela signifie qu'ils n'aient pas été dans une situation difficile auparavant.

Un peu plus d'un tiers des ménages rencontrés en 2011 étaient déjà connus l'année précédente (tableau 1), et de plus en plus de ménages en difficulté viennent au Secours Catholique à l'initiative des services sociaux (42 % des ménages en 2001, contre 50 % en 2011, soit trois quarts des nouveaux ménages rencontrés). Cette proportion, très importante, renvoie à l'insuffisance et à la complexité des dispositifs publics, qui conduisent les travailleurs sociaux à diriger les personnes en difficulté vers de l'aide privée. Elle correspond également au choix du Secours Catholique d'intervenir en dernier recours, c'est-à-dire après que les personnes ont exercé leur droit sur l'ensemble des prestations auxquelles elles peuvent prétendre. Cela conduit les personnes à d'abord s'adresser aux services sociaux, avant de revenir si besoin vers l'association.

TABLEAU 1. PROPORTION DES SITUATIONS SUIVANT QU'ELLES SONT DÉJÀ CONNUES OU NON

		2001	2010	2011
Situation déjà connue		34 %	35 %	34 %
Nouveau contact	Initiative individuelle	20 %	13 %	12 %
	Services sociaux	42 %	48 %	50 %
	Autre (autre équipe ou service du Secours Catholique, organisme privé)	4 %	4 %	4 %
Total des nouveaux contacts		66 %	65 %	66 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 34 % des situations rencontrées par le Secours Catholique étaient déjà connues par l'équipe, 20 % étaient des personnes qui venaient pour la première fois de leur propre initiative, 42 % venaient pour la première fois à l'initiative des services sociaux et 4 % venaient pour la première fois sur les conseils d'une autre équipe du Secours Catholique ou d'organismes privés.

► 1.1.3. MOINS DE CHANGEMENTS DE SITUATION RÉCENTS POUR LES MÉNAGES RENCONTRÉS

Les personnes rencontrées sont de plus en plus nombreuses à ne pas avoir connu de changement majeur récent. En 2001, 39 % des ménages rencontrés faisaient état de circonstances familiales particulières liées à leur demande d'aide (tableau 2). Ces circonstances pouvaient être une séparation récente (deux tiers des cas), une maladie, un décès, une rupture familiale, des violences subies... En 2011, 32 % des demandes sont rattachées à une circonstance familiale particulière. Par ailleurs, l'existence de circonstances particulières liées à l'emploi (licenciement, non-renouvellement de mission d'intérim, fin de CDD...) n'est mentionnée que dans 6 % des cas en 2011 (5 % des cas en 2010, cette information n'étant pas disponible pour les années précédentes). Au total, en 2011, pour 65 % des ménages rencontrés, la situation de pauvreté n'apparaît pas comme la conséquence immédiate d'une difficulté mais plutôt comme une situation installée.

De la même manière, pour 40 % des ménages, la situation de la personne de référence par rapport au marché du travail n'a pas évolué depuis plus de deux ans. Ce n'était le cas que pour 30 % des ménages dix ans plus tôt. Enfin, 45 % des ménages accueillis sont dans le même logement depuis plus de deux ans, contre 35 % dix ans plus tôt.

Cette absence de changement dans les situations s'explique en partie par le vieillissement des personnes rencontrées, plus âgées en moyenne aujourd'hui qu'il y a dix ans. La part des personnes de moins de 40 ans diminue tandis que celle des personnes de plus de 50 ans augmente. En 2001, près des deux tiers des personnes rencontrées avaient moins de 40 ans, elles ne sont plus que la moitié en 2011. Dans le même temps, les plus de 50 ans, qui représentaient 18 % des personnes rencontrées en 2001, sont 25 % en 2011.

⁴ P. Godefroy et N. Missègue, « Pauvreté monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq années, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee, coll. « Insee Références », édition 2012.

TABLEAU 2. ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE ET DURÉE DANS L'EMPLOI ET LE LOGEMENT

		2001	2010	2011
Âge du demandeur	moins de 25 ans	13 %	10 %	9 %
	25-39 ans	45 %	41 %	40 %
	40-49 ans	24 %	26 %	26 %
	50-59 ans	13 %	16 %	17 %
	60 ans et plus	5 %	7 %	8 %
Circonstances familiales particulières liées à la demande		39 %	31 %	32 %
Durée dans la situation :				
Professionnelle	moins de six mois	42 %	31 %	32 %
	entre six mois et deux ans	27 %	30 %	29 %
	plus de deux ans	31 %	39 %	39 %
De logement	moins de six mois	39 %	28 %	28 %
	entre six mois et deux ans	26 %	26 %	27 %
	plus de deux ans	35 %	46 %	45 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 13 % des personnes de référence avaient moins de 25 ans, 39 % des ménages mentionnaient une circonstance familiale particulière liée à leur demande, 42 % des personnes de référence étaient dans la même situation professionnelle depuis moins de six mois.

1.2. DE PLUS EN PLUS DE FAMILLES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Chaque situation de pauvreté rencontrée correspond à un ménage qui peut être une personne seule, un couple sans enfant, une famille monoparentale ou un couple avec enfant(s). Ainsi, suivant la taille du ménage, le nombre de personnes correspondant à la situation de pauvreté varie. En 2011, les situations de pauvreté rencontrées correspondent à 1 422 000 personnes, soit 754 000 adultes et 668 000 enfants (figure 2). En 2001, le Secours Catholique avait rencontré 1 387 000 personnes, soit 760 000 adultes et 627 000 enfants.

1.2.1. LE NOMBRE D'ENFANTS EN SITUATION DE PAUVRETÉ A AUGMENTÉ DEPUIS LA CRISE

Les ménages rencontrés par le Secours Catholique ont beaucoup changé en dix ans, avec une augmentation très importante du nombre de familles. Cette augmentation, qui s'observe sur toute la période, s'est accélérée avec la crise : les familles constituaient 47 % des ménages en 2001, 49 % en 2008 et 53 % en 2011. On observe ainsi une hausse préoccupante du nombre d'enfants dans les situations de pauvreté, même s'il recule en 2011 (tableau 3 et figure 3).

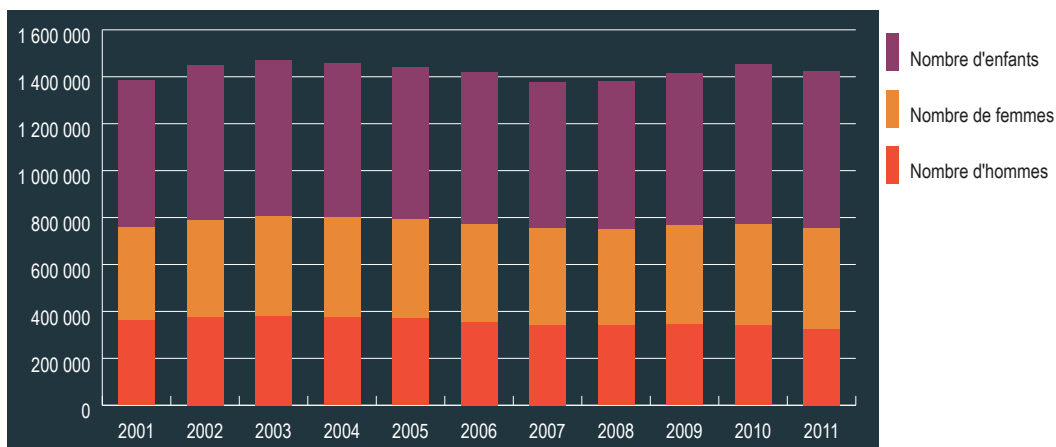
TABLEAU 3. NOMBRE DE PERSONNES DANS LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ

		2001	2010	2011
Nombre d'adultes		760 000	773 000	754 000
dont	femmes	398 000	432 000	429 000
	hommes	362 000	341 000	325 000
Nombre d'enfants		627 000	681 000	668 000
Total personnes		1 387 000	1 454 000	1 422 000

Champ : personnes appartenant aux ménages rencontrés par le Secours Catholique.

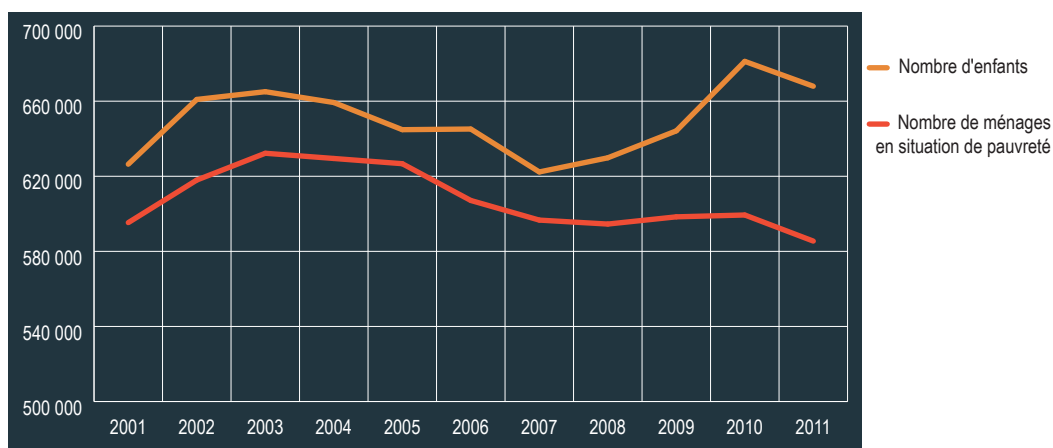


FIGURE 2. NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ



Champ : personnes appartenant aux ménages rencontrés par le Secours Catholique.

FIGURE 3. NOMBRE D'ENFANTS DANS LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ



Champ : personnes appartenant aux ménages rencontrés par le Secours Catholique.

1.2.2. DE PLUS EN PLUS DE FAMILLES MONOPARENTALES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

La hausse de la part des familles s'explique avant tout par l'augmentation des familles monoparentales. Alors qu'elles représentaient déjà 26 % des situations rencontrées en 2001, elles n'ont cessé d'augmenter sur la période, la hausse s'étant même accélérée à partir de 2009. En 2011, ces familles représentent 31 % des situations rencontrées. Cette hausse, beaucoup plus rapide que celle de leur part dans la population française, confirme qu'il est de plus en plus difficile d'élever seul un enfant. Le taux de pauvreté monétaire des familles monoparentales augmente de 4 points entre 2001 et 2010 alors qu'il augmente de moins d'un point pour l'ensemble de la population (tableau 4).

TABLEAU 4. TAUX DE PAUVRETÉ PAR CONFIGURATION FAMILIALE

		2001	2010
Ensemble		13,4	14,1
Par configuration familiale	Personnes seules	15,0	17,8
	Familles monoparentales	27,9	32,2
	Couples sans enfant	7,5	6,5
	Couples avec enfant	13,5	12,7
	Autre type de ménage	12,5	22,1

Source : Insee.

La monoparentalité est très largement féminine, même si le Secours Catholique rencontre chaque année environ 20 000 pères élevant seuls un ou plusieurs enfants (figure 4). Ces pères seuls représentaient 10 %

des familles monoparentales en 2001 et 13 % en 2008. Depuis la crise, l'augmentation du nombre de familles monoparentales en situation de pauvreté est exclusivement le fait de mères seules et la part des pères est redescendue à 10 %.

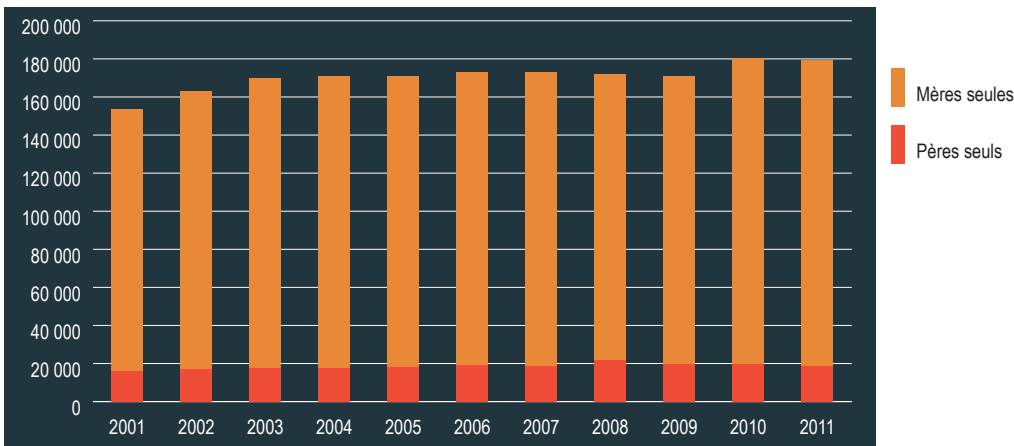
La répartition des mères seules suivant l'âge de leur plus jeune enfant a très peu changé en dix ans (tableau 5) avec une très légère augmentation des mères seules avec des enfants majeurs, et une baisse équivalente des mères avec des enfants de moins de 6 ans.

TABLEAU 5. RÉPARTITION DES MÈRES ÉLEVANT SEULES LEUR(S) ENFANT(S) EN FONCTION DE L'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT

	2002	2011
Moins de 3 ans	22 %	21 %
De 3 ans à moins de 6 ans	21 %	20 %
De 6 ans à moins de 12 ans	27 %	27 %
De 12 ans à moins de 16 ans	13 %	13 %
De 16 ans à moins de 18 ans	6 %	6 %
18 ans et plus	11 %	13 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

FIGURE 4. NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES EN SITUATION DE PAUVRETÉ



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

► 1.2.3. DEPUIS LA CRISE, PLUS DE COUPLES AVEC ENFANTS PARMIS LES MÉNAGES RENCONTRÉS

Le couple est un rempart le plus souvent efficace contre la pauvreté et, sauf pour les familles nombreuses, les taux de pauvreté sont plus faibles au sein des couples que dans la population générale (tableau 4). De 2001 à 2008, le nombre de couples avec enfant(s) rencontrés par le Secours Catholique diminue. Cela correspond à leur baisse dans l'ensemble de la population, mais peut traduire également une amélioration de leur situation, en lien avec la baisse des taux de pauvreté observée entre 2001 et 2009. À partir de 2008, la crise et ses conséquences économiques se sont traduites par une précarisation d'un certain nombre de familles et nous observons une hausse de la proportion de couples avec enfant(s) dans les situations de pauvreté.

Cette hausse ne se retrouve pas pour les couples sans enfants : depuis dix ans, moins de 10 % des situations rencontrées sont des couples sans enfants, alors qu'ils représentent près de 30 % de la population générale. Ces couples sont moins souvent pauvres, cumulant la possibilité d'un double revenu avec l'absence de charges liées aux enfants.

► 1.2.4. LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE DIMINUE LÉGÈREMENT SUR DIX ANS

Le nombre moyen d'enfants par famille baisse légèrement entre 2001 et 2011. Cela est lié à la baisse des familles très nombreuses (4 enfants et plus) et à la part croissante des familles monoparentales, qui ont moins d'enfants en moyenne que les couples (tableau 6). C'est donc bien la hausse du nombre de familles et non la hausse du nombre d'enfants par famille qui explique l'augmentation du nombre d'enfants en situation de pauvreté.



TABLEAU 6. NOMBRE D'ENFANTS AU SEIN DES FAMILLES ACCUEILLIES

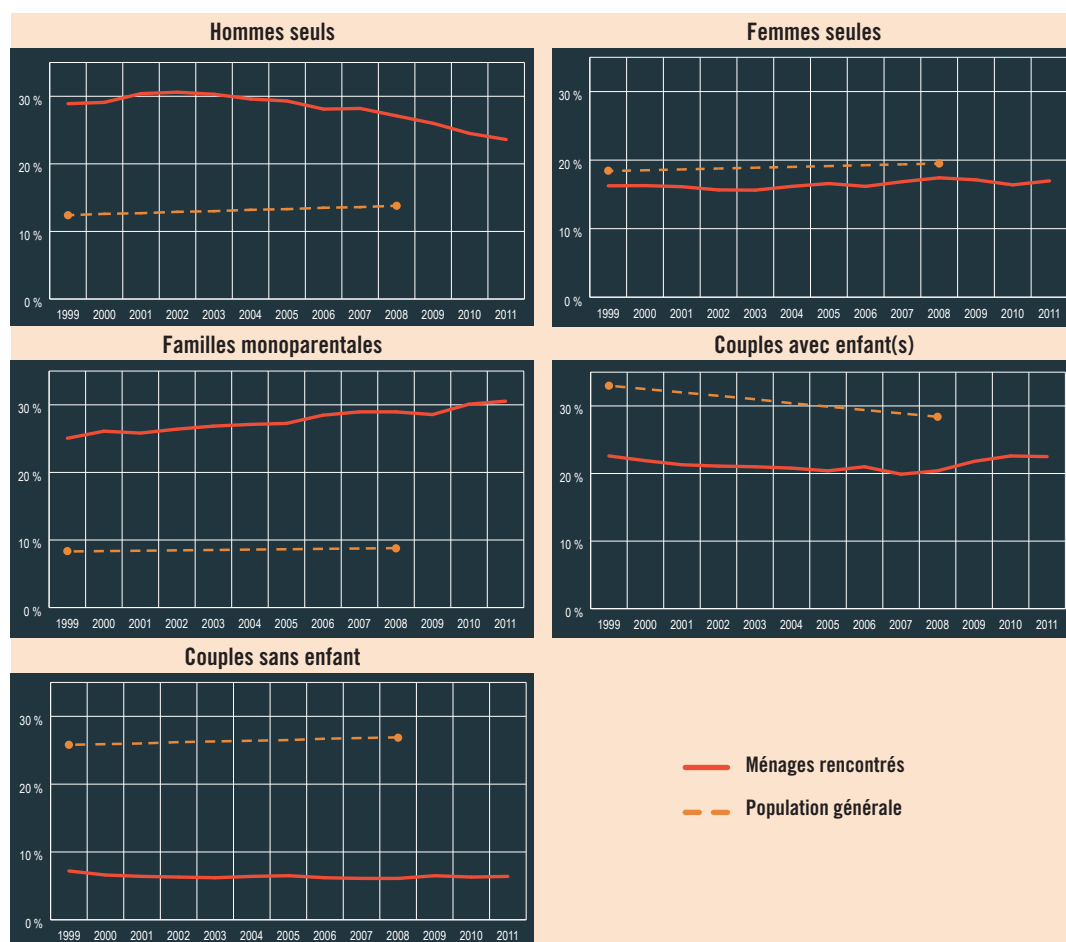
	Situation de pauvreté rencontrée					
	Parent isolé		Couple avec enfant(s)		Total	
	2001	2011	2001	2011	2001	2011
Nombre moyen d'enfants	2,0	1,9	2,5	2,4	2,2	2,1
Nombre d'enfants :						
1	43 %	44 %	29 %	29 %	37 %	38 %
2	30 %	31 %	29 %	31 %	29 %	31 %
3	16 %	16 %	21 %	22 %	18 %	18 %
4 et plus	11 %	9 %	21 %	18 %	16 %	13 %

Champ : familles rencontrées par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, les familles monoparentales rencontrées avaient deux enfants en moyenne. Elles étaient 43 % avec un enfant, 30 % avec deux enfants, 16 % avec trois enfants et 11 % avec quatre enfants ou plus.

En 2001, une très faible majorité d'enfants (51 %) en situation de pauvreté vivaient au sein d'une famille avec un couple. La hausse plus rapide des familles monoparentales inverse ce rapport et en 2011, 52 % des enfants en situation de pauvreté vivent au sein d'une famille monoparentale. Dans l'ensemble de la population, en 2005, seuls 16 % des enfants de moins de 18 ans vivent au sein d'une famille monoparentale⁵, ce qui est une autre façon de voir l'extrême fragilité de ces familles.

FIGURE 5. COMPARAISON ENTRE L'ÉVOLUTION DES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE ET CELLE DE LA POPULATION GÉNÉRALE, SUIVANT LA COMPOSITION DES FAMILLES



⁵ O. Chardon et F. Daguët, « Enfants des couples, enfants des familles monoparentales, des différences marquées pour les jeunes enfants », *Insee Première*, n° 1216, janvier 2009.

1.3. DEPUIS DIX ANS, LA PAUVRETÉ FÉMININE AUGMENTE

La hausse du nombre de familles rencontrées par le Secours Catholique entre 2001 et 2011 implique une hausse quasiment équivalente du nombre de femmes rencontrées, les familles étant presque toujours constituées d'au moins une mère.

1.3.1. PLUS DE FEMMES SEULES ÂGÉES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Dans le même temps, le nombre de femmes vivant seules évolue peu : elles représentent un peu moins de 20 % des situations rencontrées, ce qui correspond à leur part dans la population générale. Cette stabilité masque toutefois un changement du profil de ces femmes seules. En dix ans, le nombre de femmes seules de plus de 45 ans a beaucoup augmenté, cette hausse étant particulièrement importante sur la tranche d'âge de 55 à 65 ans (figure 6).

Le rapport statistique 2008 du Secours Catholique faisait un état des lieux complet sur la pauvreté des femmes et distinguait cinq types de pauvreté féminine⁶. Outre les femmes en couple avec enfants, l'étude distinguait quatre groupes de pauvreté féminine, composés essentiellement de femmes sans conjoint : des femmes jeunes sans enfants, des femmes avec des jeunes enfants, des femmes avec des adolescents et des femmes plus âgées sans enfants. Leurs caractéristiques communes étaient une activité professionnelle inexistante ou réduite et des ressources provenant en très grande partie des transferts sociaux. Les données ne permettaient pas de déterminer s'il s'agissait de femmes touchées par la précarité à des moments différents de leur vie ou si certaines connaissaient successivement ces différents types de pauvreté, au fur et à mesure qu'elles avançaient en âge.

Un certain nombre de situations de pauvreté de femmes seules de plus de 45 ans correspondent sans doute à des femmes qui se sont éloignées du marché du travail lorsqu'elles élevaient leurs enfants et qui, une fois que ceux-ci quittent le foyer, ne retrouvent pas d'emploi, surtout dans une conjoncture économique dégradée. Ayant peu travaillé, elles doivent attendre l'âge légal pour partir à la retraite (65 ans, qui va passer à 67) et percevoir éventuellement le minimum vieillesse.

Pour briser le cycle vicieux qui conduit des mères isolées de jeunes enfants à s'éloigner durablement du marché du travail, le développement des modes de garde et l'accompagnement des mères seules vers l'emploi sont cruciaux. La loi relative au retour à l'emploi et sur les droits et les devoirs des bénéficiaires de minima sociaux⁷ avait prévu de réserver un certain nombre de places dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) pour les enfants de bénéficiaires de minima sociaux. Ce principe a été conforté avec la mise en place du revenu de solidarité active (RSA) : le nombre de places est fixé chaque année par le gestionnaire de l'établissement et ne peut être inférieur à une place par tranche de 20 places d'accueil (soit 5 %)⁸.

Ces mesures n'ont pas permis une hausse des taux d'emploi des mères seules d'enfant(s) de moins de 3 ans, au sein des ménages en situation de pauvreté. Elles sont 10 % à exercer un emploi en 2011, contre 13 % en 2001 (tableau 7). D'après l'enquête Baromètre menée par la Cnaf auprès de l'ensemble des EAJE⁹ et les chiffres cités par le Haut Conseil de la famille¹⁰, 68 % des établissements interrogés accueillent des enfants de bénéficiaires de minima sociaux, avec une moyenne de 9,7 enfants par structure les accueillant. Environ 73 000 enfants dont les parents perçoivent un minimum social sont accueillis en EAJE, soit 8 % des enfants accueillis en EAJE. Dans le même temps, la préscolarisation des enfants avant 3 ans a beaucoup baissé : le nombre d'enfants de moins de 3 ans scolarisés est passé de 259 600 à la rentrée 2001 à 94 600 en 2011. En dix ans, le nombre d'enfants scolarisés avant l'âge de 3 ans a donc diminué de 165 000¹¹.

TABLEAU 7. SITUATION ÉCONOMIQUE DES MÈRES SEULES, DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A MOINS DE 3 ANS

	2001	2011
En emploi	13 %	10 %
Au chômage indemnisé	7 %	6 %
Au chômage sans droits	16 %	28 %
Au foyer	47 %	30 %
Autre inactivité	17 %	26 %

Champ : mères élevant seules au moins un enfant de moins de 3 ans, rencontrées par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, 10 % des mères élevant seules au moins un enfant de moins de 3 ans avaient un emploi.

⁶ La pauvreté au féminin. Statistiques d'accueil 2008, Secours Catholique. Cinq types de pauvreté féminine avaient été identifiés : les jeunes précaires (6 % des femmes en situation de pauvreté en 2008), les jeunes mères (27 %), les femmes en couple avec enfants (17 %), les mères seules plus âgées (20 %) et les femmes sans enfants (30 %).

⁷ Loi n° 2006-339 du 23 mars 2006 relative au retour à l'emploi et sur les droits et les devoirs des bénéficiaires de minima sociaux.

⁸ Article L 214-7 du code de l'action sociale et des familles.

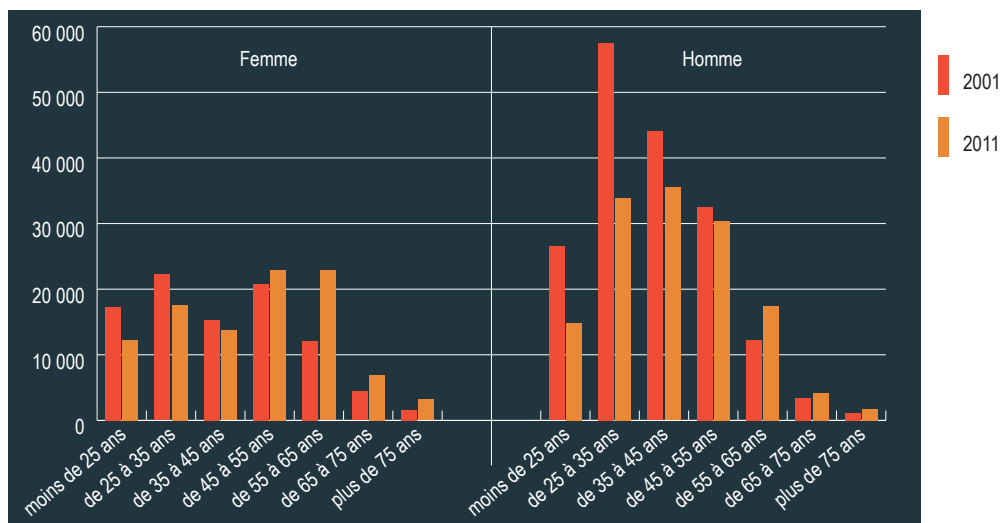
⁹ Bien que seul un tiers des EAJE ait répondu, ce qui relativise la représentativité des résultats.

¹⁰ « Point sur l'évolution de l'accueil des enfants de moins de 3 ans », note du Haut Conseil de la famille, mai 2012 (http://www.hcf-famille.fr/IMG/pdf/poin_taccueiljeunesenfants_10mai2012m.pdf).

¹¹ Repères et références statistiques, ministère de l'Éducation nationale. Champ : France entière, enseignements public et privé.



FIGURE 6. NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES VIVANT SEULS RENCONTRÉS, SUIVANT LEUR ÂGE

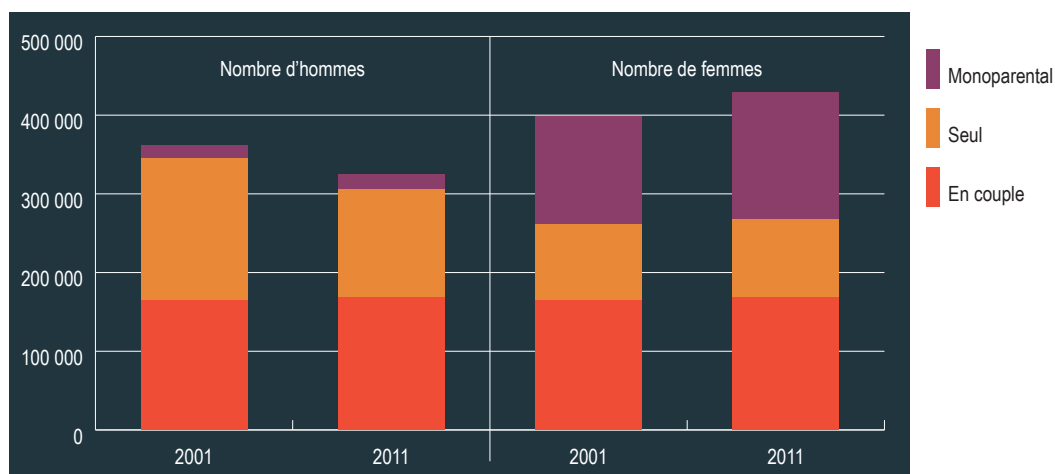


1.3.2. LA PAUVRETÉ SE FÉMINISE

Alors qu'en 2001, presque 30 % des situations rencontrées étaient des hommes seuls, ils sont moins de 25 % en 2011. La part des hommes seuls dans la population étant plutôt en hausse sur cette période, cela pourrait correspondre à une baisse de la fragilité de cette catégorie, surreprésentée parmi les personnes pauvres (figure 5). Compte tenu des limites inhérentes à nos chiffres, il faudrait disposer d'autres éléments pour confirmer ou infirmer cette hypothèse. En effet, il est également possible que certains hommes seuls, à la recherche d'aide d'urgence plus que d'accompagnement, se dirigent plutôt vers d'autres associations, qui privilégient l'aide distributive. Une hypothèse beaucoup plus inquiétante serait qu'un certain nombre d'hommes seuls, découragés par le manque de perspectives d'amélioration, cessent de demander de l'aide.

En dix ans se conjuguent donc la hausse du nombre de mères isolées et une stabilité du nombre de femmes seules, alors que le nombre d'hommes seuls baisse. Ces éléments concourent à une forte hausse de la part des femmes dans les situations rencontrées (figure 7). Alors qu'en 2001, le Secours Catholique rencontrait à travers les situations de pauvreté à peu près autant d'hommes que de femmes, les femmes atteignent 57 % des adultes en situation de pauvreté en 2011.

FIGURE 7. NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES ACCUEILLIES



Champ : Adultes (personnes de références et conjoints) dans les ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, le Secours Catholique a rencontré environ 360 000 hommes, dont 180 000 hommes vivant en couple, 160 000 hommes vivant seuls et 20 000 hommes élevant seuls des enfants



X. SCHWIBEL / S.C.

2 LES RESSOURCES PERMETTENT DE MOINS EN MOINS DE FAIRE FACE AUX DÉPENSES

► 2.1. LES SOURCES DE REVENU DES PERSONNES RENCONTRÉES ONT PEU VARIÉ EN DIX ANS

► 2.1.1. EN 2011, UN QUART DES ADULTES EN SITUATION DE PAUVRETÉ SONT DES CHÔMEURS NON INDEMNISÉS

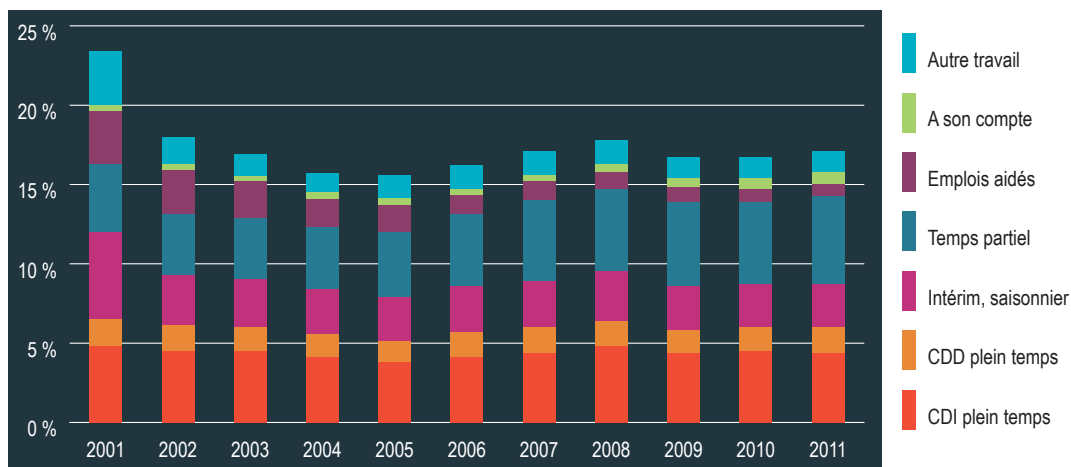
Les personnes rencontrées par le Secours Catholique exercent beaucoup moins souvent un emploi que l'ensemble de la population, le travail restant un rempart efficace contre la pauvreté. Les évolutions du taux d'emploi au sein des situations de pauvreté sont difficiles à interpréter. En effet, une baisse du taux d'emploi peut correspondre à une dégradation de la situation, si des travailleurs précaires, déjà en situation de pauvreté, perdent leur emploi, ou au contraire à une amélioration de la situation, si les personnes qui ont un emploi sortent des situations de pauvreté, du fait de la création du RSA activité par exemple.

Entre 2001 et 2011, le taux d'emploi des personnes en situation de pauvreté a baissé (figure 8). En 2001, presque un quart des adultes en situation de pauvreté avaient un emploi. Une partie importante des personnes pourvues d'un emploi travaillaient en intérim, de manière saisonnière ou dans le cadre d'emplois aidés. La forte baisse de l'intérim et des emplois aidés n'a été que partiellement compensée par la hausse des emplois à temps partiel et en 2011, les personnes rencontrées ne sont plus que 18 % à exercer un emploi. Les proportions des personnes « à leur compte » augmentent depuis 2008, ce qui peut être rapproché de la création du statut d'autoentrepreneur¹². Être à son compte peut permettre à des personnes sans emploi d'acquiescer un statut plus valorisant que celui de chômeur ou d'inactif, mais ne correspond pas nécessairement à la perception de revenus.

¹² Créé dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie (LME), promulguée le 4 août 2008.



FIGURE 8. RÉPARTITION DES SITUATIONS D'EMPLOI DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE



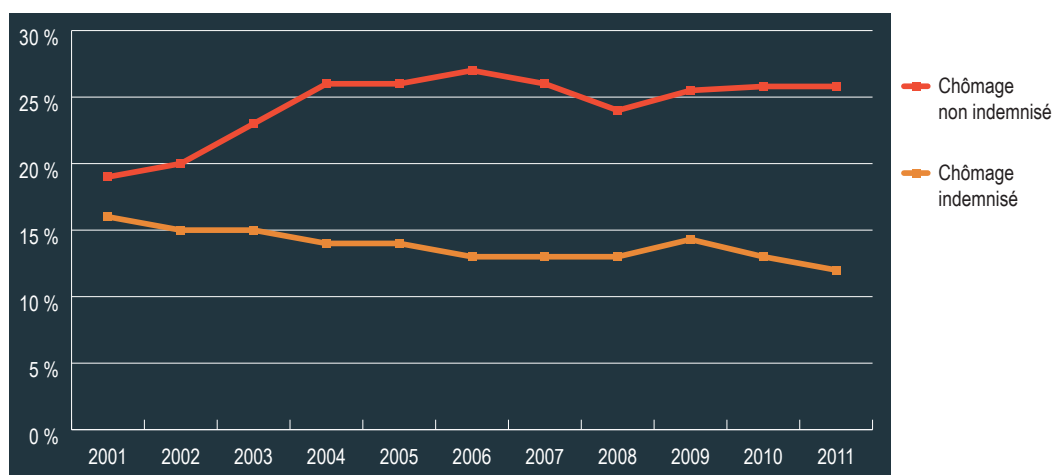
Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, dans 5 % des situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique, la personne de référence travaillait en CDI à temps plein.

Cette baisse des personnes pourvues d'un emploi se traduit surtout par une hausse des personnes au chômage. Chez les personnes rencontrées par le Secours Catholique, le taux de chômage est beaucoup plus élevé que dans le reste de la population. Il est passé de 58 % en 2001 à 67 % en 2010. En 2011, il se replie très légèrement à 66 %. Pour l'ensemble de la population (France métropolitaine), il est de 7,6 % au quatrième trimestre 2001 et de 9,3 % dix ans plus tard.

La hausse du nombre de chômeurs dans les situations de pauvreté correspond à une hausse du nombre de chômeurs sans droits (figure 9). Si la proportion de chômeurs indemnisés a légèrement augmenté au début de la crise économique, elle s'est ensuite retournée, les personnes perdant leurs droits aux allocations chômage au bout d'un certain temps. Au total, en 2011, un quart des adultes en situation de pauvreté sont au chômage sans indemnité.

FIGURE 9. PROPORTION DE CHÔMEURS EN SITUATION DE PAUVRETÉ PARMIS LES PERSONNES EN RÉFÉRENCE



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, dans 16 % des situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique, la personne de référence était au chômage indemnisé et dans 18 % des situations de pauvreté rencontrées, la personne de référence était au chômage sans indemnités.

La proportion de personnes en situation d'inactivité est quasiment stable entre 2001 et 2011 : 44 % des adultes en situation de pauvreté étaient inactifs en 2011, contre 43 % en 2001 (tableau 8). Les personnes en inactivité recouvrent des profils très différents, dont les évolutions se compensent :

- Avec le vieillissement de la population accueillie, la part des retraités et des personnes en incapacité de travail pour des raisons de santé augmente. En 2011, cette part représente 16 % des adultes accueillis. Pour ces personnes, la sortie de la pauvreté ne pourra pas passer par un retour sur le marché du travail.
- De moins en moins de personnes se déclarent au foyer, malgré la hausse des familles avec enfants. Cette baisse peut être liée au fait qu'il est de moins en moins possible de vivre sans salaire ou avec un seul salaire, ce qui conduit les personnes à se porter sur le marché du travail. Une partie de cette baisse, qui débute en 2009, pourrait également être liée à la mise en place de la logique des droits et des devoirs dans le cadre du RSA, qui conduit à une inscription plus systématique des bénéficiaires à Pôle emploi.
- Les personnes considérées comme « autre sans emploi » sont pour une part importante des personnes étrangères sans statut, qui n'ont donc pas le droit de travailler (voir partie 3).

TABLEAU 8. SITUATION PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES ADULTES EN SITUATION DE PAUVRETÉ (PERSONNE DE RÉFÉRENCE ET CONJOINT)

	2001	2010	2011
CDI plein temps	5 %	5 %	5 %
CDD plein temps	2 %	1 %	1 %
Intérim, saisonnier	5 %	3 %	3 %
Temps partiel	4 %	5 %	6 %
Emplois aidés	3 %	1 %	1 %
À son compte	0 %	1 %	1 %
Autre travail	4 %	1 %	1 %
Sous-total travail	23 %	17 %	18 %
Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %
Chômage indemnisé ou attente	15 %	13 %	12 %
Chômage sans droits reconnus	18 %	25 %	25 %
Sous-total chômage	33 %	38 %	37 %
Étudiant	2 %	1 %	1 %
Inaptitude santé	9 %	10 %	11 %
Retraite, préretraite	3 %	5 %	5 %
Au foyer	14 %	11 %	9 %
Autre sans emploi	15 %	16 %	18 %
Sous-total sans emploi	43 %	43 %	44 %

Champ : adultes (personnes de référence et conjoint) appartenant aux ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 5 % des adultes en situation de pauvreté étaient en CDI à temps plein.

Au sein des couples, les situations économiques des deux adultes se conjuguent et les conséquences de la perte du salaire ou des allocations chômage d'un des adultes peuvent être atténuées lorsqu'il existe un second apporteur de ressources au sein du ménage. En dix ans, la part des couples sans emploi a augmenté pour atteindre 65 % en 2011 (tableau 9). Dans le même temps, la part des couples biactifs (les deux exercent un emploi) ou monoactifs (un seul emploi exercé) a diminué.

TABLEAU 9. RÉPARTITION DE L'EMPLOI AU SEIN DES COUPLES

	2001	2011
Couple biactif (les deux membres du couple ont un emploi)	9 %	7 %
Deux emplois en CDI à temps plein	1 %	1 %
Un seul emploi en CDI à temps plein	3 %	2 %
Aucun emploi en CDI à temps plein	5 %	4 %
Couple monoactif (un seul membre du couple a un emploi)	32 %	28 %
Une personne en emploi et un chômeur	9 %	11 %
Une personne en emploi et un inactif	23 %	17 %
Couple sans emploi	59 %	65 %
Deux chômeurs	12 %	17 %
Un chômeur et un inactif	25 %	24 %
Deux inactifs	22 %	24 %

Champ : couples rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 9 % des couples en situation de pauvreté étaient biactifs, c'est-à-dire que les deux membres du couple exerçaient un emploi.



► 2.1.2. DANS PLUS D'UN TIERS DES CAS, LES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ PERÇOIVENT DES REVENUS DU TRAVAIL OU DÉRIVÉS DU TRAVAIL

Le fait de travailler procure des revenus immédiats (salaires, revenus des indépendants...) et permet d'acquérir des droits qui constitueront des revenus futurs, tels que l'indemnisation du chômage, la retraite ou les indemnités maladie. Ces derniers revenus sont considérés ici comme des « revenus assimilés au travail » et comptabilisés avec les revenus du travail. Ils reposent sur des logiques proches de celles des revenus du travail, mais très différentes de celles des autres prestations sociales (prestations familiales, minima sociaux et aides au logement).

Entre 2001 et 2011, la part des ménages en situation de pauvreté percevant des revenus du travail ou assimilés varie peu, aux alentours de 37 % (tableau 10). En lien avec la dégradation économique, la part des personnes percevant des revenus liés au travail ou au chômage diminue. Dans le même temps, le vieillissement de la population conduit à une hausse de la proportion de ménages percevant une retraite ou des indemnités maladie.

TABLEAU 10. PART DES MÉNAGES PERCEVANT DES REVENUS DU TRAVAIL OU ASSIMILÉS

		2001	2010	2011
Revenus directs	Revenus du travail	17 %	15 %	16 %
	Formation professionnelle, stage	0 %	1 %	1 %
Revenus assimilés	Retraite, pension	5 %	6 %	6 %
	Allocations chômage	14 %	12 %	12 %
	Sécurité sociale (indemnités journalières et invalidité)	4 %	5 %	5 %
Revenus du travail et assimilés*		37 %	36 %	37 %

* La proportion de ménages percevant des revenus du travail ou assimilés est inférieure à la somme des proportions de ménages percevant chaque type de revenu du travail ou assimilés, car un même ménage peut percevoir plusieurs types de revenus du travail ou assimilés.

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 17 % des ménages en situation de pauvreté percevaient des revenus du travail.

► 2.1.3. PRÈS DE TROIS QUARTS DES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ PERÇOIVENT DES TRANSFERTS, QUI PEUVENT SE CUMULER OU NON AVEC DES REVENUS ISSUS DU TRAVAIL

Les ménages en situation de pauvreté peuvent percevoir des transferts publics, essentiellement des prestations sociales ou des aides locales. Les pensions alimentaires constituent un transfert privé qui peut également être une source de revenu. Les ménages rencontrés par le Secours Catholique, en situation de pauvreté, sont naturellement très souvent bénéficiaires des prestations sociales et ce chiffre est en légère hausse sur la décennie. Ainsi, 71 % des ménages en situation de pauvreté en 2001 percevaient des transferts, contre 73 % en 2011 (tableau 11).

TABLEAU 11. PART DES MÉNAGES PERCEVANT DES TRANSFERTS

		2001	2010	2011
Transferts publics	Prestations familiales*	32 %	31 %	31 %
	Allocations handicapés	7 %	8 %	8 %
	Prestations logement	52 %	58 %	58 %
	RSA**	26 %	35 %	36 %
	CCAS	1 %	2 %	2 %
	Bourse d'études	-	0,4 %	0,4 %
	Pension alimentaire	4 %	5 %	5 %
Total des transferts		71 %	74 %	73 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : En 2001, 71 % des ménages en situation de pauvreté percevaient des transferts.

* y compris allocation de parent isolé (API) avant juin 2009.

** RMI avant juin 2009.

TABLEAU 12. PART DES MÉNAGES PERCEVANT DES TRANSFERTS ET/OU DES REVENUS DU TRAVAIL*

	2001	2010	2011
Ni revenus du travail*, ni transferts	19 %	17 %	18 %
dont aucune ressource	18 %	15 %	16 %
Des transferts et pas de revenu du travail*	44 %	47 %	45 %
Des revenus du travail* et pas de transfert	10 %	9 %	9 %
Des transferts et des revenus du travail*	27 %	27 %	28 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : En 2001, 19 % des ménages en situation de pauvreté ne percevaient ni revenus du travail ni transferts.

* Il s'agit de revenus du travail au sens large, c'est-à-dire revenus du travail et assimilés.

Suivant les situations, ces transferts peuvent se cumuler ou non avec des revenus du travail (tableau 12). En 2011, 28 % des ménages en situation de pauvreté cumulent prestations et revenus du travail et 45 % des ménages en situation de pauvreté percevaient des transferts mais pas de revenus du travail.

Les minima sociaux ont pour rôle d'assurer aux ménages en situation de pauvreté un niveau de revenu minimal. Ils ont été profondément réformés avec la création du RSA. Entré en vigueur en juin 2009, le RSA s'est substitué au revenu minimal d'insertion (RMI) et à l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes sans emploi et a créé un complément de revenu pour les travailleurs pauvres. La baisse de la part des ménages en situation de pauvreté et travaillant sans percevoir de transferts est sans doute liée à la mise en place du RSA.

► 2.1.4. 16 % DES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ N'ONT AUCUNES RESSOURCES

En 2011, 18 % des ménages en situation de pauvreté ne perçoivent ni revenus du travail ni transferts. Dans un petit nombre de cas, ces ménages perçoivent d'autres ressources, qui correspondent sans doute à du travail non déclaré (7 % des ménages sans revenus du travail ni transferts en 2001, 13 % en 2011). Mais dans la très grande majorité des cas, ces ménages ne disposent d'aucunes ressources. La part de ces ménages sans aucune ressource a baissé de 18 % à 15 % entre 2001 et 2010, mais remonte légèrement en 2011 pour s'établir à 16 %. Qui sont ces ménages ?

Il s'agit tout d'abord en grande partie de ménages qui n'ont pas le droit aux prestations :

- les jeunes de moins de 25 ans, sans charge de famille, qui n'ont pas le droit au RSA ;
- les étrangers en situation irrégulière, en attente de statut ou en situation régulière depuis moins de cinq ans.

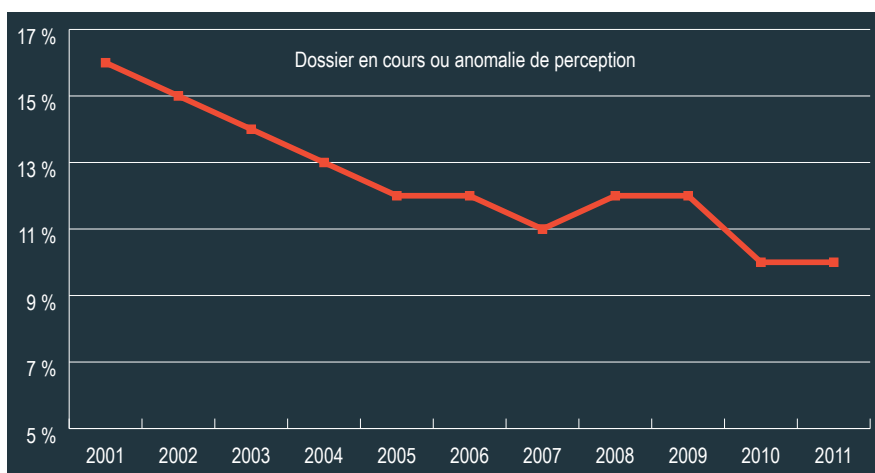
En outre, 5 % des ménages dont la personne de référence est française de plus de 25 ans ne perçoivent aucune ressource. Pour ces ménages, l'absence de prestations peut être liée à une anomalie ou un délai dans le versement. Ces anomalies ont fortement diminué en dix ans (figure 10), grâce aux efforts des administrations concernées, mais aussi à la stabilisation des situations de pauvreté rencontrées, les anomalies étant souvent liées à un changement nécessitant un réexamen des droits. La réforme des mécanismes d'intéressement¹³ puis la mise en place du RSA s'est traduite par une hausse des anomalies ou délais dans le versement des prestations, anomalies qui semblent avoir été résorbées. En 2011, environ 10 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique connaissent un problème de délai ou d'anomalie dans la perception du RSA.

Au-delà de ces anomalies, l'absence de prestations peut s'expliquer parfois par des phénomènes de non-recours. L'importance du non-recours a été soulignée dans le rapport d'évaluation du RSA¹⁴, qui évalue le taux de non-recours (c'est-à-dire la proportion des non-bénéficiaires parmi les éligibles) à 35 % pour le RSA socle, soit une proportion comparable à celle qui avait été estimée pour le RMI lorsque ce programme avait déjà atteint son régime de croisière, et à 68 % pour le RSA activité seul. Si différentes hypothèses peuvent être avancées pour expliquer le non-recours, l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté doit leur permettre de faire valoir l'ensemble de leurs droits.

¹³ La loi n° 2006-339 du 23 mars 2006 pour le retour à l'emploi et sur les droits et devoirs des bénéficiaires de minima sociaux a procédé à une première refonte du système d'intéressement à la reprise d'une activité professionnelle pour les allocataires du RMI, de l'API et de l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

¹⁴ Rapport final du Comité national d'évaluation du RSA, décembre 2011. Document consultable à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000721/0000.pdf>

FIGURE 10. PART DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ CONNAISSANT UNE ANOMALIE OU UN DÉLAI DANS LE VERSEMENT D'UNE OU PLUSIEURS PRESTATIONS



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : En 2001, 16 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique déclaraient un dossier en cours ou une anomalie pour au moins une de leurs sources de revenu.

2.2. EN DIX ANS, LE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ N'A QUE TRÈS FAIBLEMENT AUGMENTÉ

2.2.1. EN 2011, LES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ONT UN NIVEAU DE VIE DE 500 € PAR MOIS, SOIT 67 € DE PLUS QU'IL Y A DIX ANS, EN TENANT COMPTE DE L'INFLATION

Toutes sources de revenu confondues, le revenu moyen de l'ensemble des situations rencontrées était de 576 € en 2001, de 771 € en 2010 et de 785 € en 2011 (tableau 13). Cependant, du fait des évolutions de prix sur la période, les montants en euros en 2001 ne sont pas directement comparables aux montants en euros en 2011, car ils ne représentent pas le même pouvoir d'achat. Pour comparer l'évolution du revenu au cours du temps, il est nécessaire de traduire en euros actuels les valeurs exprimées en euros du passé. C'est ce qu'on appelle raisonner en euros constants. Pour cela, on utilise la moyenne annuelle de l'indice général des prix publiée par l'Insee, qui mesure, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Entre 2001 et 2011, les prix ont augmenté en moyenne de 19 %¹⁵, ce qui signifie que 100 € en 2001 équivalent à 119 € en 2011.

TABLEAU 13. REVENU MOYEN DES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

	2001	2010	2011
Revenu moyen des ménages			
En euros courants	576	771	785
En euros constants (euros 2011)	695	787	
Niveau de vie moyen des ménages			
En euros courants	364	485	500
En euros constants (euros 2011)	433	496	

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, les ménages rencontrés par le Secours Catholique disposaient d'un revenu moyen de 576 €, soit 695 € en euros constants, c'est-à-dire ramenés en euros 2011.

En euros constants, le revenu moyen des ménages rencontrés a augmenté de 90 € entre 2001 et 2011, ce qui correspond à une hausse de 13 %. Ce revenu moyen prend en compte le revenu perçu par les ménages qui ont effectivement des ressources, mais aussi les ménages sans revenu. Entre 2010 et 2011, la hausse de la part des ménages sans aucun revenu explique la stagnation du revenu moyen.

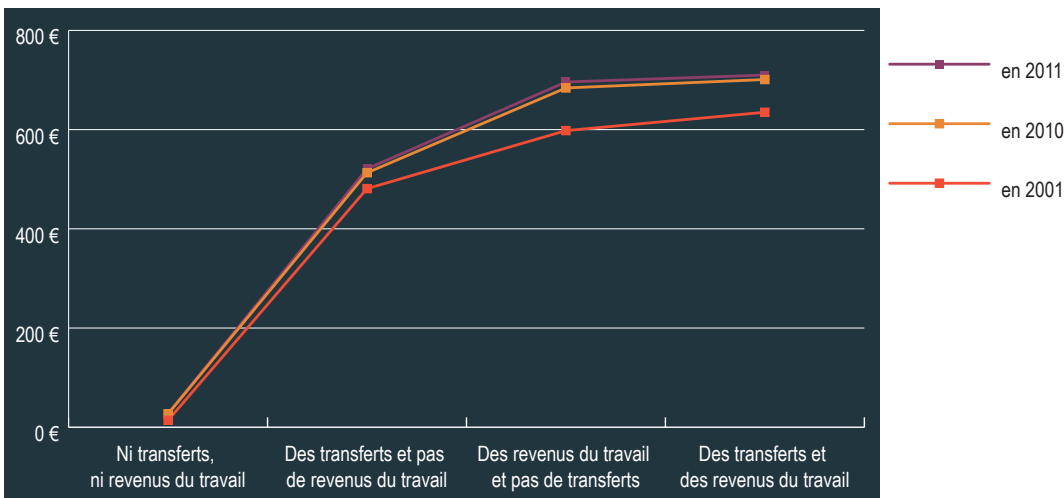
¹⁵ Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Suivant la taille du ménage, le revenu sert à faire vivre un nombre plus ou moins grand de personnes. C'est pourquoi, pour estimer le niveau de vie du ménage, il est nécessaire de calculer un revenu par équivalent adulte, ou revenu par unité de consommation¹⁶. En moyenne, les ménages en situation de pauvreté disposent de 500 € par mois et par unité de consommation pour vivre en 2011. Cette somme a augmenté de 67 € en dix ans (euros constant), soit 15 %.

► 2.2.2. LA HAUSSE DU NIVEAU DE VIE EST PLUS FAIBLE POUR LES MÉNAGES QUI NE DISPOSENT PAS DE REVENUS DU TRAVAIL

L'évolution du niveau de vie est très inégale suivant la provenance des revenus : le niveau de vie a progressé beaucoup plus vite pour les ménages qui perçoivent des revenus du travail que pour ceux qui ne perçoivent que des transferts (figure 11).

FIGURE 11. ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE MOYEN ENTRE 2001 ET 2011 (GRAPHIQUE ET TABLEAU DE CHIFFRES CORRESPONDANT)



Ménages (ne) percevant :	Niveau de vie moyen (en € 2011)			évolution	
	en 2001	en 2010	en 2011	en € 2011	en %
Ni transferts, ni revenus du travail*	14 €	27 €	28 €	14 €	103 %
Des transferts et pas de revenus du travail*	481 €	513 €	521 €	40 €	8 %
Des revenus du travail* et pas de transferts	598 €	684 €	696 €	98 €	16 %
Des transferts et des revenus du travail*	635 €	701 €	710 €	75 €	12 %
Ensemble des ménages rencontrés	433 €	496 €	500 €	67 €	15 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en euros 2011, les ménages rencontrés par le Secours Catholique qui percevaient des transferts et pas de revenus du travail (ou assimilés) avaient un niveau de vie moyen de 481 € en 2001 et de 521 € en 2011.

* Il s'agit de revenus du travail au sens large, c'est-à-dire revenus du travail et assimilés

Les ménages ne percevant que des transferts ont en moyenne un niveau de vie très inférieur à ceux qui ont accès à des revenus du travail. En 2011, leur niveau de vie moyen est de 521 € par mois, montant inférieur de 25 % au niveau de vie des ménages qui ne perçoivent que des revenus du travail, soit un écart de 189 € par mois. Cet écart s'est fortement creusé entre 2001 et 2011. Le niveau de vie des ménages ne percevant que des transferts sociaux n'a augmenté que de 8 % de plus que l'inflation en dix ans, ce qui correspond à 40 € par mois. Dans le même temps, le revenu des ménages qui ne perçoivent que des revenus du travail a augmenté de 16 %, soit presque 100 € par mois.

Les ménages percevant à la fois des revenus du travail et des transferts sont les ménages qui ont en moyenne le niveau de vie le plus élevé. Cela est bien sûr à relativiser, leur niveau de vie étant en 2001 de 635 € en moyenne en euros constants, soit presque 30 % au-dessous du seuil de pauvreté de l'année 2001¹⁷. En dix ans, le revenu moyen des ménages percevant des revenus du travail complétés par des prestations a augmenté de 12 %, soit 75 €.

¹⁶ Les unités de consommation ne correspondent pas directement au nombre de personnes du ménage, afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein du ménage, par exemple pour le logement ou les biens de consommations durables. Voir supra, définitions.

¹⁷ En 2001, le seuil de pauvreté était de 758 euros, ce qui équivaut à 902 euros 2011.



L'appauvrissement relatif des ménages qui n'ont pas accès à des revenus issus du travail s'explique avant tout par le mode d'indexation des prestations, qui sont revalorisées chaque année sur la base de l'inflation. En l'absence de coups de pouce ou de réformes particulières, cette indexation sur les prix permet de maintenir le pouvoir d'achat des prestations, mais ne prend pas en compte la hausse générale des revenus, liée à la hausse des salaires. Entre 2001 et 2010, le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier a progressé de 13,2 % et celui du SMIC net de 18,6 %¹⁸. Ainsi, le montant mensuel minimal garanti (RMI puis RSA) pour une personne seule sans autres ressources équivalait à 61 heures de SMIC brut en 2001, mais à 52 heures en 2011.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur du RSA en 2009, en soutenant le niveau de vie des travailleurs pauvres sans apporter de ressources supplémentaires pour les personnes sans emploi, a pu contribuer à accentuer l'écart.

► 2.2.3. LES MÉNAGES RENCONTRÉS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE SONT DANS 95 % DES CAS DES MÉNAGES PAUVRES, AU SENS DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE RELATIVE

Le dernier seuil de pauvreté monétaire¹⁹ disponible au moment de la rédaction de ce rapport est celui de l'année 2010 : il est égal à 964 € par unité de consommation. En 2010, l'Insee décomptait 8,6 millions de personnes vivant sous ce seuil de pauvreté. Parmi ces personnes, 4,8 millions (soit 55 %) vivaient en deçà du seuil à 50 % du revenu médian²⁰.

Les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont à près de 95 % des ménages pauvres au sens de la pauvreté monétaire relative (tableau 14). Ils font, dans la grande majorité des cas, partie de ménages très pauvres : plus de trois quarts d'entre eux disposent d'un revenu par unité de consommation inférieur à 50 % du niveau de vie médian et 68 % ont un niveau de vie inférieur à 40 %.

TABLEAU 14. TAUX DE MÉNAGES PAUVRES, AU SENS DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

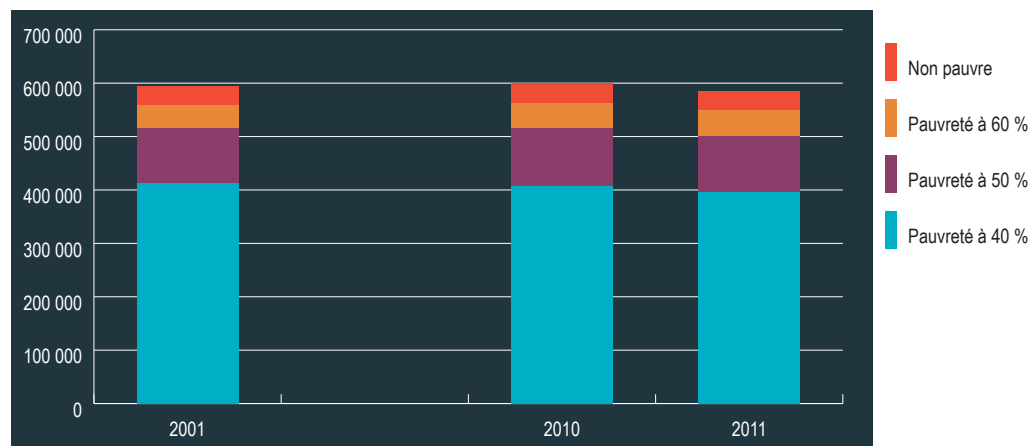
	2001	2010	2011
Niveau de vie inférieur au seuil à 40 %	69 %	68 %	68 %
Niveau de vie inférieur au seuil à 50 %	87 %	86 %	86 %
Pauvreté monétaire (niveau de vie inférieur au seuil à 60 %)	94 %	94 %	94 %
Ménages non pauvres, au sens de la pauvreté monétaire	6 %	6 %	6 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 69 % des ménages rencontrés disposaient d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 40 % (c'est-à-dire inférieur à 40 % du niveau de vie médian).

Note : Au moment de la rédaction de ce rapport, le seuil de pauvreté n'est pas encore connu pour 2011. Calculé par l'Insee à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux, il est disponible dix-huit mois après la fin de l'année, car l'enquête mobilise les informations contenues dans les déclarations de revenus pour l'impôt sur le revenu. On utilise donc pour 2011 le seuil de pauvreté 2010, revalorisé de l'inflation.

FIGURE 12. NOMBRE DE MÉNAGES PAUVRES (PAUVRETÉ MONÉTAIRE RELATIVE)



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, le Secours Catholique avait rencontré un peu plus de 400 000 ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté à 40 %.

¹⁸ Calcul effectué à partir des données Insee sur le pouvoir d'achat du Smic et du salaire horaire de base ouvrier en 2010 (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF04163).

¹⁹ Le seuil de pauvreté monétaire est égal à 60 % du revenu médian (voir *supra*, définitions).

²⁰ Source Insee, nombre de ménages pauvres (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATS0S04404).

► 2.3. DANS LE MÊME TEMPS, LES CHARGES DES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ONT FORTEMENT AUGMENTÉ

Les ménages les plus pauvres ont des choix en matière de consommation très contraints, leur budget étant quasi exclusivement consacré aux dépenses vitales. Ainsi, en 2010, d'après les chiffres de l'Insee, l'alimentation, le logement et l'habillement représentaient presque la moitié du budget des 10 % de ménages les plus pauvres, contre un peu plus d'un tiers pour l'ensemble de la population (tableau 15).

Les ménages en situation de pauvreté sont donc particulièrement soumis à la hausse des prix des produits courants, puisqu'ils n'ont pas réellement de possibilité de réallocations différentes au sein de leur budget.

TABLEAU 15. ÉVOLUTION DES PRIX ET POIDS DANS LA CONSOMMATION

	Structure de consommation en 2010		Évolution des prix entre 2001 et 2011
	10 % des ménages les plus pauvres	Ensemble des ménages	
Produits alimentaires	21 %	18 %	17,6 %
Articles d'habillement et chaussures	5 %	5 %	4,3 %
Loyers d'habitation effectifs	23 %	14 %	29,5 %
Entretien et réparation courante du logement			36,7 %
Fourniture d'eau et autres services liés au logement			38,5 %
Électricité, gaz et autres combustibles			48,1 %
Santé	8 %	10 %	2,8 %
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	5 %	6 %	11,9 %
Transports	14 %	16 %	31,7 %
Communications	4 %	3 %	-10,6 %
Loisirs et culture	7 %	9 %	-9,2 %
Éducation	<0,5%	<0,5%	31,3 %
Restaurants, cafés, hôtels	4 %	7 %	26,8 %
Autres biens et services	9 %	12 %	28,2 %
Ensemble	100 %	100 %	19,0 %

Source : Insee²¹

► 2.3.1. LE LOGEMENT REPRÉSENTE UNE CHARGE DE PLUS EN PLUS LOURDE

Le logement est un problème central pour les personnes en situation de pauvreté et un nombre important de ménages vivent dans une situation de mal-logement. D'après une étude de l'Insee²², en France métropolitaine, dans la seconde moitié des années 2000, 133 000 personnes étaient sans domicile : 33 000 en très grande difficulté (entre la rue et les dispositifs d'accueil d'urgence), 100 000 accueillies pour des durées plus longues dans des services d'hébergement social ou dans un logement bénéficiant d'un financement public. Par ailleurs, 117 000 personnes, également sans logement personnel, recouraient à des solutions individuelles (chambres d'hôtel à leurs frais ou hébergement par des particuliers).

Entre 2001 et 2010, le nombre de ménages rencontrés par le Secours Catholique et qui ne disposent pas d'un logement stable a baissé, en lien sans doute avec l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes sans domicile, qui conduit les équipes à rencontrer moins de personnes, mais dans de meilleures conditions. En 2011, on observe toutefois une hausse de la proportion de personnes vivant dans des abris de fortune ou dans la rue, et la part de personnes ne vivant pas dans un logement ne recule plus.

Dans plus de deux tiers des cas, les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont locataires. Entre 2001 et 2011, les loyers acquittés par ces ménages, déduction faite des aides au logement, ont augmenté de 21 % dans le parc HLM et de 26 % dans le privé en euro constant (tableau 16). Outre les hausses des prix des loyers, les ménages en situation de pauvreté ont subi très fortement la hausse du prix de l'eau (+ 38 % entre 2001 et 2011, soit 19 points de plus que l'inflation) et de l'électricité, gaz et autres combustibles (+ 48 % entre 2001 et 2011, soit 29 points de plus que l'inflation).

²¹ Chiffres Insee : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_cons/ldruc.pdf

²² P. Briant et N. Donzeau, « Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles : la situation dans les années 2000 », *Insee première*, n° 1330, janvier 2011.

TABLEAU 16. ÉVOLUTION DES LOYERS, APRÈS DÉDUCTION DES AIDES AUX LOGEMENTS

	Loyer moyen en 2011	Évolution 2001-2011	
		En euros courants	En euros constants (euro 2011)
Dans le parc HLM	184 €	+ 56 € (+ 44 %)	+ 32 € (+ 21 %)
Dans le parc privé	231 €	+ 76 € (+ 49 %)	+ 47 € (+ 26 %)

Champ : ménages locataires rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, les locataires en logement HLM rencontrés par le Secours Catholique payaient un loyer de 184 €, après déduction des aides au logement. En dix ans, le loyer moyen dans le parc HLM a augmenté de 44 % en euros courants, ce qui correspond à une hausse de 21 % en euros constants.

► 2.3.2. LE REVENU DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ A AUGMENTÉ MOINS VITE QUE LE PRIX DES BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Depuis 2006, l'observatoire des prix mis en place par Familles rurales²³ analyse l'évolution des prix pour mesurer leur impact sur le pouvoir d'achat des familles, à partir du suivi du prix de 35 produits de consommation courante. Trois types de produits sont relevés : marque nationale, marque de distributeur et 1er prix. Quatre types de magasin sont visités : hypermarché, supermarché, commerce de proximité et hard discount. Sur la période 2006-2011, cet observatoire montre que les prix des produits « 1^{er} prix » ont augmenté plus vite que les autres. Ils ont baissé dans les hypermarchés et les supermarchés mais ont augmenté de plus de 8 % dans les magasins de hard discount. Or, ces produits sont consommés en priorité par les ménages en situation de pauvreté.

Ainsi, les ménages en situation de pauvreté ont subi très fortement les hausses des prix des loyers, de l'énergie et de certains produits alimentaires. L'ensemble de ces hausses est très largement supérieur aux hausses de revenu sur la période 2001-2011, en particulier pour les ménages qui n'ont pas accès à des revenus du travail. Autrement dit, les ménages les plus pauvres ont subi une inflation plus importante que le reste de la population et la hausse de leur niveau de vie moyen entre 2001 et 2011 correspond en fait à une baisse de leur pouvoir d'achat, c'est-à-dire à une dégradation d'une situation déjà précaire.

La nature des demandes adressées par ces ménages au Secours Catholique témoigne de la difficulté croissante des ménages à faire face à leurs dépenses. La demande d'alimentation est en très forte hausse depuis 2008 et devient en 2010 et en 2011 la première demande formulée (tableau 17 et figure 13).

La deuxième demande la plus formulée est celle de l'écoute. Pour beaucoup de personnes rencontrées, la précarité se conjugue avec l'isolement. En 2011, 60 % des personnes rencontrées ne peuvent pas compter sur l'appui de proches et 84 % ne participent à aucune activité collective.

TABLEAU 17. DEMANDES FORMULÉES PAR LES MÉNAGES RENCONTRÉS (PAR ORDRE DÉCROISSANT POUR L'ANNÉE 2011)

	2001	2010	2011
Alimentation	36 %	54 %	56 %
Écoute, conseil, accueil	44 %	53 %	54 %
Loyer, factures	n.d*	12 %	16 %
Vêtements	17 %	10 %	9 %
Autres	n.d*	6 %	6 %
Démarches administratives	4 %	6 %	6 %
Mobilité	n.d*	3 %	5 %
Mobilier, équipement	n.d*	2 %	3 %
Assurances	n.d*	2 %	2 %
Accompagnement global	n.d*	2 %	2 %
Santé, accès aux soins	n.d*	1 %	2 %
Recherche d'emploi	0 %	2 %	2 %
Loisirs vacances	0 %	1 %	2 %
Domaine éducatif et scolaire	n.d*	1 %	1 %
Recherche de logement	1 %	2 %	1 %
Microcrédit, prêt personnel	n.d*	0 %	1 %
Formation professionnelle	n.d*	0 %	1 %
Banques et organismes de crédit	n.d*	0 %	0 %
Appareillage, prothèses...	n.d*	0 %	0 %

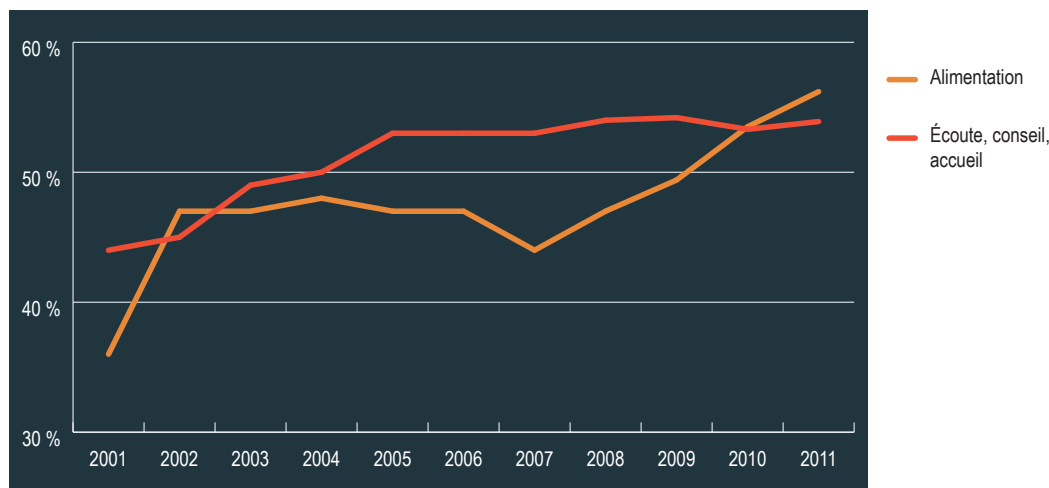
Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, 56 % des ménages rencontrés ont formulé une demande d'alimentation.

* donnée non disponible, car cet item de demande n'était pas spécifié sur les fiches statistiques en 2001.

²³ « Observatoire des prix. Présentation, résultats et analyse », Familles rurales. Consultable à l'adresse : http://www.famillesrurales.org/viemoovement_dossiers_observatoireprix-278-254.html#lib2

FIGURE 13. PRINCIPALES DEMANDES FORMULÉES



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

2.4. POUR FAIRE FACE, LES IMPAYÉS ET LE TRAVAIL INFORMEL AUGMENTENT

Face à l'insuffisance des revenus, les ménages en situation de pauvreté sont contraints d'adopter des stratégies de survie. Deux phénomènes peuvent être repérés dans l'enquête : le recours aux impayés et le développement de ressources « autres ».

2.4.1. LES IMPAYÉS CONCERNENT SURTOUT LE PAIEMENT DU LOYER ET DES FACTURES ÉNERGÉTIQUES

Environ 60 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique déclarent des impayés (tableau 18). Cette proportion est en légère baisse entre 2001 et 2011, mais le montant médian des impayés a augmenté. Ces impayés concernent en très grande majorité des dépenses pour des biens de première nécessité. Dans 40 % des cas, les impayés concernent le loyer ou les mensualités d'accession à la propriété. En lien avec la hausse des prix de l'énergie, les impayés liés au gaz, à l'électricité ou au combustible sont en forte hausse. En revanche, les impayés liés à des mensualités de crédit sont en forte baisse. Ils concernent moins de 10 % des impayés en 2011 (contre 21 % en 2001). De même, les impayés liés à la téléphonie sont beaucoup moins fréquents.

En 2009, le Secours Catholique avait travaillé sur l'étude précise de plus de 1 000 budgets de ménages rencontrés²⁴. Cette enquête spécifique démontrait clairement qu'aucun ménage rencontré n'était en mesure de faire face à ses dépenses sans tomber dans l'endettement, non pas par mauvaise gestion, mais du fait de la faiblesse de ses ressources.

TABLEAU 18. SITUATION D'IMPAYÉS AU SEIN DES MÉNAGES RENCONTRÉS

	2001	2010	2011
Existence d'impayés :	63 %	60 %	59 %
Montant médian des impayés (en euros 2011)	672 €	797 €	800 €
Ces impayés concernent :			
Loyer, mensualités d'accession à la propriété	40 %	39 %	39 %
Gaz, électricité, combustibles	32 %	36 %	38 %
Eau	15 %	15 %	16 %
Téléphone fixe, téléphone mobile, Internet, TV	14 %	7 %	7 %
Impôts, taxes, amendes, redevances	14 %	10 %	11 %
Mensualités de crédit (voiture, consommation)	21 %	13 %	10 %
Assurance habitation, voiture, mutuelle santé	11 %	9 %	10 %
Découvert bancaire	-	20 %	22 %
Autre	33 %	23 %	23 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : 59 % des personnes rencontrées en 2011 ont des impayés. Parmi les personnes déclarant des problèmes d'impayés, 39 % ont des impayés liés au logement (loyer, mensualités d'accession à la propriété).

²⁴ Secours catholique, « Statistique d'accueil 2009. Ressources, crise et pauvreté », rapport 2010.

► 2.4.2. LE RECOURS AU TRAVAIL INFORMEL AUGMENTE

Les ménages sont deux fois plus nombreux qu'il y a dix ans à déclarer des ressources dites « autres », c'est-à-dire qui ne correspondent à aucune source de revenu proposée dans la liste recensant les différentes prestations et revenus du travail. Ces ressources « autres » désignent donc a priori essentiellement le travail informel ou des aides, voire des prêts, reçus de l'entourage ou d'autres associations. La multiplication du recours à ce type de revenu montre la difficulté des ménages à vivre uniquement des transferts ou des revenus du travail. Il est possible également que la hausse de la part des ressources « autres » soit en partie liée à un effet de déclaration : alors que ces ressources n'étaient précédemment pas signalées, elles sont devenues tellement incontournables qu'elles sont aujourd'hui déclarées au même titre que les autres sources de revenu.

Cette hausse du recours à des ressources dite « autres » concerne aussi bien les ménages ne disposant d'aucunes autres ressources que ceux ne vivant que de prestations ou que ceux travaillant (tableau 19).

TABLEAU 19. PROPORTION DE MÉNAGES DISPOSANT DE RESSOURCES « AUTRES »

	2001		2011	
	Au sein de l'ensemble des ménages	Au sein des ménages déclarant des ressources « autres »	Au sein de l'ensemble des ménages	Au sein des ménages déclarant des ressources « autres »
Ensemble des ménages disposant de ressources « autres »	4,6 %	100%	8,8 %	100%
Autres ressources perçues	Aucune autre ressource	1,4 %	2,4 %	27%
	Transferts uniquement	2,2 %	4,3 %	49%
	Revenus du travail uniquement	0,2 %	0,3 %	3%
	Transferts et revenus du travail	0,8 %	1,8 %	21%

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, 8,8 % des ménages disposent de ressources « autres ». Pour 27 % de ces ménages (2,4 % de l'ensemble des ménages), ce sont les seules ressources.



E. PERRIOT / S.C.

3. LES ÉTRANGERS EN SITUATION DE PAUVRETÉ VIVENT DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT PRÉCAIRES, QUI SE SONT DÉGRADÉES DEPUIS DIX ANS

► 3.1. EN 2011, 30 % DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ CONCERNENT DES ÉTRANGERS

En 2011, dans 30 % des situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique, la personne de référence est de nationalité étrangère. Cela correspond à environ 175 000 ménages dits « étrangers » ou « migrants ». Ces ménages recouvrent 450 000 personnes, soit 30 % des personnes rencontrées par le Secours Catholique. Or, les étrangers constituaient environ 8 % de la population vivant en France en 2008²⁵. Même si les chiffres ne sont pas parfaitement comparables (des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est étrangère peuvent être françaises et des étrangers peuvent vivre dans des ménages dont la personne de référence est française), cet écart de proportion indique clairement une grande fragilité des étrangers.

Entre 2001 et 2011, le nombre de situations de pauvreté pour lesquelles la personne de référence est de nationalité étrangère a augmenté de plus de 25 %, soit 35 600 ménages supplémentaires accueillis (figure 14). Cette augmentation est beaucoup plus rapide que celle du nombre total de ménages rencontrés et la part des étrangers accueillis au sein des ménages en situation de pauvreté a donc augmenté. Cette hausse, sans commune mesure avec la hausse du nombre d'étrangers vivant en France (la part des étrangers dans la population est passée de 7,3 % de la population vivant en France en 1999 à 8,4 % en 2008²⁶), correspond donc à une fragilisation accrue des étrangers.

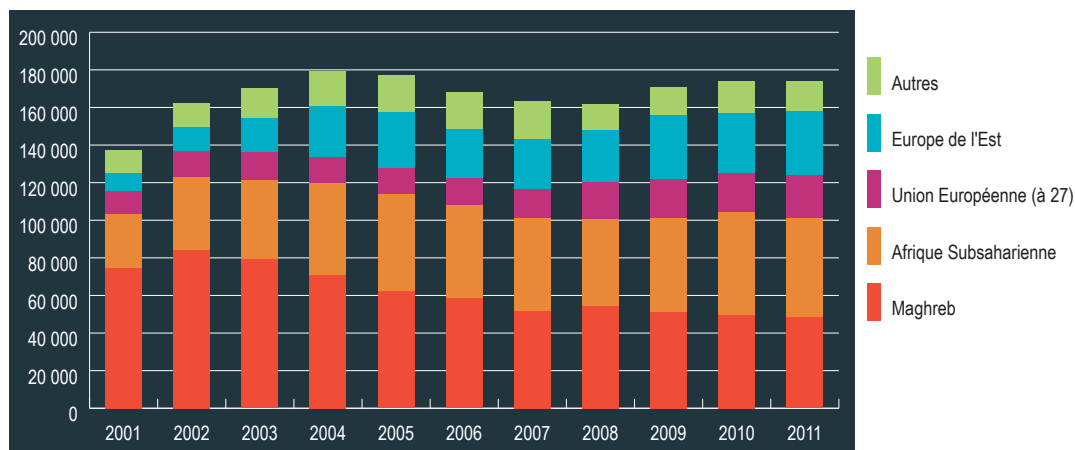
²⁵ Insee, recensement de la population 1996 et 2006.

²⁶ *Ibid.*



La hausse du nombre de ménages étrangers entre 2001 et 2010 n'est pas linéaire : le nombre de ménages étrangers augmente entre 2001 et 2004, baisse de 2004 à 2007 puis remonte à partir de 2007. Ces évolutions sont en lien avec la conjoncture, mais également avec l'évolution du nombre de demandeurs d'asile accueillis : en 2011 comme en 2001, la France a accueilli environ 57 000 demandeurs d'asile, ce chiffre ayant augmenté jusqu'en 2004, puis fortement baissé entre 2004 et 2007 avant de remonter²⁷. Nous ne disposons pas d'informations permettant de distinguer les demandeurs d'asile au sein des étrangers rencontrés par le Secours Catholique. Mais les demandeurs d'asile sont probablement très présents dans les situations rencontrées par l'association : ils sont dans des situations de grande précarité et le plus souvent très demandeurs d'accompagnement, en particulier dans les démarches administratives.

FIGURE 14. NOMBRE DE MÉNAGES ÉTRANGERS EN SITUATION DE PAUVRETÉ



Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, le Secours Catholique a rencontré 75 000 ménages dont la personne de référence était ressortissante d'un pays du Maghreb.

3.11. LA NATIONALITÉ DES ÉTRANGERS EN SITUATION DE PAUVRETÉ A BEAUCOUP CHANGÉ DEPUIS DIX ANS

En 2011, presque 60 % des étrangers rencontrés par le Secours Catholique sont des Africains : 31 % sont des ménages d'Afrique subsaharienne et 27 % des ménages du Maghreb. Depuis dix ans, la hausse du nombre de ménages venus d'Afrique subsaharienne a été compensée par la baisse du nombre d'étrangers venus de pays du Maghreb, avec une diminution de moitié des ménages algériens. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer cette baisse :

- Certains étrangers, en France depuis longtemps, peuvent être sortis de la précarité.
- Ils peuvent être toujours précaires, mais avoir acquis la nationalité française et donc ne plus être comptabilisés comme étrangers. En 2010, 40 % des naturalisations concernaient des personnes dont la nationalité était celle d'un pays du Maghreb²⁸.
- Le nombre de demandeurs d'asile issus des pays du Maghreb a beaucoup baissé entre 2001 et 2011, en lien avec la relative stabilisation de la situation politique en Algérie.

Entre 2001 et 2011, on observe une forte augmentation de la part des étrangers venant d'Europe de l'Est, liée à l'arrivée de ménages arméniens, géorgiens, kosovars et russes. Ils représentent 20 % des ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

La part des étrangers ressortissants de l'Union européenne a augmenté en dix ans et représente en 2011 13 % des situations de pauvreté des ménages étrangers. Les pays d'origine de ces ménages ont surtout beaucoup changé, en lien avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union européenne²⁹. Ces pays hébergent une importante communauté rom, qui vit souvent dans des conditions très difficiles. Ainsi, si les cinq nationalités d'Union européenne le plus souvent rencontrées au Secours Catholique restent les mêmes, les proportions changent beaucoup (tableau 20) : en 2001, près de la moitié des étrangers en situation de pauvreté étaient d'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie). En 2011, ces étrangers ne représentent plus que 26 % des étrangers européens, presque la moitié des ménages étant roumains. Ces changements de nationalité ne sont pas anodins car les personnes de nationalité bulgare ou roumaine ne disposent pas des mêmes droits que les ressortissants des autres pays de l'Union européenne, leur pays étant encore soumis à des mesures transitoires, qui restreignent en

²⁷ Chiffres de l'OFPRA, repris dans « Réformer le système d'asile pour mieux protéger les réfugiés, informations sur le droit d'asile », Coordination française pour le droit d'asile, avril 2012. Document consultable à l'adresse : <http://cfda.rezo.net/loi%20asile/Reformer%20le%20syst%20me%20d%27asile%20pour%20mieux%20prot%20ger%20les%20r%20fugi%20-%20avril%202012.pdf>

²⁸ Sources : secrétariat général à l'immigration et à l'intégration ; ministère de la Justice.

²⁹ Les migrants originaires de ces pays, qui ne sont entrés dans l'Union européenne qu'en 2007, sont comptabilisés comme des migrants de l'Union européenne sur toute la période, pour que les chiffres puissent rester comparables.

particulier le droit de travailler. Ainsi les travailleurs bulgares et roumains doivent disposer d'un permis de travail, avec une procédure simplifiée pour 150 métiers, pour lesquels un permis de travail est délivré quelle que soit la situation sur le marché de l'emploi.

TABLEAU 20. PROPORTION DE MÉNAGES ÉTRANGERS PAR PAYS D'ORIGINE, AU SEIN DES RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE (pour les cinq nationalités les plus représentées)

	2001	2011
Portugal	30 %	15 %
Pologne	11 %	6 %
Italie	9 %	6 %
Espagne	9 %	5 %
Roumanie	8 %	45 %

Champ : ménages étrangers ressortissants de l'Union européenne rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 30 % des ménages étrangers ressortissants de l'Union européenne à 27 étaient des Portugais.

La hausse du nombre de migrants venant des autres régions du monde s'explique principalement par celle des ménages venant d'Afghanistan, du Bangladesh et d'Haïti.

TABLEAU 21. RÉPARTITION DES MÉNAGES ÉTRANGERS, EN FONCTION DE LA NATIONALITÉ DES PERSONNES DE RÉFÉRENCE

	Ménages en situation de pauvreté			Population générale Recensement Insee ³⁰ (personnes)
	2001	2010	2011	
Maghreb	54 %	29 %	27 %	28 %
Afrique subsaharienne	21 %	31 %	31 %	13 %
Union européenne	9 %	12 %	13 %	35 %
Europe de l'Est	7 %	18 %	20 %	4 %
Autres	9 %	10 %	10 %	20 %

Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, dans 27 % des ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique, la personne de référence était ressortissante d'un pays du Maghreb. En 2008, 28 % des étrangers vivant en France étaient ressortissants d'un pays du Maghreb.

La comparaison entre la répartition des ménages étrangers rencontrés et la répartition des étrangers dans la population vivant en France ne peut pas se faire avec précision puisque les définitions ne sont pas les mêmes et que l'on compare une répartition de ménages à une répartition de personnes. Toutefois, elle laisse apparaître la plus grande fragilité de certains migrants. Ainsi, à la fin de la décennie étudiée, les ménages en situation de pauvreté dont la personne de référence vient d'Europe de l'Est représentent entre 18 et 20 % des ménages de migrants en situation de pauvreté, mais seulement 4 % des personnes étrangères vivant en France (tableau 21). De même, les Africains subsahariens semblent surreprésentés dans les situations de pauvreté.

► 3.1.2. LES MÉNAGES ÉTRANGERS EN SITUATION DE PAUVRETÉ SONT DE PLUS EN PLUS DES FAMILLES

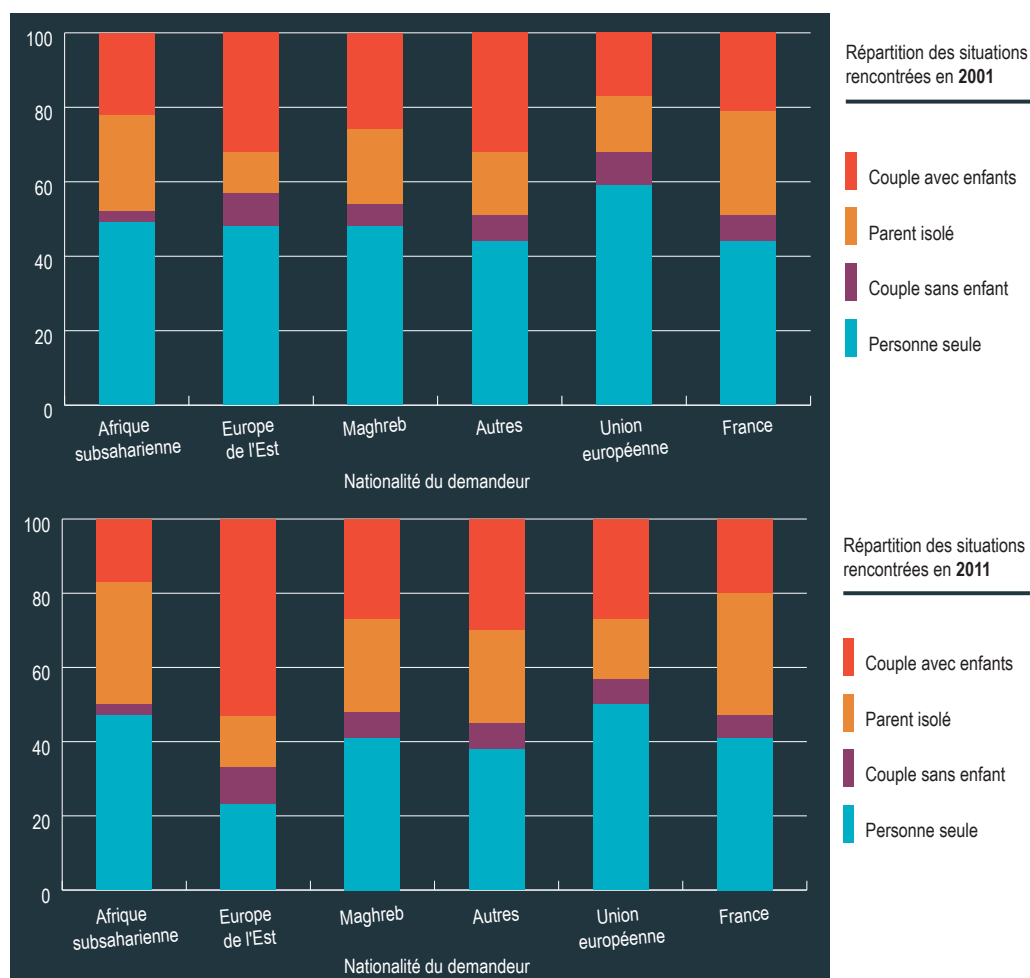
Les configurations familiales des ménages étrangers rencontrés évoluent, et la part des familles augmente tandis que la part de personnes seules diminue (figure 15). Ces évolutions se retrouvent de manière plus ou moins forte quelle que soit la nationalité. Elles sont particulièrement marquées pour les migrants venant d'Europe (Europe de l'Est ou Union européenne), où elles correspondent à une très forte hausse de la proportion de couples avec enfants. La hausse de la part des familles étrangères d'Union européenne est liée à la forte augmentation des familles roumaines. Pour les ménages africains, la hausse de la part des familles est liée à une forte hausse de la part des familles monoparentales, celle des couples avec enfants étant en baisse.

Ces évolutions peuvent s'expliquer à la fois par la hausse de la part des familles au sein des ménages étrangers et par la fragilisation accrue de ces familles, sans qu'il soit possible de quantifier chacun des effets.

³⁰ Insee, recensement 2008, exploitation principale (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=etrangersnat).



FIGURE 15. RÉPARTITION DES MÉNAGES DE MIGRANTS PAR CONFIGURATION FAMILIALE EN 2001 ET EN 2011



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, les ménages rencontrés par le Secours Catholique et dont la personne de référence vient d'Afrique subsaharienne sont dans 43 % des cas des personnes seules.

► 3.2. LES ÉTRANGERS RENCONTRÉS SEMBLENT ÊTRE DANS DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ PLUS DURABLES QU'IL Y A DIX ANS

► 3.2.1. LA DURÉE DE PRÉSENCE EN FRANCE DES ÉTRANGERS RENCONTRÉS AUGMENTE

La durée passée en France est un élément très important pour comprendre la situation des étrangers accueillis. Elle représente le temps qu'a eu le ménage pour s'adapter à sa nouvelle situation en France et construire sa situation. Au-delà de cet aspect, la durée passée en France a aussi une valeur légale puisque par exemple, le RSA est versé pour les personnes titulaires d'un titre de séjour les autorisant à travailler depuis au moins cinq ans.

L'information sur la durée passée en France n'étant pas connue en 2001, l'ensemble des analyses mobilisant cette information se fera entre 2002 et 2011 et non entre 2001 et 2011. De plus, il s'agit de la durée passée en France par la personne de référence. La durée passée en France n'est pas nécessairement la même pour tous les membres d'un ménage (cas d'un regroupement familial dans un deuxième temps par exemple).

En 2002, la majorité des étrangers rencontrés étaient présents depuis peu de temps sur le territoire français : 42 % des ménages se trouvaient en France depuis moins de six mois et 54 % depuis moins d'un an (tableau 22). En 2011, les étrangers en situation de pauvreté présents sur le territoire français depuis moins d'un an ne sont plus que 27 %, tandis que 41 % d'entre eux sont là depuis plus de cinq ans. La durée de présence n'est pas uniforme pour toutes les nationalités, mais la hausse de la durée se retrouve pour toutes les zones géographiques. En lien avec la hausse de la durée de présence en France, la population des étrangers vieillit (figure 16).

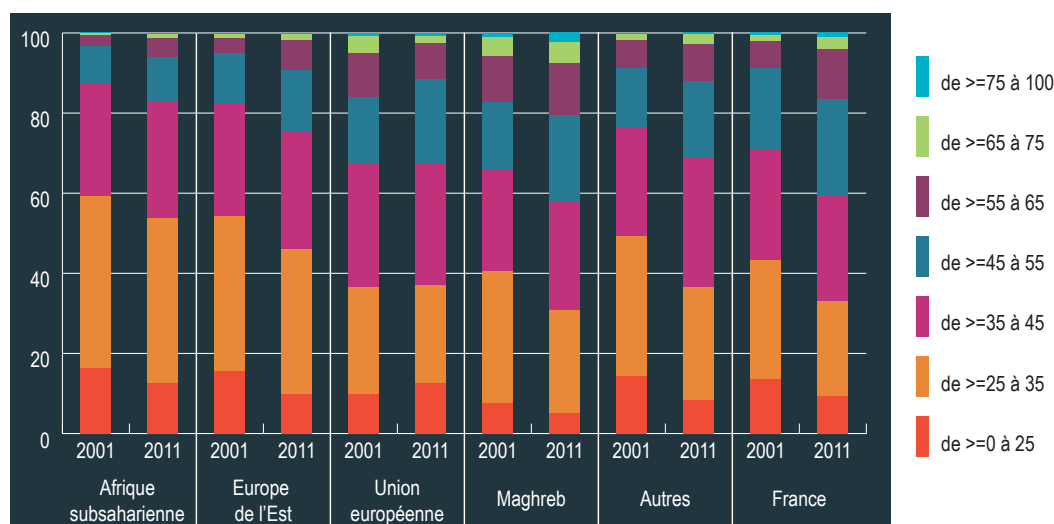
TABLEAU 22. DURÉE DE PRÉSENCE EN FRANCE DES MÉNAGES ÉTRANGERS

	Moins d'un an		Plus de cinq ans	
	2002	2011	2002	2011
Étrangers	54 %	27 %	18 %	41 %
Afrique subsaharienne	42 %	26 %	17 %	40 %
Europe de l'Est	68 %	39 %	3 %	19 %
Autres	39 %	26 %	29 %	48 %
Maghreb	42 %	15 %	26 %	63 %
Union européenne	55 %	30 %	24 %	35 %

Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, dans 26 % des ménages d'Afrique subsaharienne rencontrés, la personne de référence est en France depuis moins d'un an.

FIGURE 16. RÉPARTITION DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ RENCONTRÉES SUIVANT LA ZONE GÉOGRAPHIQUE D'ORIGINE ET L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE



3.2.2. LA PART DES MÉNAGES ÉTRANGERS EN ATTENTE DE STATUT DIMINUE

Cette hausse de la durée de présence en France explique qu'au sein des ménages étrangers, la part des ménages dans lesquels la personne de référence est en attente de statut diminue fortement. Ils représentaient 48 % des ménages étrangers en 2001 contre 39 % aujourd'hui (tableau 23). Ces évolutions, qui se retrouvent pour toutes les nationalités, correspondent en fait à un accroissement du nombre de situations de migrants ayant un titre de séjour et dans une moindre mesure de migrants en situation irrégulière (figure 17).

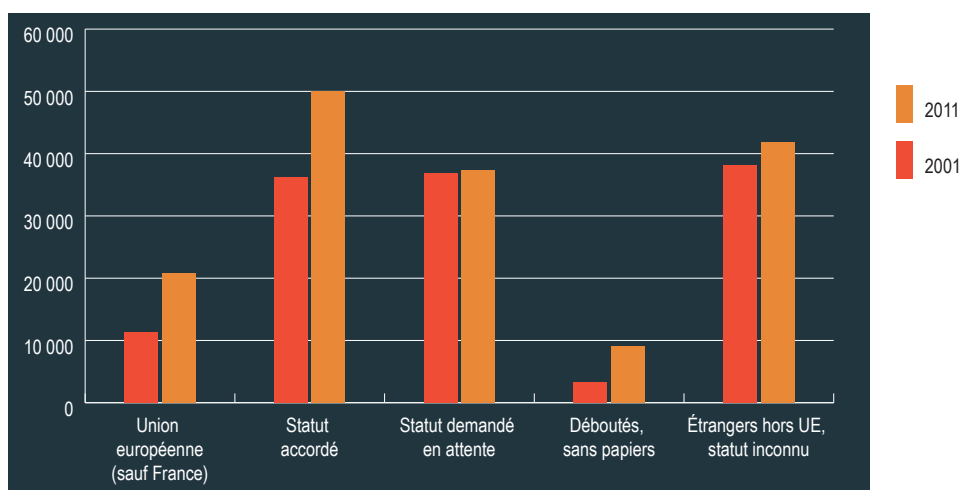
TABLEAU 23. STATUT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES HORS UNION EUROPÉENNE

	2001	2010	2011
Statut accordé	48 %	51 %	51 %
Statut demandé en attente	48 %	40 %	39 %
Déboutés, sans papiers	4 %	9 %	10 %

Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique, hors ressortissants de l'Union européenne et dont le statut est connu.

Note de lecture : en 2011, dans 39 % des ménages étrangers, la personne de référence est en attente de statut.

FIGURE 17. NOMBRE DE SITUATIONS DE MIGRANTS RENCONTRÉES SUIVANT LE STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE



Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 11 000 ménages étrangers dont la personne de référence était ressortissante de l'Union européenne dans ses frontières actuelles (c'est-à-dire Bulgarie et Roumanie incluses) ont été rencontrés par le Secours Catholique.

Remarque : pour environ 40 000 ménages étrangers hors Union européenne, le statut n'est pas connu.

La durée de présence en France est très différente suivant le statut de l'étranger, mais elle augmente entre 2002 et 2011 quel que soit le statut (tableau 24). La durée d'attente d'une réponse pour l'obtention d'un titre de séjour semble s'être allongée puisque la moitié des personnes étrangères rencontrées, en attente de statut, étaient en France depuis moins de huit mois en 2001, contre une année en 2011. La moitié des personnes sans statut étaient en France depuis moins d'un an et demi en 2001, elles sont la moitié à se trouver en France depuis plus de trois ans en 2011.

TABEAU 24. DURÉE DE PRÉSENCE EN FRANCE, SUIVANT LE STATUT

		en 2002			en 2011		
		25 % sont en France depuis moins de	50 % sont en France depuis moins de	25 % sont en France depuis plus de	25 % sont en France depuis moins de	50 % sont en France depuis moins de	25 % sont en France depuis plus de
Étrangers hors Union européenne	Statut accordé	1,7 année	5,9 années	18,3 années	3,2 années	7,4 années	12,8 années
	Statut en attente	3 mois	8 mois	1,5 année	2 mois	1 année	2,8 années
	Déboutés, sans papiers	5 mois	1,5 année	3 années	1,5 année	3 années	6,7 années
Ressortissants de l'Union européenne		4 mois	1,5 année	9,8 années	8 mois	2,8 années	7,2 années

Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

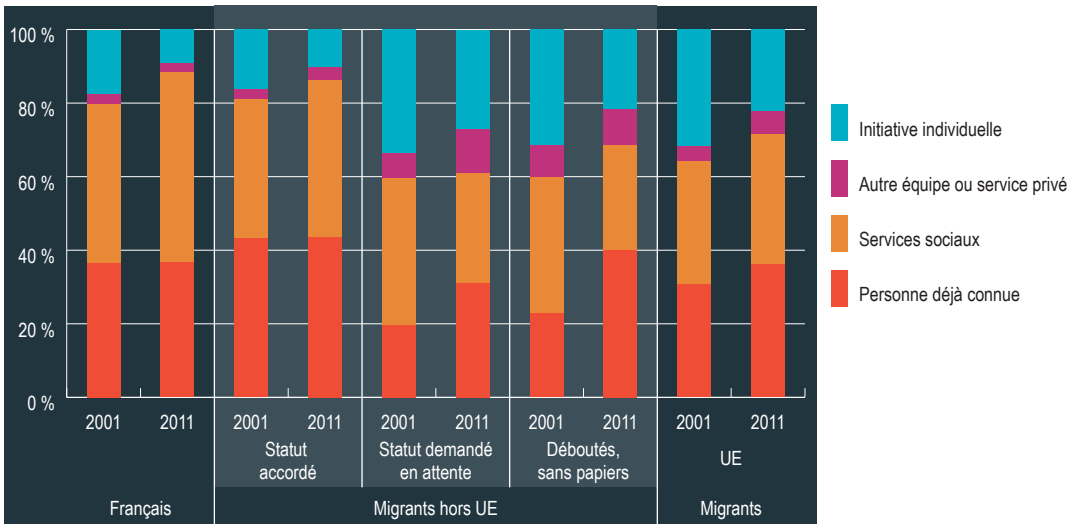
Note de lecture : en 2011, un quart des ménages étrangers dont la personne de référence dispose d'un statut en règle sont en France depuis moins de 3,2 ans.

► 3.2.3. LES MÉNAGES ÉTRANGERS SONT DANS DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ PLUS DURABLES

La hausse de la durée de présence en France des étrangers rencontrés par le Secours Catholique peut s'interpréter comme une persistance de leurs difficultés : celles-ci ne sont pas liées uniquement à l'arrivée récente sur le territoire ou à l'attente d'obtention d'un statut, mais à des causes plus pérennes. Ainsi, alors qu'en 2001 seulement 20 % des ménages rencontrés étaient déjà connus l'année précédente parmi les étrangers sans statut ou en attente de statut, ils sont 35 % en 2011 (figure 18). Les nouveaux venus, de moins en moins nombreux donc, sont de plus en plus souvent envoyés par des organismes privés. Les données ne permettent pas de savoir qui sont ces organismes mais ils prennent une place de plus en plus importante, en particulier pour les personnes en attente de statut (6 % des nouveaux venus en attente de statut viennent par ce biais en 2001, 12 % en 2011).

Les étrangers ayant obtenu un titre de séjour sont dans plus de 40 % des cas déjà connus, en 2001 comme en 2011.

FIGURE 18. RÉPARTITION DES SITUATIONS RENCONTRÉES SELON LEUR ORIGINE



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 42 % des ménages étrangers dont la personne de référence dispose d'un titre de séjour étaient déjà connus l'année précédente.

3.3. LA SITUATION DES ÉTRANGERS RENCONTRÉS EST PARTICULIÈREMENT PRÉCAIRE

3.3.1. LE NIVEAU DE VIE DES ÉTRANGERS RENCONTRÉS A STAGNÉ EN DIX ANS

Le niveau de vie moyen des ménages étrangers rencontrés est de 285 € par mois, soit la moitié du niveau de vie moyen des ménages français rencontrés. Cet écart massif ne s'explique pas par le fait que le nombre de personnes par ménage soit légèrement supérieur dans les ménages étrangers, mais par l'écart existant en termes de revenu : en 2011, le revenu moyen des ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique est de 498 € par mois, ce qui correspond à 60 % du revenu moyen des ménages français (tableau 25). Cet écart du simple au double entre français et étrangers en situation de pauvreté s'explique en partie par le fait qu'une part importante des étrangers rencontrés (personnes sans papier, en attente de statut ou personnes de nationalité bulgare ou roumaine) n'ont accès ni au marché du travail, ni aux transferts sociaux, et disposent donc de ressources quasi nulles.

Pour l'ensemble des ménages en situation de pauvreté, le niveau de vie a augmenté de 15 % en dix ans et le niveau de vie de 67 € par mois, en euros 2011 (voir partie 2). Dans le même temps, le niveau de vie moyen des étrangers n'a augmenté que de 35 €, en euros constants. Autrement dit, la situation des migrants, déjà très défavorable en 2001, s'est dégradée par rapport à celle des ménages français sur les dix dernières années.

Cette dégradation relative s'explique en partie par l'augmentation de la proportion des étrangers sans statut, qui sont les plus démunis. Mais, au-delà de ces effets de structure, le niveau de vie des étrangers disposant d'un titre de séjour a augmenté moins vite en dix ans que celui des ménages français (tableau 26).

TABLEAU 25. REVENU ET NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES ÉTRANGERS ET DES MÉNAGES FRANÇAIS

	2001 (en euros 2011)	2011	Écart entre 2001 et 2011
Revenu moyen (en euros 2011)			
Français	755	893	+ 138 (+ 18 %)
Étrangers	453	498	+ 45 (+ 10 %)
Ratio revenu ménages étrangers/revenu ménages français	60 %	56 %	
Niveau de vie moyen (en euros 2011)			
Français	489	581	+ 92 (+ 19 %)
Étrangers	250	285	+ 35 (+ 14 %)
Ratio revenu ménages étrangers/revenu ménages français	51 %	49 %	

Champ : ménages français et étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, le revenu moyen des ménages dont la personne de référence est française est de 893 € par mois, tandis que le revenu moyen des ménages dont la personne de référence est étrangère est de 498 € par mois.

TABLEAU 26. NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES ÉTRANGERS, SUIVANT LE STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

		2001		2011		Écart entre 2001 et 2011 (en € 2011)
		Part au sein des étrangers rencontrés	Niveau de vie (en €2011)	Part au sein des étrangers rencontrés	Niveau de vie (en € 201)	
Étrangers hors Union européenne	Statut accordé	29 %	408	31 %	429	+ 21
	Statut en attente	29 %	65	24 %	100	+ 35
	Déboutés, sans papiers	3 %	60	6 %	45	- 15
	Statut inconnu	30 %	290	26 %	331	+ 41
Ressortissants de l'UE		9 %	275	13 %	228	- 47
Total		100 %	250	100 %	285	+ 35

Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, 31 % des ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique sont des étrangers non ressortissant de l'Union européenne et disposant d'un titre de séjour. Leur niveau de vie moyen est de 429€, soit 21€ de plus que dix ans plus tôt (en € 2011).

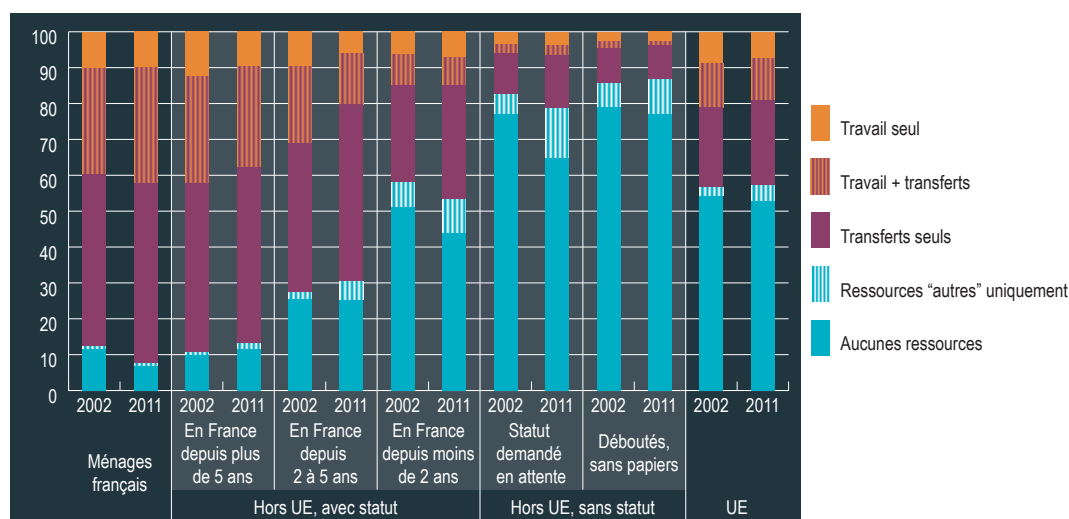
► 3.3.2. LES SOURCES DE REVENU DES MÉNAGES ÉTRANGERS DÉPENDENT DE LEUR STATUT

Les étrangers hors Union européenne qui n'ont pas de titre de séjour vivent pour la grande majorité sans aucune ressource (figure 19). Une petite part de ces étrangers en situation irrégulière a accès à des prestations. Il s'agit probablement de cas où la personne de référence vit au sein d'un ménage qui y a accès, par une autre personne. Entre 2002 et 2011, la part de ces ménages déclarant des ressources « autres » a augmenté. Il s'agit a priori de ressources issues du travail informel ou des aides intrafamiliales, qui sont souvent la seule possibilité de revenu pour ces ménages.

Les étrangers déclarant des ressources « autres » sont d'autant plus nombreux que leur statut est précaire ou inexistant. La part des ménages déclarant ces ressources dites « autres » est en hausse, chez les Français comme chez les étrangers, mais la hausse est plus élevée chez les ménages qui ne peuvent pas travailler (statut refusé, en attente, une partie des ressortissants de l'Union européenne correspondant aux ménages bulgares ou roumains) (tableau 27).

L'augmentation des ressources « autres » est également marquée pour les personnes en situation régulière, présentes en France depuis deux à cinq ans. Or, en 2003, la durée à compter de laquelle un étranger peut demander une carte de résident de dix ans est passée de trois à cinq ans, augmentant ainsi à cinq ans la durée de séjour régulier nécessaire pour l'obtention éventuelle du RMI³¹. C'est cette même durée de cinq ans qui a persisté par la suite et qui a été reprise, cette fois explicitement par le législateur dans le cadre du RSA³².

FIGURE 19. SOURCES DE REVENU POUR LES MÉNAGES FRANÇAIS ET LES MÉNAGES (SUIVANT LEUR STATUT ET LA DURÉE DE PRÉSENCE EN FRANCE POUR LES ÉTRANGERS EN SITUATION RÉGULIÈRE)



Champ : ménages français et étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture (dernier bâton) : en 2011, 52 % des étrangers ressortissants de l'Union européenne n'avaient aucune ressource.

³¹ Loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité, article 21.

³² Conseil constitutionnel (http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/2011137QPccc_137qpc.pdf).

TABLEAU 27. PART DES MÉNAGES DÉCLARANT DES RESSOURCES « AUTRES »

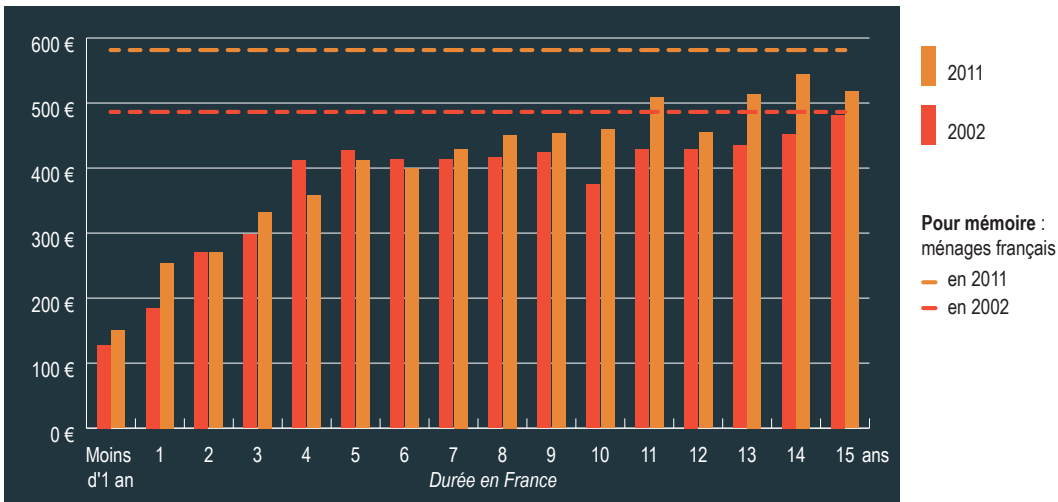
			2002	2011
Français			5 %	8 %
Étrangers hors UE	Statut accordé, en France depuis	plus de cinq ans	6 %	9 %
		deux à cinq ans	5 %	11 %
		moins de deux ans	10 %	13 %
	Statut demandé en attente		7 %	15 %
	Déboutés, sans papiers		7 %	10 %
Ressortissants de l'Union européenne (hors Français)			4 %	7 %

Champ : ménages français et étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, 13 % des étrangers non ressortissants de l'Union européenne, en situation régulière, résidant en France depuis moins de deux ans, ont déclaré percevoir des ressources « autres ».

La situation des étrangers en situation régulière dépend beaucoup de leur durée de présence sur le territoire français. Ainsi, les taux de perception de transferts sociaux et de revenus du travail des étrangers en situation régulière et présents en France depuis plus de cinq ans sont très proches de ceux des ménages français (figure 19). Le niveau de vie des étrangers en situation régulière (hors ressortissants de l'Union européenne) s'accroît avec la durée passée en France (figure 20). Entre 2002 et 2011, le revenu des ménages étrangers présents en France depuis plus de six ans a augmenté, mais l'augmentation est plus faible que celle des ménages français dans le même temps. Ainsi, l'écart avec les ménages non étrangers s'accroît, y compris pour les ménages présents depuis longtemps sur le territoire.

FIGURE 20. NIVEAU DE VIE MENSUEL MOYEN DES ÉTRANGERS EN SITUATION RÉGULIÈRE (HORS RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE)



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Les niveaux de vie sont lissés, par application d'une moyenne mobile.

Note de lecture : le niveau de vie moyen des ménages étrangers titulaires d'un titre de séjour présent en France depuis moins d'un an était de 175€ en 2002 et 230€ en 2011 (en euros 2011).

Cet écart s'explique sans doute en partie par le fait que les ménages étrangers sont plus touchés par le chômage et qu'ils ont probablement été plus fortement frappés par la crise. Une étude de l'OCDE³³ montre qu'en période de récession, les étrangers sont proportionnellement plus touchés que les autochtones par le chômage. Cela s'explique en grande partie par le fait que la répartition de la main-d'œuvre étrangère est surreprésentée dans les secteurs les plus sensibles aux aléas conjoncturels (notamment le BTP et le commerce), que les actifs étrangers sont en moyenne relativement moins qualifiés par rapport à l'ensemble de la population active et que l'emploi étranger est plus concentré que l'emploi autochtone dans les catégories socioprofessionnelles les plus basses. Entre 2008 et 2011, le taux de chômage des personnes nées à l'étranger a progressé de 3,3 points de pourcentage entre 2008 et 2011 et celui des personnes nées en France a progressé de 1,7 point de pourcentage³⁴.

³³ « L'emploi étranger : perspectives et enjeux pour les pays de l'OCDE », in *Perspectives de l'emploi de l'OCDE, 2001*, chapitre 5. Document consultable à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/10/34/2079459.pdf>.

³⁴ « Perspectives des migrations internationales 2012. Note pays : France » - <http://www.oecd.org/dataoecd/31/53/50657494.pdf>.

► 3.3.3. LES ÉTRANGERS RENCONTRÉS VIVENT DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT PRÉCAIRES

En 2001 comme en 2011, 98 % des étrangers accueillis sont pauvres au sens de la pauvreté monétaire et 86 % sont en situation de grande pauvreté, c'est-à-dire disposent d'un niveau de vie inférieur à 40 % du niveau de vie médian (tableau 28). Rappelons que le seuil de pauvreté 2011 n'est pas connu et qu'il a été estimé à partir du seuil de 2010, revalorisé de l'inflation.

Sur l'ensemble des ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique, la quasi-totalité des étrangers sans statut et plus de trois quarts des ressortissants de l'Union européenne sont en situation de grande pauvreté.

TABLEAU 28. TAUX DE PAUVRETÉ ET DE GRANDE PAUVRETÉ CHEZ LES MÉNAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS RENCONTRÉS

	Ménages très pauvres (niveau de vie inférieur à 40 % du revenu médian)		Ménages pauvres (niveau de vie inférieur à 60 % du revenu médian)	
	2001	2011	2001	2011
Français	64	61	93	92
Étrangers	86	86	98	98
Migrants hors UE	Statut accordé	77	78	97
	Statut demandé en attente	98	98	100
	Déboutés, sans papiers	98	99	100
Union européenne	80	87	96	98

Champ : ménages français et étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2011, 61 % des ménages français et 86 % des ménages étrangers vivent au-dessous du seuil de pauvreté à 40 %.

Cette grande précarité des étrangers se retrouve dans leurs conditions de logement. En 2001, sur l'ensemble des situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique, les ménages étrangers étaient deux fois plus souvent privés de logement que les ménages français, ils le sont trois fois plus en 2011 (tableau 29). Ils sont plus souvent à la rue, dans des centres d'hébergement d'urgence ou dans des hôtels et cet écart s'est accru entre 2001 et 2011.

TABLEAU 29. CONDITION DE LOGEMENT DES MÉNAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS EN SITUATION DE PAUVRETÉ (EN %)

	2001			2011		
	Étrangers	Français	Écart	Étrangers	Français	Écart
Hôtel, pension, garni	3	2	1,8	5	1	6,4
Caravane, péniche, mobile home	0	3	0,1	1	2	0,7
Famille, amis	21	7	2,9	15	6	2,7
Centre d'hébergement	16	5	3,0	15	2	6,0
Squat, abri de fortune, rue	7	4	1,5	9	2	3,4
Absence de logement	47	21	2,2	45	13	3,4
Location HLM	36	43	0,8	30	45	0,7
Habitat collectif	-	-	-	8	3	3,2
Location privée	16	31	0,5	16	33	0,5
Propriétaire	1	5	0,3	1	6	0,2
Logement	53	79	0,7	55	87	0,6

Champ : ménages français et étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 3 % des étrangers et 2 % des français rencontrés par le Secours Catholique habitaient dans un hôtel. Les ménages étrangers habitaient 1,8 fois plus souvent dans un hôtel que les ménages français.

Comme toutes les personnes en situation de pauvreté, les étrangers sont fortement pénalisés par la hausse des prix des biens correspondant à des dépenses incompressibles (alimentation, logement, énergie). De plus, ils doivent s'acquitter d'un certain nombre de dépenses spécifiques à leur situation, telles que les timbres fiscaux pour le renouvellement des titres de séjour.

Les bénévoles interrogés dans le cadre de l'enquête baromètre crise-pauvreté du Secours Catholique (voir encadré 1) mentionnent très souvent les aides au paiement des timbres fiscaux pour les étrangers dans les nouvelles demandes qui leur sont adressées. Plus généralement, les étrangers apparaissent dans cette enquête comme un des publics dont les difficultés s'aggravent, avec les familles monoparentales et les personnes âgées.

ENCADRÉ 2. LA PAUVRETÉ EN EUROPE¹

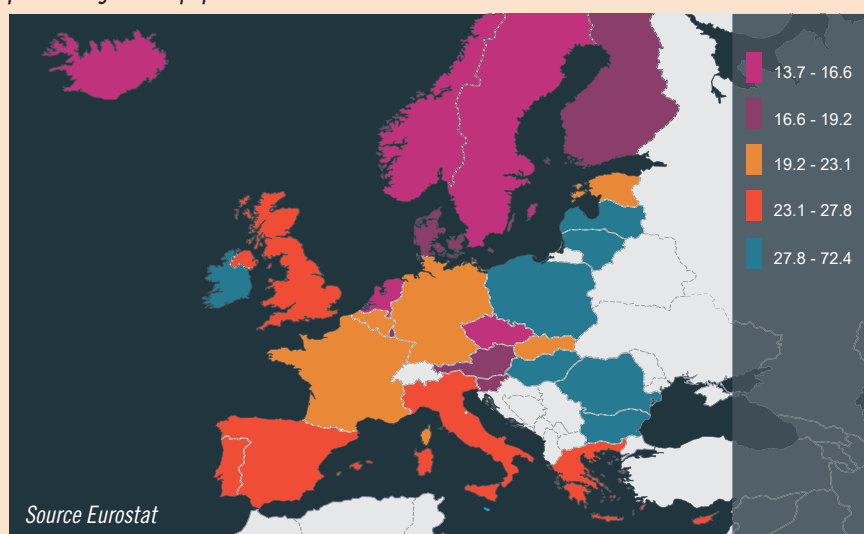
En 2010, 115 millions de personnes, soit 23,4 % des habitants de l'Union européenne, étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, selon la définition adoptée pour la stratégie Europe 2020 : les personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale sont les personnes en situation de pauvreté monétaire, les personnes en situation de privation matérielle grave² ou les personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail³.

C'est avec cette approche, plus large que la seule pauvreté monétaire relative donc, qu'a été adoptée la cible de réduction de la pauvreté et de l'exclusion, qui consiste en une réduction de 20 millions du nombre de personnes pauvres ou exclues d'ici à 2020.

Les taux de pauvreté et d'exclusion sociale sont très hétérogènes suivant les pays (voir carte). Les plus fortes proportions de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale se situent en Bulgarie (42 %), en Roumanie (41 %), en Lettonie (38 %), en Lituanie (33 %) et en Hongrie (30 %), et les plus faibles en République tchèque (14 %), en Suède et aux Pays-Bas (15 % chacun), ainsi qu'en Autriche, en Finlande et au Luxembourg (17 % chacun). La France est dans une position intermédiaire, avec un taux de 18,5 %.

PERSONNES EN RISQUE DE PAUVRETÉ OU D'EXCLUSION SOCIALE

pourcentage de la population totale

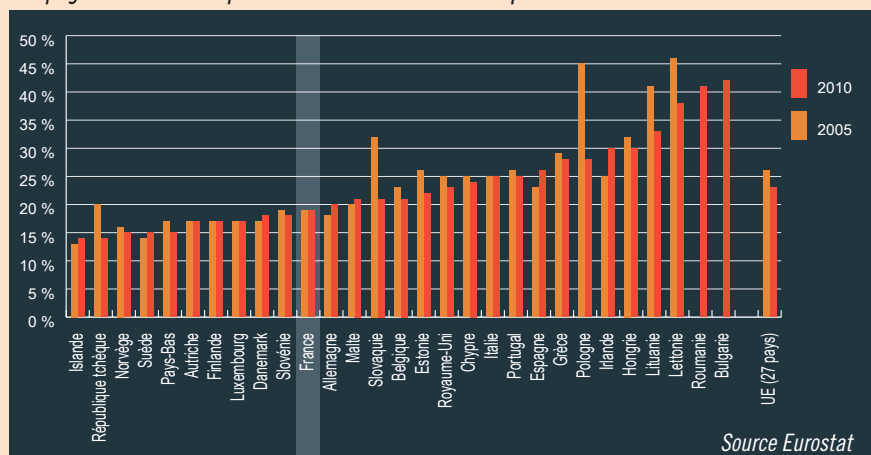


Si l'on observe séparément chacun des trois éléments définissant le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, on constate que 16 % de la population d'Union européenne était pauvre au sens monétaire, 8 % était en situation de privation matérielle grave et 10 % se trouvait dans des ménages à très faible intensité de travail. Le nombre total de personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est inférieur à la somme des personnes comptabilisées dans chacune des trois formes de pauvreté ou d'exclusion sociale, car certaines personnes sont affectées simultanément par plus d'une de ces formes.

Entre 2005 et 2010 (période la plus longue de disponibilité des données pour la plupart des pays), le taux de pauvreté et d'exclusion sociale a diminué en Europe de 2,2 points. En France, sur la même période, il est en légère hausse (+ 0,3 point).

TAUX DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE EN 2005 ET 2010

Les pays sont classés par ordre croissant de taux de pauvreté et d'exclusion sociale en 2010



¹ Toutes les données de cet encadré proviennent d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, qui s'appuie sur les données de l'enquête SILC (relative aux revenus et aux conditions de vie). Les principaux résultats sont résumés dans « 23 % of EU citizens were at risk of poverty or social exclusion in 2010 », M. Antuofermo, E. Di Meglio, Statistics in Focus 9/2012, Eurostat. Document consultable à l'adresse : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/product_details/publication?p_publication_code=KS-SF-12-009

² Les personnes en situation de privation matérielle grave sont confrontées à la privation d'au moins quatre des neuf éléments suivants. Elles ne sont pas en mesure : 1) de payer un loyer, un prêt immobilier ou des factures courantes à temps ; 2) de chauffer correctement leur domicile ; 3) de faire face à des dépenses imprévues ; 4) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours ; 5) de s'offrir une semaine de vacances en dehors de leur domicile ; 6) de posséder une voiture personnelle, 7) un lave-linge, 8) un téléviseur couleur, ou 9) un téléphone (incluant un téléphone portable).

³ Les personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail sont les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes (âgés entre 18 et 59 ans) ont utilisé en moyenne moins de 20 % de leur potentiel total de travail au cours de l'année précédente. Les étudiants sont exclus.



INTRODUCTION

AUX ANALYSES RÉGIONALES

Comme chaque année, les analyses régionales qui suivent font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2011. En dehors des départements d'outre-mer que nous étudions individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations ; si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente chaque année. Certaines de ces caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales. Il n'est guère possible en si peu de place de rendre compte pour chacune des régions de l'ensemble des évolutions sur les dix dernières années. Nous nous concentrons donc à chaque fois sur les évolutions qui semblent le plus significatives, en particulier parce qu'elles diffèrent de l'évolution constatée sur l'ensemble du territoire.

Les quelques éléments de conjoncture sont issus du panorama des régions françaises, publié par l'Insee. Ces indicateurs sont complétés par les bilans économiques et sociaux de l'année 2011 publiés par chacune des directions régionales de l'Insee, en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques.

POUR CHAQUE RÉGION, NOUS INDIQUONS DANS UN TABLEAU QUELQUES CHIFFRES DE CADRAGE COMPARÉS AUX MOYENNES MÉTROPOLITAINES :

- Le taux de variation annuel moyen de la population entre 1999 et 2011 (Insee).
- Les taux de chômage au 4^e trimestre 2001 et 2011 (Insee).
- Le pourcentage d'étrangers dans la population en 2008 (Insee).
- Le taux de pauvreté monétaire en 2009 avec le seuil à 60 % du niveau de vie médian et le seuil à 40 % du niveau de vie médian (Insee).
- Le niveau de vie moyen des ménages pauvres en 2009 (seuil à 60 % - Insee).
- La densité du parc social pour 1 000 habitants, calculée à partir des chiffres du parc locatif social au 1^{er} janvier 2011 (Commissariat général au développement durable, Chiffres et statistiques n° 271, décembre 2011).

DÉFINITIONS :

Niveau de vie : le niveau de vie, ou Revenu par unité de consommation (en euros 2011) (UC), est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'UC. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les UC sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC à chacune des autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC à chacun des enfants de moins de 14 ans.

Situation de pauvreté : c'est une personne ou une famille que le Secours Catholique a rencontrée, accompagnée ou aidée ; dans le domaine statistique, c'est analogue à la notion de « ménage » utilisée par l'Insee. Nous utilisons l'un ou l'autre terme sans distinction.

Demandeur : le demandeur est l'adulte de référence de cette « situation » ou ménage.

Ménage étranger : c'est un ménage dans lequel la personne de référence est étrangère, c'est-à-dire de nationalité autre que française.

¹ « Panorama des régions françaises », La France et ses régions, coll. « Insee Références », édition 2010.

ALSACE

	Alsace	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,6 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	7,6 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,4 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	5,1 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	11,3 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,3 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	773 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	59,2	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	10 200
Équipes	80
Bénévoles	1 640
Nombre de situations analysées	5 289

CONJONCTURE²

Au début des années 2000, le ralentissement économique et la contraction de l'activité en Alsace ont affecté la situation sur le marché du travail. La région connaît depuis une moindre progression de l'emploi comparée au niveau national, et même une diminution tout récemment. À la fin de l'année 2008, les réductions d'emplois sont marquées dans l'industrie où la quasi-totalité des secteurs affiche une baisse. La construction enregistre également un recul de ses emplois. L'emploi salarié frontalier, qui concerne près de 63 000 frontaliers alsaciens travaillant en Allemagne ou en Suisse, connaît également un repli. Dans ce contexte, le taux de chômage, jusqu'alors le plus faible des régions françaises, a augmenté dès 2002-2003, avec une croissance beaucoup plus accentuée qu'au niveau national jusqu'à la fin de 2005. Depuis, si le taux régional demeure toujours inférieur au taux national, l'écart s'est sensiblement réduit. En 2011, après un bon début d'année, le recul de l'intérim au second semestre conduit à une inflexion. À la fin de l'année 2011, le taux de chômage en Alsace est de 8,4 % de la population active, un niveau identique à celui de la fin 2010.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

Plus de 10 000 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés dans les accueils alsaciens du Secours Catholique, ce nombre ayant quasiment doublé en dix ans. Cette forte augmentation est à rapprocher de la dégradation économique : entre 2001 et 2011, l'Alsace est la région de France métropolitaine où le taux de chômage a le plus augmenté.

En 2011, la moitié des situations de pauvreté rencontrées en Alsace étaient déjà connues l'année précédente, signe d'une très forte persistance de la pauvreté. Les situations déjà connues représentaient moins d'un quart des situations dix ans plus tôt. Les couples avec enfants ont en particulier beaucoup augmenté. Le vieillissement des situations rencontrées s'observe comme sur l'ensemble du territoire. Alors qu'en 2001, la part des moins de 25 ans accueillis était plus élevée en Alsace que sur l'ensemble des accueils du territoire, cette part a fortement baissé et les moins de 25 ans représentent 8 % des demandeurs en 2011.

L'Alsace est une des premières régions concernées par l'accueil des étrangers. Ils représentent presque la moitié des situations en 2011 (40 % en 2001). Les nationalités de ces étrangers ont beaucoup changé en dix ans : en 2001, près de la moitié des ménages étrangers accueillis étaient algériens, marocains ou tunisiens. Ces nationalités ne représentent plus que 20 % des étrangers accueillis en 2011. À l'inverse, les étrangers venus d'Europe de l'Est, qui représentaient 16 % des étrangers en 2001, sont aujourd'hui 38 %. Ces ménages étrangers sont sur le territoire français depuis longtemps : dans 40 % des ménages, ils se trouvent en France depuis plus de cinq ans. Il s'agit dans la moitié des cas de ménages en situation régulière et dans 10 % des cas de ménages en situation irrégulière. La part des ménages étrangers en attente de statut a beaucoup baissé en dix ans.

En 2001, 40 % des demandeurs accueillis exerçaient un emploi, pour la très grande majorité en intérim ou en emploi saisonnier. Près de la moitié des demandeurs avaient changé de situation professionnelle dans les six derniers mois. La baisse très importante de ces emplois précaires s'est traduite par un effondrement du taux d'emploi. En 2011, les demandeurs ne sont plus que 13 % à exercer un emploi. Parallèlement, la part des chômeurs a nettement augmenté. Les chômeurs sans droits représentent en 2011 un tiers des situations (contre un quart pour la France entière). Les ménages percevant des ressources liées directement ou indirectement au travail ne représentent plus que 30 % des situations, alors qu'ils étaient 54 % dix ans plus tôt. À l'inverse, 40 % des ménages ne vivent que grâce aux transferts sociaux et 30 % ne perçoivent ni transferts, ni revenus du travail. Cette proportion, beaucoup plus importante que la moyenne nationale, s'explique en grande partie par la forte présence d'étrangers en situation très précaire.

Ainsi, le niveau de vie moyen des ménages rencontrés est de 425 € par mois, soit 15 % en deçà de la moyenne nationale. L'écart entre la moyenne alsacienne et la moyenne nationale s'explique par la part importante de ménages sans ressources. Si l'on n'examine que les ménages déclarant des ressources, la moyenne alsacienne est similaire à la moyenne nationale, en 2001 comme en 2011. Près de trois quarts des ménages vivent au-dessous du seuil de grande pauvreté, calculé comme 40 % du revenu médian, ce qui est très supérieur à la moyenne nationale.

Dans ces conditions, les impayés ont fortement augmenté : près de trois quarts des ménages rencontrés ont des impayés en 2011. C'est la région de France où le taux d'impayés est le plus élevé, après la Martinique. Comme sur l'ensemble du territoire français, les impayés concernant l'énergie ont beaucoup augmenté en dix ans, tandis que les impayés de mensualités de crédit à la consommation ont baissé.

² Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique et sociale 2011 en Alsace, Insee Alsace, Chiffres pour l'Alsace, dossier n°19, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/alsace/themes/ch_bilan/bilan2011/cpad19_entier.pdf).

		ALSACE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	78 %	51 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	75 %	75 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	41 %	22 %	30 %	24 %
	Femmes seules	11 %	12 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	6 %	7 %	6 %	6 %
	Pères seuls	2 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	20 %	26 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	20 %	29 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	15 %	8 %	13 %	10 %
	25-49 ans	69 %	69 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	16 %	23 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	60 %	52 %	77 %	70 %
	Maghreb	18 %	9 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	6 %	8 %	5 %	9 %
	UE sauf France	4 %	7 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	6 %	18 %	2 %	6 %
	Autres	5 %	5 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	35 %	49 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	64 %	42 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	2 %	10 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4 %	4 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	37 %	8 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	1 %	1 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	42 %	13 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	9 %	12 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	16 %	33 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	24 %	45 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	6 %	9 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	2 %	5 %	3 %	6 %
	Au foyer	8 %	9 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	16 %	17 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	33 %	41 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	40 %	30 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	35 %	39 %	44 %	45 %
	Travail seulement	6 %	7 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	19 %	24 %	28 %	28 %
Ressources « autres »		3 %	10 %	6 %	9 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)		314€	425€	434€	500€
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	78 %	72 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	95 %	95 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		64 %	73 %	67 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	43 %	37 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	28 %	34 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	28 %	11 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	31 %	37 %	42 %	41 %
	Location privée	24 %	26 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	2 %	10 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	42 %	27 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	196€	214€	152€	184€
	Parc privé	278€	212€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

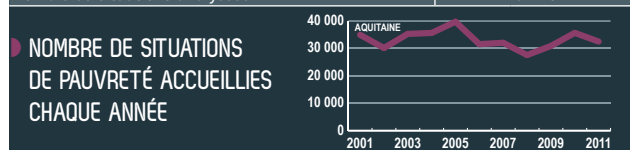
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

AQUITAINE

	Aquitaine	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	1,0 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	4,1 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	9,4 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	7,8 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	12,9 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,8 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	776 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	44,3	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	32 500
Équipes	191
Bénévoles	3 351
Nombre de situations analysées	3 228

CONJONCTURE³

Si de 2000 à 2008, la région connaît une progression de l'emploi de 1,3 % en moyenne par an, la crise économique vient stopper cet élan. Le chômage s'accroît pour atteindre au deuxième trimestre 2009 le taux de 8,7 %. Les spécialisations de l'économie ne permettent pas à la région de bénéficier du rebond économique en 2010, même si l'emploi repart grâce aux activités de services marchands et à l'intérim. Dynamique lors du premier semestre 2011, la croissance de l'économie régionale est devenue plus irrégulière en fin d'année. En 2011, les créations d'emplois sont moins nombreuses qu'en 2010 et le chômage augmente plus vite qu'au niveau métropolitain.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, 32 500 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés par le Secours Catholique en Aquitaine. Deux tiers des ménages rencontrés en 2011 viennent pour la première fois. En 2001, la moitié des ménages en situation de pauvreté étaient des nouveaux contacts, ce qui était la proportion la plus forte au sein des régions.

En 2011, l'Aquitaine est la région de France où le Secours Catholique rencontre le plus de demandeurs exerçant un emploi : dans près d'un quart des ménages rencontrés, la personne de référence a un emploi. Cette proportion n'a pas baissé entre 2001 et 2011, même si le type d'emploi occupé a changé, avec une baisse des travailleurs établis à leur compte et une hausse des personnes en emploi précaire et en CDI à temps plein. Dans un tiers des ménages rencontrés, la personne de référence est au chômage, en 2001 comme en 2011. Contrairement à ce que l'on observe en moyenne nationale, la proportion de chômeurs n'est pas plus importante que dix ans auparavant et celle des demandeurs d'emploi sans droits a légèrement baissé, tandis que la proportion de demandeurs d'emploi indemnisés a augmenté.

L'Aquitaine est une des régions où le Secours Catholique rencontre le moins d'étrangers. Ils représentent 13 % des ménages rencontrés en 2011, proportion identique à celle de 2001. Un tiers des étrangers

sont des ressortissants de l'Union européenne et un tiers des étrangers viennent du Maghreb. Contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des régions, la proportion d'étrangers en situation régulière (hors ressortissants de l'Union européenne) diminue entre 2001 et 2011, alors que celle des étrangers en attente de statut augmente. En Aquitaine, 40 % des étrangers rencontrés dans les accueils du Secours Catholique sont en France depuis moins de deux ans (27 % pour l'ensemble du territoire).

La part des ménages vivant sans aucune ressource est deux fois plus faible que la moyenne nationale, en lien avec la faible présence des étrangers parmi les situations rencontrées. Ainsi, le niveau de vie des ménages rencontrés est de 590 € par mois et par unité de consommation en 2011. Déjà supérieur à la moyenne sur l'ensemble des accueils du territoire en 2001, il a progressé plus vite en dix ans. Le taux de grande pauvreté est plus faible que la moyenne sur l'ensemble des accueils : 58 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique vivent au-dessous du seuil de grande pauvreté, défini comme 40 % du revenu médian.

En 2001 comme en 2011, trois quarts des ménages en situation de pauvreté étaient locataires. Contrairement à la plupart des régions, ils sont plus nombreux dans le parc privé que dans le parc social, même si une tendance à un rééquilibrage se dessine entre 2001 et 2011 : 42 % des locataires habitent dans le parc social en 2011, contre 36 % dix ans plus tôt. Cela reste très inférieur à la situation observée dans la plupart des régions. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, 70 % des ménages locataires rencontrés résident en HLM. Cela s'explique sans doute par la faiblesse du parc social (44 logements pour 1 000 habitants en 2011, contre 71 en France métropolitaine). De plus, le parc privé joue de fait le rôle de parc social : en 2011, le loyer moyen une fois déduites les aides au logement est similaire dans le parc privé et dans le parc social.

En 2011, près de deux tiers des ménages ont des impayés. Ces impayés ne concernent le loyer ou les mensualités d'accession à la propriété que dans un quart des cas. Dans plus de la moitié des cas, il s'agit d'impayés relatifs à des factures énergétiques.

³ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique et sociale 2011 en Aquitaine, Insee Aquitaine, Le Dossier n°76, avril 2012 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=18459).

		AQUITAINE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	51 %	66 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	70 %	82 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	27 %	24 %	30 %	24 %
	Femmes seules	16 %	19 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	6 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	4 %	3 %	3 %
	Mères seules	25 %	28 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	22 %	19 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	12 %	8 %	13 %	10 %
	25-49 ans	70 %	65 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	18 %	27 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	86 %	87 %	77 %	70 %
	Maghreb	7 %	5 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	1 %	5 %	9 %
	UE sauf France	2 %	4 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	2 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	66 %	58 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	33 %	39 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	1 %	3 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	2 %	5 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	12 %	15 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	9 %	3 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	23 %	23 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	13 %	15 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	20 %	18 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	33 %	33 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	0 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	13 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	7 %	3 %	6 %
	Au foyer	16 %	7 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	12 %	15 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	43 %	43 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	9 %	9 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	55 %	54 %	44 %	45 %
	Travail seulement	10 %	7 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	26 %	30 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	9 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	509 €	590 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	61 %	58 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	94 %	92 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	61 %	65 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	31 %	24 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	39 %	52 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	19 %	8 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	26 %	32 %	42 %	41 %
	Location privée	48 %	44 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	4 %	7 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	23 %	16 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	101 €	185 €	152 €	184 €
	Parc privé	143 €	188 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

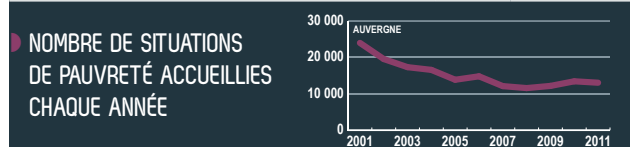
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

AUVERGNE

	Auvergne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,2 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	3,3 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,4 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	7,0 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	14,0 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	3,0 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	781 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	50,6	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	13 100
Équipes	98
Bénévoles	1 892
Nombre de situations analysées	3 811

CONJONCTURE⁴

Depuis 2008, l'évolution favorable de l'emploi s'est atténuée sous l'effet de la crise économique. L'emploi salarié marchand est en repli depuis le deuxième trimestre 2008 dans tous les secteurs d'activité. Le taux de chômage en Auvergne reste inférieur à la moyenne nationale mais a progressé sensiblement, passant de 6,6 % au deuxième trimestre 2008 à 8,4 % pour la même période en 2009. Si 2010 a marqué une amélioration de la situation, notamment dans l'agriculture, la construction, et dans une moindre mesure le commerce, cette tendance ne s'est pas confirmée en 2011. L'emploi salarié stagne et le marché du travail se dégrade légèrement.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

Après avoir connu une forte baisse entre 2001 et 2007, peut-être en lien avec l'amélioration de l'emploi, le nombre de ménages accueillis dans la région Auvergne s'est stabilisé. En 2011, un peu plus de 13 000 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés. 57 % d'entre eux sont adressés par les services sociaux, soit 90 % des ménages venus pour la première fois. Ce taux, qui est le plus élevé de toutes les régions de France métropolitaine, a fortement progressé en dix ans.

On retrouve en Auvergne la baisse de la proportion d'hommes seuls accueillis et la hausse des familles entre 2001 et 2011. Si la part des familles monoparentales a augmenté plus vite en dix ans que celle des couples avec enfants, ces derniers restent surreprésentés par rapport à la moyenne sur l'ensemble des accueils du territoire. En 2011, 27 % des ménages rencontrés étaient des couples avec enfants, soit une famille sur deux. Le nombre moyen d'enfants par famille a baissé en dix ans, mais l'Auvergne reste la région de France où les familles sont les plus nombreuses.

L'Auvergne n'est pas une région particulièrement jeune, mais les moins de 25 ans sont relativement nombreux dans les accueils et leur proportion dans les accueils a peu baissé sur la période, par rapport à la moyenne sur l'ensemble des accueils du territoire.

Les étrangers représentent moins de 10 % des ménages rencontrés dans les accueils du Secours Catholique. Entre 2001 et 2011, cette part est restée stable, avec une forte baisse de la proportion des ménages magrébins et une hausse des ménages venus d'Europe de l'Est et dans une moindre mesure des ménages venus d'Afrique subsaharienne. La proportion des ménages étrangers en situation irrégulière ou en attente de statut a augmenté : 70 % des étrangers rencontrés étaient en situation régulière en 2001, contre 60 % en 2011.

L'inactivité professionnelle, déjà plus importante que la moyenne sur l'ensemble des accueils du territoire en 2001, a progressé plus vite entre 2001 et 2011. En 2011, 53 % des demandeurs étaient inactifs. À l'inverse, les personnes titulaires d'un emploi sont moins présentes dans les accueils, du fait de la baisse importante des personnes occupant un emploi précaire. La proportion de ménages où la personne de référence est au chômage indemnisé a très fortement baissé en dix ans, tandis que nous rencontrons de plus en plus de chômeurs sans indemnités. Au total, 30 % des demandeurs sont à la recherche d'un emploi en 2011, ce qui est inférieur à la moyenne nationale.

Parmi les inactifs, un certain nombre perçoivent des revenus issus du travail, tels que les retraites et les indemnités maladie. En 2011, 7 % des ménages rencontrés touchent des indemnités maladies ou invalidité, ce qui est la proportion la plus élevée des régions de France. Cela explique que malgré le faible taux d'emploi, 40 % des ménages perçoivent des revenus dits du travail (qui se cumulent pour trois ménages sur quatre avec des prestations). La moitié des ménages ne disposent que de prestations pour vivre et 9 % des ménages n'ont ni prestations ni revenus du travail. Cette proportion, deux fois plus faible que la moyenne sur l'ensemble des accueils du territoire, s'explique en partie par la faible présence d'étrangers parmi les situations rencontrées.

La baisse de la proportion de personnes sans ressources s'est traduite entre 2001 et 2011 par une hausse du niveau de vie moyen et un recul de la grande pauvreté (71 % des ménages rencontrés en 2001, contre 65 % en 2011).

Le niveau général de formation des demandeurs s'élève. En 2001, 44 % étaient de niveau primaire, contre 26 % dix ans plus tard. Cependant, l'illettrisme reste très fréquent. 23 % des demandeurs ont des difficultés à lire et à écrire, en 2001 comme en 2011. C'est le taux le plus élevé au sein des différentes régions.

⁴ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique 2011, Insee Auvergne, Les Dossiers n°34, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/dossier/dossier34/dossier34.pdf).

		AUVERGNE		FRANCE ENTIERE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	55 %	63 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	61 %	90 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	28 %	24 %	30 %	24 %
	Femmes seules	14 %	15 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	8 %	8 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	4 %	3 %	3 %
	Mères seules	21 %	23 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	26 %	27 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	13 %	12 %	13 %	10 %
	25-49 ans	67 %	64 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	20 %	24 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	81 %	82 %	77 %	70 %
	Maghreb	12 %	6 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	4 %	5 %	9 %
	UE sauf France	3 %	3 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	0 %	5 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	71 %	59 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	28 %	35 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	1 %	6 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4 %	4 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	12 %	8 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	4 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	20 %	14 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	19 %	11 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	13 %	20 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	32 %	31 %	35 %	38 %
	Étudiant	4 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	11 %	12 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	14 %	11 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	15 %	23 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	48 %	53 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	13 %	9 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	50 %	52 %	44 %	45 %
	Travail seulement	11 %	10 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	27 %	29 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	6 %	9 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	446 €	551 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	71 %	65 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	95 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	33 %	48 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	24 %	28 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	30 %	38 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	29 %	18 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	29 %	27 %	42 %	41 %
	Location privée	38 %	38 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	6 %	12 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	27 %	23 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	132 €	156 €	152 €	184 €
	Parc privé	134 €	165 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

BASSE-NORMANDIE

	Basse-Normandie	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,3 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	1,9 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,8 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	7,4 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	13,3 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,7 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	788 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	74,7	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	18 000
Équipes	100
Bénévoles	2 050
Nombre de situations analysées	4 042

CONJONCTURE⁵

La région Basse-Normandie se caractérise par une spécialisation de son bassin d'emploi dans deux domaines principaux : l'automobile et les industries agricoles et alimentaires. Cette spécialisation régionale dans un secteur industriel en première ligne dans la compétition mondiale explique en partie que la Basse-Normandie a subi la récession plus durement que d'autres régions. En 2008, le produit intérieur brut (PIB) régional a reculé de 0,8 %, alors que le PIB de la France entière affichait une croissance ralentie mais positive. Si des signes de reprise d'activité apparaissent dans plusieurs secteurs tels que l'industrie et la construction, l'emploi n'en profite pas : en Basse-Normandie, celui-ci est en léger retrait (-0,3 %), alors que la tendance nationale est à la hausse.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

18 000 ménages ont été accueillis par le Secours Catholique en Basse-Normandie en 2011, soit une hausse de plus de 25 % en dix ans. On observe une très forte hausse du nombre de ménages en 2011, sans qu'il soit possible à ce stade de savoir s'il s'agit d'une augmentation réelle du nombre de ménages dans les accueils ou d'un changement dans le mode de comptabilisation des situations. Dans presque la moitié des cas, les ménages rencontrés étaient déjà connus l'année précédente, ce qui illustre les efforts d'accompagnement mais aussi l'enracinement des difficultés pour un certain nombre de ménages. Ainsi, en 2001, 40 % des ménages accueillis avaient connu un changement professionnel dans les six derniers mois. Ils ne sont plus que 25 % en 2011. Les ménages nouveaux venus sont adressés dans plus de 80 % des cas par les services sociaux.

Entre 2001 et 2011, la part des moins de 25 ans baisse et la part des plus de 50 ans augmente très fortement. La Basse-Normandie reste toutefois la région de France où la proportion de jeunes de moins de 25 ans est la plus importante parmi les situations rencontrées. Cette particularité se croise avec d'autres qui la confirment et la précisent : plus de personnes seules, hommes et femmes, et de couples sans enfant que de familles avec enfants ; plus d'étudiants

et de personnes en formation professionnelle que dans les autres régions, plus de demandeurs d'emploi sans droit aux indemnités de chômage.

Sur l'ensemble des ménages rencontrés, la moitié des personnes de référence sont en recherche d'emploi. Cette proportion, qui a fortement augmenté en dix ans, est la plus élevée des régions de France. Depuis dix ans, la part des chômeurs indemnisés diminue, tandis que celle des non indemnisés augmente très fortement. Globalement, la Basse-Normandie est une des régions où le taux d'activité des personnes rencontrées est le plus élevé ; la forme la plus courante d'inactivité est l'incapacité de travail pour raison de santé, qui fait aussi référence au travail. Les retraités, les personnes au foyer et les inactifs sans raison précise (« autre ») sont à l'inverse relativement peu nombreux. La pauvreté dans la région est active et laborieuse.

En 2001, seuls 8 % des ménages rencontrés ne percevaient ni revenus du travail ni prestations. Le taux de grande pauvreté (part des ménages dont le niveau de vie est inférieur à 40 % du niveau de vie médian en France métropolitaine) était le plus faible des régions de France et le niveau de vie moyen était supérieur de 25 % à celui de l'ensemble des ménages rencontrés en France. En dix ans, la situation s'est dégradée. La grande pauvreté a sensiblement augmenté et la proportion de ménages sans ressources a sensiblement augmenté, même si elle reste inférieure à la moyenne nationale. Pourtant, la proportion de jeunes de moins de 25 ans, non éligibles aux minima sociaux a baissé, de même que le nombre d'anomalies dans le versement des prestations, anomalies qui expliquent parfois l'absence de ressources (9 % de ménages déclaraient au moins une anomalie dans le versement d'une prestation en 2001, contre 5 % en 2011).

Cette hausse de la proportion des personnes sans ressources s'explique sans doute partiellement par la progression du nombre d'étrangers dans les situations de pauvreté. Ils représentent 12 % des ménages rencontrés en 2011 contre 8 % dix ans plus tôt. Cette hausse est toutefois plus lente que sur l'ensemble de la France et la Basse-Normandie est en 2001 comme en 2011 la région de France où l'on rencontre le moins d'étrangers dans les accueils du Secours Catholique (à l'exception de la Martinique).

Entre 2001 et 2011, le niveau de vie moyen est resté quasiment inchangé. Il est de 539 € par mois et par unité de consommation, soit 8 % de plus que la moyenne dans l'ensemble des accueils du territoire. Les loyers ont progressé plus vite que le niveau de vie, dans le parc social comme dans le parc privé. Si la proportion de ménages déclarant des impayés a baissé en dix ans, les impayés concernent de plus en plus souvent le loyer ou les frais d'accès à la propriété.

⁵ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique et sociale en Basse-Normandie. Bilan 2011, Insee Basse-Normandie, juin 2012.

		BASSE-NORMANDIE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	62 %	54 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	68 %	83 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	30 %	26 %	30 %	24 %
	Femmes seules	15 %	19 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	8 %	7 %	6 %	6 %
	Pères seuls	4 %	5 %	3 %	3 %
	Mères seules	22 %	23 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	21 %	19 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	16 %	12 %	13 %	10 %
	25-49 ans	68 %	62 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	16 %	26 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	92 %	88 %	77 %	70 %
	Maghreb	2 %	3 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	5 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	1 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	2 %	2 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	29 %	59 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	69 %	29 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	2 %	12 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	5 %	5 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	17 %	11 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	3 %	1 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	25 %	17 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	2 %	3 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	17 %	13 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	24 %	36 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	41 %	50 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	2 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	10 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	3 %	5 %	3 %	6 %
	Au foyer	10 %	5 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	8 %	7 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	31 %	30 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	8 %	13 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	46 %	45 %	44 %	45 %
	Travail seulement	9 %	9 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	37 %	32 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	6 %	7 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	533€	539€	434€	500€	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	59 %	64 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	93 %	93 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		84 %	62 %	67 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	33 %	37 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	34 %	34 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	23 %	11 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	47 %	50 %	42 %	41 %
	Location privée	27 %	24 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	4 %	7 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	22 %	19 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	133€	166€	152€	184€
	Parc privé	169€	221€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

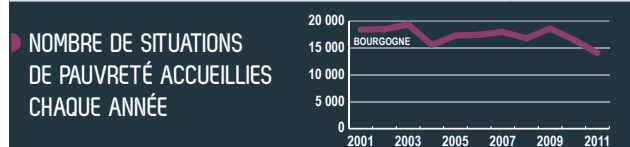
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

BOURGOGNE

	Bourgogne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,2 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	3,9 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,7 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	6,7 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	12,5 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,6 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	784 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	65,6	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	14 100
Équipes	111
Bénévoles	1 313
Nombre de situations analysées	3 936

CONJONCTURE⁶

Depuis 2008, la région connaît un repli économique, sur fond de récession nationale, sans que l'on puisse distinguer depuis des signes francs de reprise. Cette situation brise l'élan observé en 2005, année charnière marquant une reprise de l'activité qui se précise en 2006 : quasiment tous les secteurs gagnent alors des salariés, plus particulièrement les services aux entreprises et le secteur « santé-action sociale ». La reprise économique ne s'est pas vraiment confirmée en 2011. Après une année 2010 « hésitante », plusieurs secteurs ont amorcé une reprise qui s'est ensuite essoufflée. Les effets de la crise économique 2008-2009 ne sont pas effacés et bien souvent les niveaux d'avant-crise n'ont pas encore été rattrapés.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

Un peu plus de 14 000 ménages ont été rencontrés en 2011 dans les accueils du Secours Catholique en Bourgogne, soit 4 000 ménages de moins que dix ans auparavant. 42 % des ménages rencontrés étaient déjà connus l'année précédente, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Les étrangers représentent un quart des ménages rencontrés. Leur proportion dans les accueils a sensiblement augmenté en dix ans puisqu'ils ne représentaient que 20 % des ménages en 2001. Ces étrangers viennent essentiellement d'Afrique subsaharienne (32 % des étrangers), du Maghreb (28 %) et d'Europe de l'Est (27 %). La proportion de ménages maghrébins a fortement baissé, tandis que les proportions respectives de ménages venus d'Europe de l'Est et d'Afrique subsaharienne ont augmenté. Ces évolutions sont conformes à celles que l'on observe au niveau national. Toutefois, contrairement à la moyenne nationale, on n'observe pas de hausse marquée des ressortissants de l'Union européenne dans les accueils du Secours Catholique de Bourgogne. De plus, en dix ans la proportion d'étrangers en situation régulière a nettement diminué. À l'inverse la proportion d'étrangers en attente de statut ou en situation irrégulière a augmenté.

La configuration familiale des ménages en situation de pauvreté en Bourgogne est assez proche de celle de la moyenne française.

Les familles constituent la moitié des ménages rencontrés, en 2001 comme en 2011. Les structures familiales accueillies ont toutefois changé, la part des familles monoparentales augmentant, contrairement à celle des couples avec enfants. 48 % des familles étaient monoparentales en 2001, elles sont 55 % en 2011.

Dans plus de la moitié des ménages que nous rencontrons, la personne de référence est inactive. Ce taux, qui a légèrement augmenté en dix ans, est très supérieur à la moyenne nationale. Les causes d'inactivité identifiées (étudiant, retraité, problème de santé, au foyer) se retrouvent dans des proportions proches de celles de la moyenne nationale, mais l'inactivité sans raison identifiée est de loin la plus fréquente. C'est souvent celle de personnes en situation de grande exclusion, mais ici elle semble comprise plus largement, car la proportion de ménages vivant dans des substituts de logement n'est pas particulièrement importante dans la région. Dans le même temps, la proportion de chômeurs sans droits est la plus faible de toutes les régions de France (15 % en 2011, contre 26 % sur l'ensemble de la France). En dix ans, la hausse de la proportion de chômeurs sans droits est équivalente à la baisse de la proportion de chômeurs indemnisés. Au total, 28 % des demandeurs rencontrés sont au chômage, en 2001 comme en 2011.

En 2011, 19 % des demandeurs exercent un emploi. Ce taux s'est plutôt mieux maintenu que sur l'ensemble de la France entre 2001 et 2011, puisqu'il n'a baissé que de 3 points. Ainsi, plus de ménages rencontrés perçoivent des revenus issus directement ou indirectement du travail et la proportion de ménages ne percevant que des transferts ou sans ressources a baissé. Le niveau de vie moyen des ménages a progressé plus rapidement que la moyenne nationale. Il s'établit à 521 € en 2011, contre 500 € pour la moyenne nationale. La proportion de ménages vivant au-dessous du seuil de grande pauvreté a reculé (63 % des ménages en 2011, contre 69 % dix ans plus tôt). En 2011, 91 % des ménages accueillis sont pauvres au sens de la pauvreté monétaire, ce qui constitue le taux le plus bas. Cela signifie qu'un certain nombre de ménages, bien que vivant au-dessus du seuil de pauvreté monétaire, ont besoin d'aide.

⁶ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique de l'année 2011 en Bourgogne, Insee Bourgogne, Dossier n°58, mars 2012 (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/themes/dossiers/dossier_58.pdf).

		BOURGOGNE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	63 %	58 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	65 %	73 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	27 %	23 %	30 %	24 %
	Femmes seules	15 %	18 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	7 %	6 %	6 %
	Pères seuls	2 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	22 %	25 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	27 %	24 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	14 %	11 %	13 %	10 %
	25-49 ans	69 %	66 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	18 %	23 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	81 %	73 %	77 %	70 %
	Maghreb	10 %	8 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	3 %	9 %	5 %	9 %
	UE sauf France	2 %	2 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	2 %	7 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	64 %	57 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	33 %	36 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	2 %	7 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	5 %	5 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	14 %	12 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	3 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	22 %	19 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	19 %	13 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	10 %	15 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	28 %	28 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	2 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	11 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	3 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	12 %	9 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	24 %	23 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	49 %	51 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	21 %	19 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	40 %	38 %	44 %	45 %
	Travail seulement	10 %	11 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	29 %	32 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	3 %	10 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	432 €	521 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	69 %	63 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	93 %	91 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	55 %	53 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	46 %	38 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	31 %	31 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	26 %	8 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	44 %	43 %	42 %	41 %
	Location privée	24 %	27 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	5 %	7 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	27 %	23 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	152 €	191 €	152 €	184 €
	Parc privé	215 €	229 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

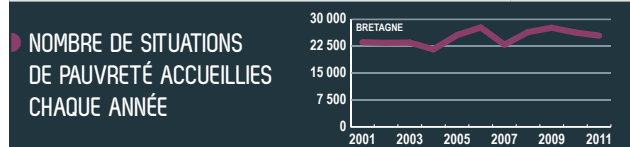
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

BRETAGNE

	Bretagne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,9 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	1,8 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,0 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	6,5 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	11,2 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,3 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	791 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	49,0	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	25 500
Équipes	243
Bénévoles	3 653
Nombre de situations analysées	3 944

CONJONCTURE⁷

La Bretagne n'a pas échappé à la crise économique, la chute de l'activité s'accompagnant d'une perte de 18 000 emplois. Les revenus déclarés par les ménages bretons ont également moins progressé. Avec les Pays de la Loire et l'Alsace, la région reste cependant la moins exposée. La pauvreté y est moins intense dans la mesure où les ménages les plus modestes disposent souvent de revenus plus proches du seuil de pauvreté qu'ailleurs. Après une année 2009 très difficile, 2010 marque la reprise de l'emploi en Bretagne. Le bilan économique global de 2011 fait apparaître une bonne tenue de l'activité. Mais cela ne doit pas cacher un net ralentissement en cours d'année, de même qu'une dégradation durable du marché du travail. La situation de l'emploi des femmes reste défavorable, tandis qu'on relève une moindre progression pour les jeunes que pour les seniors et les chômeurs de longue durée.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, 25 500 situations de pauvreté ont été rencontrées en Bretagne. Près de deux tiers des ménages rencontrés en 2011 viennent pour la première fois et parmi eux 83 % sont adressés par les services sociaux. Dix ans plus tôt, le Secours Catholique accueillait 23 500 ménages et les nouveaux venus ne représentaient qu'un peu plus de la moitié des ménages.

En 2001, le Secours Catholique rencontrait très peu d'étrangers dans les accueils bretons. En dix ans, la proportion d'étrangers en situation de pauvreté a nettement augmenté en Bretagne, même si elle reste inférieure à la moyenne nationale. Ces étrangers viennent principalement d'Afrique subsaharienne (40 % des étrangers rencontrés en 2011) et d'Europe de l'Est (27 %). La part des étrangers en situation régulière a diminué, au profit des étrangers en attente de statut ou sans papiers.

Les caractéristiques démographiques des situations accueillies ont très peu changé en dix ans. Les hommes seuls constituent 30 % des situations de pauvreté rencontrées, cette proportion n'ayant pas diminué en dix ans, contrairement à ce qui est observé sur

l'ensemble de la France. Les femmes seules sont également plus présentes dans les accueils bretons. Les familles représentent moins de la moitié des situations de pauvreté. Leur part n'a pas augmenté en dix ans, contrairement à la plupart des régions. Les familles monoparentales représentent deux tiers des familles rencontrées et la Bretagne est la région de France où les pères seuls sont le plus présents au sein des accueils.

Alors que la proportion de personnes sans logement stable diminue dans presque toutes les régions, elle augmente en Bretagne, passant de 17 à 20 % des ménages rencontrés. Sur l'ensemble des accueils du Secours Catholique, la proportion de ménages sans logement stable était de 27 % en 2001 et 23 % en 2011. En Bretagne, si la part des ménages résidant chez des membres de la famille ou chez des amis diminue, la part de ceux dormant dans des centres d'hébergement d'urgence, des abris de fortune ou à la rue augmente sensiblement.

En 2011, la moitié des ménages rencontrés sont locataires dans le parc social, soit 8 points de moins qu'en 2001. 22 % des ménages sont locataires du parc privé. Les loyers sont plutôt faibles, par rapport à la moyenne nationale et ils ont augmenté moins fortement (+7 % pour le parc social et +14 % pour le parc HLM, contre respectivement +21 % et +25 % sur l'ensemble de la France). Les ménages rencontrés sont beaucoup moins nombreux à avoir des impayés et les impayés ne concernent les loyers ou charges d'accession à la propriété que dans un tiers des cas.

La Bretagne est une des régions où l'isolement ressort le plus fortement. Les ruptures familiales et l'éloignement de la famille sont souvent mentionnés dans les circonstances particulières liées à la situation. Trois quarts des ménages rencontrés n'ont pas de proches sur qui ils peuvent s'appuyer. C'est aussi une région où les problèmes de santé apparaissent le plus souvent : maladie, accident ou handicap d'un membre de la famille (éventuellement le demandeur lui-même), incapacité de travail pour raison de santé.

En 2011, le niveau de vie des ménages bretons en situation de pauvreté est de 500 € par mois, ce qui est équivalent à la moyenne nationale. 14 % des ménages ne disposent d'aucunes ressources, soit 4 points de plus que dix ans auparavant.

⁷ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit. *Octant Analyse*, n°27, janvier 2012, Insee Bretagne.

		BRETAGNE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	54 %	61 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	88 %	83 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	29 %	30 %	30 %	24 %
	Femmes seules	18 %	19 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	6 %	5 %	6 %	6 %
	Pères seuls	4 %	5 %	3 %	3 %
	Mères seules	26 %	25 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	17 %	16 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	15 %	11 %	13 %	10 %
	25-49 ans	69 %	66 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	16 %	23 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	91 %	79 %	77 %	70 %
	Maghreb	3 %	2 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	3 %	9 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	2 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	0 %	6 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	61 %	46 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	37 %	47 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	3 %	8 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	5 %	3 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	17 %	12 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	3 %	1 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	25 %	17 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	18 %	12 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	20 %	27 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	38 %	39 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	14 %	17 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	2 %	4 %	3 %	6 %
	Au foyer	11 %	5 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	7 %	15 %	16 %	18 %
	Sous-total inactivité	36 %	42 %	41 %	43 %
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	10 %	14 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	50 %	48 %	44 %	45 %
	Travail seulement	10 %	8 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	31 %	30 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	4 %	6 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	450 €	500 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	73 %	69 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	94 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	73 %	54 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	36 %	34 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	27 %	30 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	16 %	15 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	57 %	49 %	42 %	41 %
	Location privée	23 %	22 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	3 %	9 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	17 %	20 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	115 €	128 €	152 €	184 €
	Parc privé	157 €	197 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

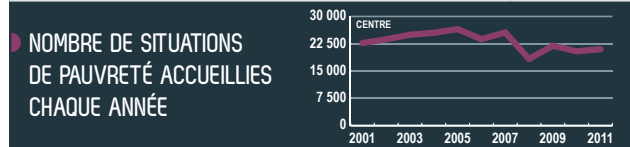
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

CENTRE

	Centre	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,4 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	4,1 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,7 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	6,2 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	11,8 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,4 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	781 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	72,3	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	21 000
Équipes	153
Bénévoles	1 888
Nombre de situations analysées	4 192

CONJONCTURE⁸

L'économie régionale poursuit son redressement après la forte récession de 2008-2009. Entre 2010 et 2011, la progression de l'emploi est légèrement supérieure à l'augmentation métropolitaine. En 2011, la région Centre enregistre de nouveau une hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Cette hausse touche toutes les tranches d'âges, les seniors restant les plus fragilisés par la dégradation du marché du travail.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, 21 000 ménages ont été rencontrés par le Secours Catholique dans la région Centre. Un tiers de ces ménages étaient déjà connus l'année précédente et les ménages qui viennent pour la première fois sont adressés par les services sociaux dans 80 % des cas. En dix ans, cette proportion a nettement augmenté : en 2001, seuls 63 % des ménages qui venaient pour la première fois au Secours Catholique étaient adressés par les services sociaux, tandis que 30 % venaient de leur propre initiative.

Légèrement majoritaires en 2001, les familles représentent 60 % des ménages en situation de pauvreté en 2011. Cette hausse est liée à l'augmentation de la proportion de familles monoparentales : elles représentaient 27 % des ménages en situation de pauvreté en 2001 et 35 % en 2011. En 2001 comme en 2011, un ménage accueilli sur quatre est un couple avec enfants. Dans le même temps, la proportion de personnes seules diminue.

En 2011, 28 % des situations de pauvreté concernent un ménage étranger. Cette proportion a sensiblement augmenté en dix ans. Près de la moitié des ménages étrangers viennent de pays d'Afrique subsaharienne et un quart viennent de pays du Maghreb. Il s'agit essentiellement d'étrangers en situation régulière. Depuis dix ans, la part des étrangers rencontrés par le Secours Catholique en attente de statut a fortement baissé, en lien avec l'allongement de la durée de présence en France. En 2011, près de la moitié des étrangers rencontrés étaient en France depuis plus de cinq ans et trois quarts depuis plus de deux ans. Les étrangers sans papiers

constituent 8 % des ménages étrangers en situation de pauvreté. C'est deux fois plus qu'il y a dix ans.

Dans un quart des ménages en situation de pauvreté, la personne de référence exerce un emploi. Cette proportion est la même qu'il y a dix ans, alors qu'elle a baissé dans la plupart des régions. Les emplois en CDI à temps plein représentent un tiers des emplois, en 2001 comme en 2011. Les emplois aidés ont fortement diminué, tandis que les emplois à temps partiel ont augmenté. Dans tous les cas, ce sont des emplois qui ne permettent pas au ménage de vivre, sans une aide extérieure.

La personne de référence est au chômage dans un ménage sur trois. Il s'agit le plus souvent de chômage sans droits reconnus (20 % des ménages rencontrés, en 2001 comme en 2011). Comme pour l'ensemble de la France, la part des chômeurs indemnisés a baissé en dix ans, tandis que la part des retraités augmente. Au total, 42 % des ménages perçoivent des revenus directs ou indirects du travail, soit un peu moins qu'en 2001. Le niveau de vie moyen est de 541 € par mois et par unité de consommation. Il a augmenté de 44 € depuis 2001, en neutralisant l'effet de l'inflation.

En 2001 comme en 2011, trois quarts des ménages rencontrés sont locataires, dans la grande majorité des cas dans le parc social. Les loyers, après aide au logement, sont largement inférieurs dans le parc social, même si en dix ans, ils ont augmenté beaucoup plus vite que dans le parc privé, ce qui conduit à réduire l'écart. La part des ménages propriétaires a augmenté de manière assez significative et le Centre est en 2011 la région de France où le Secours Catholique rencontre le plus de ménages de propriétaires en situation de pauvreté (à l'exception de la Martinique). La proportion de ménages vivant sans logement ou dans des substituts de logement a en revanche plus fortement diminué que sur l'ensemble de la France. Les personnes vivant à la rue ou dans des abris de fortune représentent moins de 1 % des situations rencontrées et les personnes vivant en centre d'hébergement environ 2 %.

⁸ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique et social de la région Centre 2011, Insee Centre, Dossiers n°17, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=18693).

		CENTRE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	68 %	66 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	63 %	80 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	23 %	17 %	30 %	24 %
	Femmes seules	19 %	17 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	7 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	4 %	3 %	3 %
	Mères seules	24 %	30 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	24 %	24 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	12 %	10 %	13 %	10 %
	25-49 ans	68 %	64 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	20 %	26 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	80 %	72 %	77 %	70 %
	Maghreb	9 %	7 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	7 %	13 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	1 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	2 %	4 %	2 %	6 %
	Autres	2 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	59 %	72 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	37 %	20 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	4 %	8 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	7 %	7 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	14 %	13 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	3 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	24 %	23 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	0 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	17 %	13 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	20 %	20 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	37 %	33 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	9 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	8 %	3 %	6 %
	Au foyer	8 %	7 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	14 %	19 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	39 %	43 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	13 %	14 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	42 %	44 %	44 %	45 %
	Travail seulement	11 %	11 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	34 %	31 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	10 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	497 €	541 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	62 %	64 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	92 %	92 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	74 %	58 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	39 %	37 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	34 %	40 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	15 %	11 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	54 %	54 %	42 %	41 %
	Location privée	21 %	20 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	5 %	15 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	19 %	11 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	151 €	176 €	152 €	184 €
	Parc privé	254 €	214 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

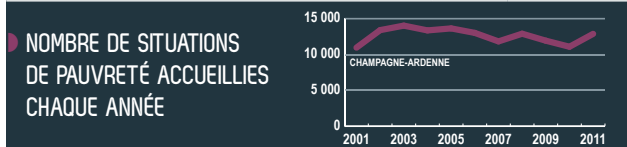
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

CHAMPAGNE-ARDENNE

	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,1 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	3,7 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	10,0 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	8,0 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	14,6 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	3,0 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	776 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	105,9	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	12 900
Équipes	110
Bénévoles	1 250
Nombre de situations analysées	1 903

CONJONCTURE⁹

Entre 2001 et 2006, la Champagne-Ardenne a accueilli 76 200 nouveaux habitants alors que 104 600 personnes ont quitté la région. En perdant chaque année 4,5 habitants pour 1 000 présents, la Champagne-Ardenne est la deuxième région la plus déficitaire de France, après l'Île-de-France.

Amorcée au troisième trimestre 2010, la reprise des créations d'emploi en Champagne-Ardenne ne résiste pas à la dégradation générale de la conjoncture économique. Par ailleurs, en Champagne-Ardenne, le prolongement ou l'aboutissement de quelques plans sociaux importants, dont certains remontent à la période de crise 2008-2009, accentuent fortement le retournement conjoncturel. Ainsi, entre décembre 2010 et décembre 2011, l'emploi salarié marchand champardennais recule de 0,8 %, soit une perte nette de 2 300 emplois.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, près de 13 000 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés par le Secours Catholique en Champagne-Ardenne. Ils étaient 11 000 dix ans plus tôt. La moitié de ces ménages sont des ménages qui étaient déjà connus par les équipes l'année précédente. Ce taux très fort indique un effort d'accompagnement des équipes, mais aussi la récurrence des difficultés des personnes rencontrées. Les ménages qui viennent pour la première fois sont adressés par les services sociaux dans deux tiers des cas, ce qui est le taux le plus faible parmi les différentes régions. Dans un tiers des cas, les ménages viennent de leur propre initiative.

Plus de six ménages rencontrés sur dix sont des familles, proportion stable entre 2001 et 2011. Les personnes seules, et en particulier les hommes seuls sont moins nombreux dans les accueils en Champagne-Ardenne que dans la plupart des autres régions.

Entre 2001 et 2011, on observe une nette augmentation de la part des étrangers dans les accueils (22 % des ménages en 2011, contre 15 % en 2001). Ces nouveaux étrangers sont essentiellement des étrangers en attente de statut, donc dans une

situation particulièrement précaire. La proportion des étrangers en situation régulière baisse donc mécaniquement, tandis que celle des étrangers sans papiers est en hausse. La part des étrangers venus d'Europe de l'Est augmente fortement. En 2011, près d'un ménage sur dix rencontrés dans les accueils vient d'Europe de l'Est. Parallèlement, comme dans la plupart des régions de France, la part des ménages maghrébins diminue fortement.

L'arrivée d'étrangers qui n'ont pas le droit de travailler (étrangers en attente de statut ou en situation irrégulière), explique sans doute en partie la hausse du taux d'inactivité depuis dix ans. En 2011, près de la moitié des demandeurs sont inactifs, soit une hausse de 6 points en dix ans. Les demandeurs exercent moins souvent un emploi ou sont moins souvent au chômage indemnisé et la part des demandeurs au chômage sans droits augmente. Ainsi, de moins en moins de ménages perçoivent des revenus du travail et la part des ménages ne percevant ni revenus du travail ni prestations augmente. Pour pallier cette situation, de plus en plus de ménages perçoivent des revenus « autres ». Ces revenus, qui proviennent essentiellement du travail informel ou éventuellement d'aides intrafamiliales, concernent 17 % des ménages rencontrés en 2011.

Le niveau de vie moyen des personnes en situation de pauvreté a augmenté moins vite que sur l'ensemble des régions de France. En 2011, les ménages rencontrés en Champagne-Ardenne disposaient en moyenne de 529 € par mois et par unité de consommation, soit 27 € de plus qu'il y a dix ans (en corrigeant de l'inflation). La grande pauvreté a augmenté au sein des ménages accueillis. En 2001, 64 % des ménages que nous rencontrions vivaient au-dessous du seuil de grande pauvreté, défini comme 40 % du revenu médian. Dix ans plus tard, ils sont 71 %.

En lien avec ces évolutions, la situation du logement s'est dégradée. La Champagne-Ardenne est en 2011 la région de France métropolitaine qui dispose du plus grand parc de logements sociaux, proportionnellement à son nombre d'habitants. Si la proportion de locataires dans le parc social reste très supérieure à la moyenne nationale, elle a fortement diminué en dix ans. Contrairement à la plupart des régions, les loyers n'ont pas augmenté beaucoup plus vite que l'inflation en dix ans, ils sont même restés stables dans le parc social. Dans le même temps, la proportion de personnes vivant dans des substituts de logement s'accroît. 12 % des ménages rencontrés dorment dans des centres d'hébergement ou dans la rue en 2011, alors qu'ils n'étaient que 4 % dix ans plus tôt.

⁹ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique et social 2011, Insee dossier Champagne-Ardenne, n°36, juin 2012.

		CHAMPAGNE-ARDENNE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	59 %	51 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	54 %	62 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	18 %	16 %	30 %	24 %
	Femmes seules	13 %	12 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	9 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	29 %	29 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	31 %	31 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	12 %	10 %	13 %	10 %
	25-49 ans	68 %	70 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	19 %	20 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	85 %	78 %	77 %	70 %
	Maghreb	10 %	4 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	4 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	2 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	9 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	3 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	73 %	38 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	25 %	53 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	2 %	9 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	5 %	4 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	11 %	10 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	4 %	3 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	20 %	17 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	20 %	13 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	18 %	22 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	38 %	35 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	6 %	10 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	3 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	25 %	13 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	6 %	18 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	41 %	47 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	8 %	14 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	50 %	50 %	44 %	45 %
	Travail seulement	8 %	6 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	34 %	30 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	17 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	502 €	529 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	64 %	71 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	95 %	95 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	67 %	67 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	45 %	49 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	29 %	40 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	25 %	14 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	66 %	57 %	42 %	41 %
	Location privée	17 %	18 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	3 %	7 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	14 %	18 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	188 €	189 €	152 €	184 €
	Parc privé	190 €	210 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

FRANCHE-COMTÉ

	Franche-Comté	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,4 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	4,5 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,6 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	6,0 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	12,8 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,5 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	783 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	65,7	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	10 200
Équipes	80
Bénévoles	1 640
Nombre de situations analysées	5 289

CONJONCTURE¹⁰

La Franche-Comté est la région de France métropolitaine la plus touchée par la crise de 2008-2009. En effet, la région est particulièrement sensible aux aléas économiques du fait à la fois du poids plus important de l'industrie et de la concentration de l'activité dans une poignée de secteurs, en particulier, celui de l'automobile. La Franche-Comté n'a pas bénéficié de la reprise enregistrée à l'échelle métropolitaine en 2010 et au cours de l'année 2011, son activité économique et son marché du travail se dégradent de nouveau.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, 11 300 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés par le Secours Catholique dans la région de Franche-Comté. Le nombre de ménages rencontrés, qui a baissé continûment entre 2001 et 2009, augmente depuis deux ans.

En 2001, 60 % des ménages rencontrés venaient pour la première fois. Dix ans plus tard, les ménages rencontrés pour la première fois dans l'année ne sont plus que 52 %. C'est le signe d'un renforcement de l'accompagnement, mais aussi que la pauvreté est souvent durable. Dans trois quarts des cas, les nouveaux ménages sont adressés par les services sociaux, en 2001 comme en 2011.

La situation familiale des ménages en situation de pauvreté en Franche-Comté en 2011 est très proche de ce qu'on observe en moyenne sur l'ensemble du territoire. Un peu plus de la moitié des situations de pauvreté rencontrées sont des familles. Dans 60 % des cas, il s'agit de familles monoparentales. Un peu moins de la moitié des situations rencontrées sont donc des ménages sans enfant. Ceux-ci sont pour la moitié des hommes seuls, pour un tiers des femmes seules, le reste étant des couples sans enfant.

En 2001 comme en 2011, le niveau de vie des ménages rencontrés est très proche du niveau de vie moyen des situations de pauvreté sur l'ensemble du territoire. Les taux de pauvreté et de grande pauvreté sont également très proches de la moyenne.

Contrairement à ce que l'on observe au niveau national, la proportion d'étrangers n'a pas augmenté dans les accueils de Franche-Comté. Dans un cas sur cinq, le demandeur est un étranger, en 2001 comme en 2011. Les régions du monde d'où viennent les étrangers évoluent très fortement. Les ménages algériens, marocains ou tunisiens, qui représentaient deux tiers des étrangers rencontrés en 2001, n'en constituent plus qu'un tiers en 2011. Moins de 10 % des étrangers rencontrés venaient d'Europe de l'Est en 2001. Ils sont plus d'un tiers en 2011, ce qui est très supérieur à la moyenne nationale. Par ailleurs, la proportion d'étrangers en attente de statut a baissé, contrairement à celle des étrangers en situation régulière ou sans papiers.

Dans presque un ménage sur deux rencontrés, la personne de référence est au chômage. Cette proportion a fortement augmenté en dix ans. En outre, de plus en plus de chômeurs sont sans droits, la proportion de chômeurs indemnisés diminuant. La part des demandeurs exerçant un emploi diminue, qu'il s'agisse de CDI ou d'emplois précaires. En 2011, 15 % des demandeurs ont un emploi. La part des demandeurs inactifs diminue également entre 2001 et 2011, mais dans une moindre mesure. Les motifs d'inactivités changent : de moins en moins de demandeurs se déclarent au foyer. En revanche, la part des inactivités pour raison de santé augmente. La Franche-Comté est d'ailleurs la région de France qui rencontre le plus de ménages formulant des demandes liées à la santé ou à l'accès aux soins (5 % des ménages font une demande en ce sens).

En 2001 comme en 2011, 17 % des ménages en situation de pauvreté subissaient au moins une anomalie ou un délai dans la perception de leur revenu. C'est le taux le plus élevé de l'ensemble des régions de France. Cela peut être lié à des délais de constitution de dossier pour les prestations sociales, mais aussi à des anomalies concernant d'autres transferts. Ainsi, 8 % des ménages rencontrés en Franche-Comté perçoivent une pension alimentaire, ce qui est la proportion la plus élevée parmi l'ensemble des régions. La Franche-Comté est également la région de France où la présence de temps en temps d'enfants au domicile (garde alternée, enfants placés...) est le plus souvent mentionnée comme une circonstance particulière de la situation de pauvreté.

¹⁰ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique 2011 en Franche-Comté, Insee Franche-Comté, Les Dossiers, n°24 (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/aes/D24/be11_00_sommaire/be11.pdf).

		FRANCHE-COMTÉ		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	60 %	52 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	74 %	75 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	28 %	24 %	30 %	24 %
	Femmes seules	15 %	16 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	6 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	4 %	3 %	3 %
	Mères seules	25 %	29 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	22 %	22 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	13 %	11 %	13 %	10 %
	25-49 ans	68 %	66 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	19 %	23 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	79 %	79 %	77 %	70 %
	Maghreb	14 %	7 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	1 %	2 %	5 %	9 %
	UE sauf France	2 %	3 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	2 %	8 %	2 %	6 %
	Autres	2 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	53 %	56 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	45 %	37 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	3 %	7 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	5 %	3 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	15 %	9 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	2 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	22 %	14 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	17 %	14 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	21 %	32 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	38 %	46 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	8 %	12 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	5 %	3 %	6 %
	Au foyer	12 %	7 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	14 %	12 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	39 %	37 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	20 %	16 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	42 %	46 %	44 %	45 %
	Travail seulement	8 %	8 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	30 %	31 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	8 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	436 €	507 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	69 %	68 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	94 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	71 %	61 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	42 %	46 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	21 %	25 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	28 %	19 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	55 %	49 %	42 %	41 %
	Location privée	17 %	22 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	4 %	9 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	25 %	19 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	195 €	173 €	152 €	184 €
	Parc privé	189 €	204 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

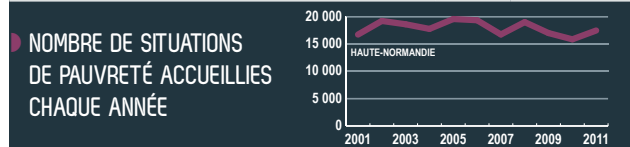
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

HAUTE-NORMANDIE

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,3 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	2,8 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	10,5 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	8,7 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	13,0 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,4 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	782 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	92,4	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	17 500
Équipes	98
Bénévoles	1 256
Nombre de situations analysées	3 597

CONJONCTURE¹¹

Entre 1999 et 2006, l'emploi augmente de +0,6 % en moyenne chaque année. Cette progression reste cependant moins marquée qu'au niveau national (+1,2 %). Cette tendance s'inverse avec la crise en 2008 et 2009, pour se stabiliser à partir de 2010. 2011 est la deuxième année consécutive de stabilité approximative sur le front de l'emploi et du chômage. Dans le même temps, le nombre de bénéficiaires du RSA et le chômage de longue durée continuent d'augmenter (42 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an).

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, 17 500 ménages ont été accueillis par les équipes du Secours Catholique en Haute-Normandie. Ce chiffre a légèrement fluctué au cours de ces dix dernières années, tout en conservant le même ordre de grandeur.

Deux tiers des ménages accueillis sont des ménages qui n'avaient pas été rencontrés l'année précédente. Cette proportion est la même en 2001 et en 2011. Au contraire, la part des personnes adressées par les services sociaux a augmenté en dix ans. Six ménages sur dix venus pour la première fois étaient adressés par les services sociaux en 2001. Dix ans plus tard, ce sont trois quarts des nouveaux arrivants.

Contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des régions de France, la proportion de familles accueillies n'a pas augmenté en dix ans. La part des familles monoparentales est stable, tandis que celle des couples avec enfants diminue. Les équipes du Secours Catholique accueillent au contraire plus de femmes seules en 2011 que dix ans auparavant. En 2011, elles représentent 18 % des situations de pauvreté, contre 13 % en 2001. Cela est à rapprocher du vieillissement des personnes rencontrées : un quart des demandeurs ont plus de 50 ans en 2011.

Concernant les ménages étrangers en situation de pauvreté, on observe très peu de changement. Les ménages étrangers représentent

20 % des ménages rencontrés, en 2001 comme en 2011, proportion largement inférieure à la moyenne nationale. La moitié des ménages étrangers sont en situation régulière, 42 % sont en attente de statut, les 7 % restants étant en situation irrégulière. La seule évolution notable sur les dix dernières années est la très forte baisse de la part des ménages venus du Maghreb, tandis que la part des ménages venus d'Afrique subsaharienne et dans une moindre mesure celle des ménages venus d'Europe de l'Est augmentent. En 2011, seuls 4 % des ménages rencontrés en Haute-Normandie sont algériens, marocains ou tunisiens, alors qu'ils représentent 8 % des ménages rencontrés sur la France entière.

La Haute-Normandie est une des régions où le niveau de vie des ménages en situation de pauvreté a le plus augmenté en dix ans. En 2011, les ménages rencontrés disposent en moyenne de 566 € par mois et par unité de consommation. En dix ans, le niveau de vie moyen s'est élevé de 143 € (en euros constants, c'est-à-dire en neutralisant l'inflation), soit le double de ce qui est constaté dans l'ensemble des accueils du Secours Catholique. Cette hausse du niveau de vie moyen a permis un recul de la très grande pauvreté. En 2001, près de trois quarts des ménages rencontrés vivaient sous le seuil de grande pauvreté, défini comme 40 % du revenu médian. Dix ans plus tard, cette proportion diminue et passe à deux tiers. La hausse du niveau de vie s'explique en partie par la baisse de la proportion de ménages sans aucune ressource (15 % en 2001, 10 % en 2011). La part des ménages ne percevant ni revenus du travail ni transferts n'a pas baissé, mais de plus en plus de ménages ont recours à des ressources dites « autres », qui recouvrent essentiellement le travail informel ou des aides intrafamiliales.

Entre 2001 et 2011, la part des demandeurs exerçant un emploi est restée à peu près la même. La part des demandeurs au chômage a baissé, tandis que la part des demandeurs inactifs a augmenté. En 2011, 41 % des demandeurs sont inactifs, soit 5 points de plus que dix ans auparavant. En lien avec le vieillissement des ménages rencontrés, les demandeurs à la retraite ou inactifs pour raison de santé ont vu leur part augmenter. À l'inverse, celle des demandeurs au foyer a fortement baissé. L'inactivité sans motifs précis a également fortement augmenté.

En 2011, près de neuf ménages rencontrés sur dix vivent dans un logement stable. La part des ménages résidant en HLM a légèrement baissé depuis dix ans, tandis que la part des ménages locataires dans le parc privé a augmenté. Entre 2001 et 2011, les loyers ont augmenté plus vite dans le parc social que dans le parc privé. La proportion de ménages ayant des impayés a diminué en dix ans et les impayés relatifs au loyer ou aux mensualités d'accession à la propriété sont en baisse. De plus en plus d'impayés concernent au contraire les factures énergétiques. Les impayés d'eau restent également très fréquents.

¹¹ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan 2011 : l'année économique et sociale en Haute-Normandie, Insee Haute-Normandie, Cahier d'aval n°93, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/haute-normandie/themes/cahier_aval/cava93/img/cava93_integral.pdf).

		HAUTE-NORMANDIE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	66 %	65 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	60 %	74 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	23 %	21 %	30 %	24 %
	Femmes seules	13 %	18 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	6 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	2 %	3 %	3 %
	Mères seules	28 %	29 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	26 %	23 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	11 %	10 %	13 %	10 %
	25-49 ans	72 %	65 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	17 %	25 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	79 %	80 %	77 %	70 %
	Maghreb	14 %	4 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	4 %	9 %	5 %	9 %
	UE sauf France	0 %	2 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	3 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	51 %	51 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	43 %	42 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	7 %	7 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4 %	5 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	11 %	9 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	2 %	1 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	17 %	16 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	18 %	11 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	27 %	30 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	45 %	42 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	2 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	6 %	10 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	3 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	14 %	6 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	11 %	17 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	36 %	41 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	16 %	16 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	46 %	44 %	44 %	45 %
	Travail seulement	7 %	9 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	31 %	32 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	13 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	423€	566€	434€	500€	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	73 %	61 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	96 %	92 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	74 %	61 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	50 %	39 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	27 %	40 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	15 %	6 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	59 %	52 %	42 %	41 %
	Location privée	18 %	23 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	4 %	13 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	19 %	12 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	144€	193€	152€	184€
	Parc privé	185€	229€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

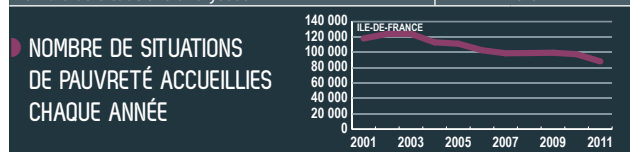
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

ÎLE-DE-FRANCE

	Île-de-France	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,7 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	12,4 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,2 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	6,7 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	12,5 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,8 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	758 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	101,3	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	88 200
Équipes	451
Bénévoles	7 565
Nombre de situations analysées	10 074

CONJONCTURE¹²

En Île-de-France, le taux de chômage reste plus bas qu'en province, malgré une augmentation sensible depuis la fin de l'année 2008. En 2011, l'emploi progresse légèrement, mais sans que le taux de chômage diminue. Ce taux s'établit à 8,2 % de la population active au quatrième trimestre 2011 contre 9,3 % en France métropolitaine. Le revenu disponible par habitant est nettement supérieur à celui des autres régions et les inégalités de niveau de vie sont plus prononcées qu'en province, surtout du fait de la présence de ménages à très hauts revenus. Au 31 décembre 2011, 344 800 allocataires perçoivent le RSA en Île-de-France, soit une augmentation de 2,4 % après une hausse de 5 % en 2010. En tenant compte des conjoints et enfants à charge, le RSA bénéficie en 2011 à 699 700 personnes, soit 6 % des Franciliens.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, les équipes du Secours Catholique ont rencontré en Île-de-France plus de 88 000 ménages en situation de pauvreté, ce qui correspond à 10 000 ménages de moins que l'année précédente. Il s'agit dans deux tiers des cas de ménages venus pour la première fois dans l'année. Cette proportion, en baisse par rapport à 2001, traduit un enracinement des difficultés pour un certain nombre de ménages, mais aussi sans doute une amélioration de l'accompagnement des personnes en difficulté.

Les ménages rencontrés en Île-de-France ne se distinguent pas de la situation moyenne nationale en termes de configuration familiale. En 2011, les familles représentent un peu plus de la moitié des situations de pauvreté rencontrées et au sein des familles, les mères seules sont majoritaires. L'Île-de-France se caractérise au contraire par la présence très importante d'étrangers dans les accueils. Ils constituent 45 % des ménages en situation de pauvreté en 2001 et 60 % des situations de pauvreté rencontrées en 2011. Un peu plus de la moitié des étrangers rencontrés ont un titre de séjour, 33 % sont en attente de statut et 14 % sont en situation irrégulière. La proportion d'étrangers en situation irrégulière et dans une moindre mesure, d'étrangers ayant un titre de séjour a augmenté depuis

2001, tandis que la part des étrangers en attente de statut a diminué. L'Île-de-France est la région où les équipes rencontrent le plus de ménages originaires d'Afrique subsaharienne. En forte hausse par rapport à 2001, ces ménages représentent un quart des ménages rencontrés, soit près de la moitié des ménages étrangers.

En termes de situation économique, les ménages rencontrés en Île-de-France sont à la fois plus souvent titulaires d'un emploi et plus souvent inactifs que sur l'ensemble de la France. Presque un quart des demandeurs exercent un emploi et 7 % ont un emploi en CDI à temps plein. Cette proportion de ménages, en situation de pauvreté alors qu'ils exercent un emploi non précaire, est la plus élevée des régions de France. Dans le même temps, la moitié des demandeurs sont inactifs. En particulier, 20 % des demandeurs n'ont pas le droit de travailler, ce qui correspond à la situation d'un certain nombre d'étrangers. Un quart des demandeurs sont au chômage, ce qui est le taux le plus bas des régions de France.

Un tiers des demandeurs vivent sans revenus du travail ni transferts et, en prenant en compte les autres ressources et en particulier le travail informel, 30 % des ménages rencontrés n'ont aucune ressource pour vivre. Ce taux, qui est le plus élevé de France, est lié en partie à la présence d'étrangers qui n'ont pas le droit aux prestations. La proportion de ménages percevant des prestations, mais non des revenus issus du travail est à l'inverse la plus faible des régions. Au total, le niveau de vie moyen des ménages en situation de pauvreté est de 422 €. Ce niveau, sensiblement inférieur au niveau de vie moyen de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté, est en baisse par rapport à 2001. Dans le même temps, les loyers payés par les ménages en situation de pauvreté, beaucoup plus élevés que dans le reste de la France, ont augmenté de 25 %, tant pour les locataires du parc privé que du parc social. Plus de la moitié des impayés concernent d'ailleurs des mensualités de loyer.

Contrairement à la plupart des autres régions, on n'observe pas d'amélioration des conditions de logement des personnes en situation de pauvreté en Île-de-France. En 2011, 40 % des ménages rencontrés ne disposent pas d'un logement stable, ce qui est la proportion la plus élevée des régions.

¹² Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit. *Regards sur... l'année économique 2011*, Insee Île-de-France, juin 2012 (http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=18675).

		ÎLE-DE-FRANCE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	77 %	67 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	74 %	68 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	32 %	25 %	30 %	24 %
	Femmes seules	19 %	17 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	5 %	5 %	6 %	6 %
	Pères seuls	2 %	2 %	3 %	3 %
	Mères seules	23 %	29 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	18 %	21 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	10 %	8 %	13 %	10 %
	25-49 ans	69 %	67 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	21 %	24 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	55 %	40 %	77 %	70 %
	Maghreb	19 %	15 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	14 %	26 %	5 %	9 %
	UE sauf France	3 %	6 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	3 %	2 %	6 %
	Autres	8 %	9 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	50 %	53 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	44 %	33 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	6 %	14 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	10 %	7 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	13 %	12 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	5 %	3 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	28 %	22 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	2 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	16 %	9 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	13 %	16 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	29 %	25 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	2 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	8 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	5 %	5 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	20 %	30 %	16 %	18 %
	Sous-total inactivité	40 %	51 %	41 %	43 %
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	26 %	33 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	31 %	31 %	44 %	45 %
	Travail seulement	14 %	13 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	29 %	23 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	7 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	439€	422€	434€	500€	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	67 %	72 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	89 %	93 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	73 %	54 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	54 %	55 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	27 %	32 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	14 %	10 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	43 %	34 %	42 %	41 %
	Location privée	16 %	18 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	4 %	8 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	37 %	41 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	234€	284€	152€	184€
	Parc privé	336€	406€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

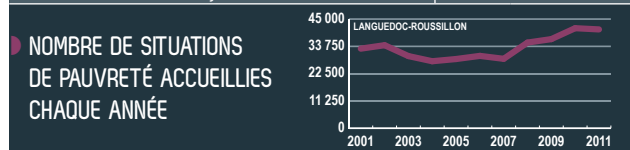
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	1,3 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	5,6 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	13,1 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	11,7 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	18,6 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	4,4 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	754 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	44,5	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	40 700
Équipes	166
Bénévoles	2 487
Nombre de situations analysées	2 255

CONJONCTURE¹³

En Languedoc-Roussillon, malgré un certain rattrapage dans les années 2000, le produit intérieur brut (PIB) par habitant reste le plus bas des régions françaises. Cette faiblesse est liée à un déficit du nombre d'emplois. Les faibles taux d'activité des personnes en âge de travailler, le chômage massif et la part plus importante qu'ailleurs des bénéficiaires de minima sociaux illustrent ce déficit d'emplois.

La crise a conduit à un gonflement quasi immédiat des effectifs de demandeurs d'emploi de longue durée. Si depuis la fin de 2009 et pendant l'année 2010, des signes de reprise ont été visibles, l'activité et l'emploi n'avaient pas retrouvé leurs niveaux d'avant-crise et le chômage continuait d'augmenter. En 2011, le nombre de foyers allocataires bénéficiant du RSA a progressé de 2,5%. Cette hausse est moins forte qu'en 2010, en raison, sans doute, d'un effet de retard par rapport à l'évolution du marché du travail. Avec les ayants droit, près de 10 % de la population du Languedoc-Roussillon est couverte par le RSA.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, plus de 40 000 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés par le Secours Catholique en Languedoc-Roussillon. Le nombre de ménages en situation de pauvreté a très fortement augmenté à partir de 2007. Après l'Île-de-France, c'est la région de France métropolitaine qui rencontre le plus de ménages dans l'absolu et c'est la deuxième région qui rencontre le plus de ménages, proportionnellement à son nombre d'habitants. De fait, c'est la région où le taux de pauvreté est le plus élevé de France métropolitaine (à l'exception de la Corse). En 2009, 18,6 % des ménages de cette région vivent sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie moyen de ces ménages est de 754,1 € par mois et par unité de consommation (source Insee). C'est le niveau de vie moyen des ménages pauvres le plus bas de France métropolitaine. Le nombre de ménages en situation de pauvreté est stable entre 2010 et 2011.

En 2001, deux tiers des ménages étaient des nouveaux venus dans les accueils et dans près de la moitié des cas, ils venaient de leur propre initiative. Ce taux est le plus élevé des régions et de manière

symétrique, la région Languedoc-Roussillon était celle où la part des ménages adressés par les services sociaux était la plus faible. En 2011, la région se rapproche des chiffres nationaux, même si la part des ménages venant de leur propre initiative reste élevée (plus d'un quart).

Dans cette région, des circonstances familiales particulières sont plus souvent mentionnées comme des facteurs contribuant à la situation de pauvreté. Ainsi, dans un quart des cas, le ménage a connu une séparation, un abandon ou un divorce, dans 12 % des cas, il a connu la maladie ou l'accident d'un membre de la famille, dans 11 % des cas, une rupture familiale ou un éloignement géographique ; dans 7 % des cas, des violences sont signalées.

Le Languedoc-Roussillon est une des seules régions où la part des ménages étrangers est en baisse entre 2001 et 2011. Comme dans beaucoup de régions, de moins en moins de ménages maghrébins sont présents dans les accueils, mais, on n'observe pas ou peu de hausse de la part des ménages étrangers venus d'Europe ou d'Afrique subsaharienne. La part des étrangers en attente de statut augmente, tandis que la part d'étrangers en situation régulière diminue. La proportion de ménages étrangers sans papiers augmente très légèrement.

Le taux d'emploi est relativement bas, et ce quel que soit le type d'emploi. Dans un ménage en situation de pauvreté sur trois, la personne de référence est au chômage sans droits reconnus et dans 40 % des cas, la personne de référence est inactive. Le Languedoc-Roussillon est en 2001 comme en 2011 la région de France métropolitaine où il existe le plus de ménages en situation de pauvreté qui ne perçoivent que des transferts. Ils constituent plus de la moitié des ménages accueillis. Les anomalies dans la perception des ressources ont fortement baissé en dix ans, mais restent importantes. Elles concernent 12 % des ménages rencontrés en 2011, contre 22 % en 2001.

Le Languedoc-Roussillon est une des régions où le parc social est le plus réduit. De fait, la part des ménages en situation de pauvreté habitant dans le parc social est en 2011 la plus faible de l'ensemble des régions de France et cette part a baissé en dix ans. En revanche, près d'un ménage rencontré sur deux est locataire dans le parc privé. Les loyers après aide au logement sont inférieurs à la moyenne nationale, mais les habitations sont deux fois plus souvent vétustes ou dégradées.

¹³ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique et sociale 2011 en Languedoc-Roussillon, dossier réalisé par les partenaires du Groupement de la Statistique publique en Languedoc-Roussillon et l'Insee Languedoc-Roussillon, avril 2012 (http://insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/synthese/syn1204/syn1204.pdf).

		LANGUEDOC-ROUSSILLON		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	64 %	56 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	48 %	71 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	25 %	23 %	30 %	24 %
	Femmes seules	13 %	16 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	6 %	7 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	2 %	3 %	3 %
	Mères seules	29 %	30 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	24 %	21 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	11 %	8 %	13 %	10 %
	25-49 ans	71 %	65 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	19 %	28 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	74 %	79 %	77 %	70 %
	Maghreb	20 %	10 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	2 %	5 %	9 %
	UE sauf France	3 %	4 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	4 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	72 %	60 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	23 %	34 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	5 %	6 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	2 %	3 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	10 %	9 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	3 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	14 %	14 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	12 %	11 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	24 %	33 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	36 %	44 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	13 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	17 %	11 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	15 %	9 %	16 %	18 %
	Sous-total inactivité	48 %	39 %	41 %	43 %
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	17 %	13 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	57 %	55 %	44 %	45 %
	Travail seulement	6 %	8 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	21 %	25 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	6 %	9 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	437 €	521 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	70 %	68 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	96 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		52 %	59 %	67 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	39 %	40 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	41 %	44 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	21 %	11 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	32 %	26 %	42 %	41 %
	Location privée	44 %	50 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	3 %	5 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	21 %	18 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	95 €	122 €	152 €	184 €
	Parc privé	140 €	194 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

LIMOUSIN

	Limousin	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,4 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	4,1 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,6 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	5,9 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	14,7 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	3,3 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	776 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	52,2	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	16 300
Équipes	53
Bénévoles	604
Nombre de situations analysées	945

CONJONCTURE¹⁴

Depuis dix ans, le niveau du chômage limousin est l'un des plus faibles des régions françaises. Il s'établit, en moyenne au quatrième trimestre 2011, à 8,6 % des actifs, contre 9,3 % au plan national. Le vieillissement de la population active, l'importance du secteur agricole, le périmètre restreint du secteur concurrentiel et la propension des jeunes actifs à quitter la région contribuent à expliquer ce différentiel, qui tend toutefois à se réduire.

En 2011, dans un contexte général de faiblesse de l'activité, le recul de l'emploi salarié pèse sur le marché du travail limousin, dont la situation se dégrade. Les offres se replient par rapport à 2010 et la demande d'emploi progresse plus vite que dans l'ensemble de la France. Les seniors et les chômeurs de longue durée sont les plus touchés.

Dans la région, le RSA couvre une population de 39 700 personnes, soit 5,3 % de la population limousine contre 6,2 % au niveau national. La perception du RSA activité est plus fréquemment observée en Limousin qu'à l'échelle de la France entière. Néanmoins, l'année 2011 est marquée par la progression de la part des bénéficiaires de la composante « minimum social » du RSA.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, 16 300 ménages ont été rencontrés par le Secours Catholique en Limousin. Depuis 2007, ce chiffre a fortement augmenté et le Limousin est la région de France où l'association rencontre le plus de ménages, proportionnellement à son nombre d'habitants.

Une première caractéristique du Limousin est le fort vieillissement des personnes rencontrées. C'est la région de France qui accueille le plus de demandeurs de plus de 60 ans. Une deuxième caractéristique est la place importante des étrangers dans les situations de pauvreté. La hausse du nombre de ménages accueillis est liée en grande partie à l'augmentation du nombre de ménages étrangers en situation de pauvreté. En 2001, 20 % des ménages rencontrés étaient étrangers. Dix ans plus tard, ils sont plus de la moitié. Or, sur l'ensemble de sa population, le Limousin ne compte que 4 % d'étrangers, soit une proportion inférieure à la moyenne nationale. L'augmentation de la part des ménages étrangers en situation de pauvreté concerne

l'ensemble des groupes de nationalités. En 2011, 36 % des ménages étrangers viennent du Maghreb, 27 % d'Afrique subsaharienne, 18 % d'Europe de l'Est et 17 % sont des ressortissants de l'Union européenne. Dans près de la moitié des cas, les étrangers (hors ressortissants de l'Union européenne) ont un titre de séjour. Cette proportion a augmenté en dix ans, tandis que la part des étrangers en attente de statut ou sans statut diminuait.

Au total, deux populations bien spécifiques caractérisent les accueils du Limousin : des étrangers d'une part et des personnes plutôt âgées d'autre part. Contrairement à la plupart des régions, les familles constituent moins de la moitié des situations de pauvreté et la part des familles monoparentales a baissé. Le Limousin est la région de France où il existe le plus d'hommes seuls et de couples sans enfant parmi les situations rencontrées.

C'est aussi la région de France où le taux d'inactivité des demandeurs est le plus élevé, après la Guadeloupe. Dans 60 % des ménages, la personne de référence est inactive. Il s'agit essentiellement des ménages étrangers qui n'ont pas le droit de travailler ou de personnes âgées, à la retraite ou ayant des problèmes de santé. Moins de 10 % des demandeurs ont un emploi. Presque un tiers des demandeurs sont au chômage, et il s'agit essentiellement de chômeurs non indemnisés.

L'augmentation du nombre de ménages percevant des retraites ne compense pas la baisse des revenus du travail. Entre 2001 et 2011, la part des ménages en situation de pauvreté percevant des revenus venant directement ou indirectement du travail a baissé. Dans le même temps, la part des ménages sans aucune ressource s'est fortement accrue. Cette hausse est liée à l'augmentation des ménages étrangers. Les anomalies de versement ont quasiment disparu. Contrairement à ce qui s'observe dans de nombreuses régions, la part des ressources dites « autres », correspondant essentiellement au travail informel, n'a pas augmenté.

Ainsi, malgré la hausse des aides locales (plus de 10 % des ménages perçoivent en 2011 des aides du centre communal d'action sociale, ce qui est le taux le plus important de France), la situation s'est dégradée. En 2001, le niveau de vie moyen des ménages rencontrés était de 436 € (en euros 2011), soit un montant très proche de la moyenne nationale. Dix ans plus tard, il n'est plus que de 358 € et c'est le plus faible de France. Cette faiblesse du niveau de vie ne s'explique pas seulement par la proportion importante de ménages sans ressources. Le Limousin est également la région de France métropolitaine où le niveau de vie des ménages rencontrés disposant de ressources est le plus faible.

En 2011, huit ménages rencontrés sur dix vivent sous le seuil de grande pauvreté, calculé comme 40 % du revenu médian. C'est 13 points de plus qu'en 2001 et c'est le taux le plus élevé des régions françaises. Cette grande pauvreté se retrouve en particulier dans les conditions de logement : un tiers des ménages ne vivent pas dans un logement stable, en 2001 comme en 2011. 15 % des ménages rencontrés en 2011 vivent à la rue ou dans des abris de fortune.

¹⁴ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique 2011 en Limousin, Les Dossiers Insee Limousin, n°15, juin 2012 (http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=18599).

		LIMOUSIN		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	58 %	58 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	71 %	73 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	37 %	34 %	30 %	24 %
	Femmes seules	18 %	12 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	10 %	6 %	6 %
	Pères seuls	2 %	2 %	3 %	3 %
	Mères seules	18 %	15 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	19 %	28 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	13 %	7 %	13 %	10 %
	25-49 ans	64 %	66 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	23 %	28 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	78 %	40 %	77 %	70 %
	Maghreb	11 %	22 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	3 %	16 %	5 %	9 %
	UE sauf France	3 %	10 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	2 %	11 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	31 %	47 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	63 %	50 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	6 %	4 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	2 %	2 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	13 %	7 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	2 %	1 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	17 %	10 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	0 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	13 %	5 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	6 %	24 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	19 %	29 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	0 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	13 %	8 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	13 %	3 %	6 %
	Au foyer	13 %	2 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	33 %	37 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	64 %	60 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	24 %	30 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	38 %	42 %	44 %	45 %
	Travail seulement	11 %	15 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	27 %	13 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	3 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	436 €	358 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	67 %	80 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	93 %	96 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	75 %	18 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	31 %	33 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	28 %	45 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	13 %	11 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	23 %	32 %	42 %	41 %
	Location privée	39 %	25 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	6 %	11 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	32 %	33 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	110 €	165 €	152 €	184 €
	Parc privé	127 €	233 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

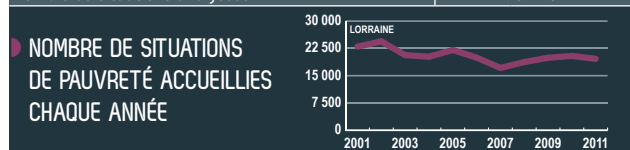
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

LORRAINE

	Lorraine	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,2 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	5,1 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	9,7 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	7,0 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	13,9 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	3,0 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	773 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	67,5	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	19 600
Équipes	149
Bénévoles	2 357
Nombre de situations analysées	5 728

CONJONCTURE¹⁵

À la fin de 2011, le taux de chômage en Lorraine s'élève à 9,7 %, soit 0,4 point de plus que le taux national. La Lorraine, par sa structure sectorielle, a été particulièrement touchée par la crise. L'emploi salarié régional a reculé de 2,8 % en 2009, soit une perte de 14 000 emplois, dont plus de la moitié dans l'industrie. L'emploi intérimaire a réagi immédiatement, avec une chute record de près de 20 % au dernier trimestre 2008.

En 2011, le nombre d'allocataires du RSA augmente de 7 % sur un an, soit un point de plus qu'au niveau national. Cette différence s'explique par une plus forte croissance en Lorraine du nombre d'allocataires bénéficiant de la composante « avec activité » du RSA, le nombre de bénéficiaires du RSA socle seul (c'est-à-dire de bénéficiaires qui n'ont pas de revenu d'activité) augmentant au même rythme en Lorraine et dans l'ensemble de la France.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

Les équipes du Secours Catholique en Lorraine ont rencontré près de 20 000 ménages en 2011. D'abord orienté à la baisse, le nombre de ménages en situation de pauvreté augmente depuis 2007. La répartition entre les situations déjà connues les années précédentes et les nouveaux contacts ne change quasiment pas entre 2001 et 2011, mais la part des personnes adressées par les services sociaux augmente.

Le pourcentage d'étrangers dans les accueils de Lorraine, relativement faible, a diminué entre 2001 et 2011. Alors qu'en 2001, la majorité des ménages étrangers étaient en attente de titre de séjour, 60 % des étrangers sont en situation régulière en 2011. La part des ménages en situation irrégulière a également augmenté entre 2001 et 2011 et la Lorraine est la région de France métropolitaine où les étrangers rencontrés sont le plus souvent sans papiers. Cela peut témoigner d'une difficulté particulière des étrangers sans statut, mais aussi a contrario du fait que les étrangers ayant un titre de séjour sont proportionnellement très peu en situation de pauvreté.

De plus en plus de familles sont en situation de pauvreté, qu'il s'agisse de familles monoparentales ou de couples avec enfants. Les familles représentaient 40 % des ménages rencontrés en 2001. Elles sont 56 % en 2011.

En 2011, près d'un demandeur sur deux est au chômage et dans deux tiers des cas, il ne perçoit pas d'allocation chômage. La Lorraine est une des régions où le taux de chômage a le plus augmenté au cours de ces dix dernières années, ce qui se retrouve dans les situations des personnes rencontrées. Dans les accueils, la part des personnes titulaires d'un emploi a baissé, mais également la part des personnes inactives. En 2011, plus de la moitié des ménages rencontrés ne vivent que de transferts, soit une hausse de 10 points par rapport à 2001. La part des ménages ne percevant aucune ressource a baissé, en particulier grâce à la baisse de moitié des anomalies de versement des prestations. En 2001, un ménage en situation de pauvreté sur quatre signalait un délai ou une anomalie dans le versement d'au moins un revenu. Cette proportion a baissé et atteint 14 % en 2011. La hausse des ressources dites « autres » permet de plus un complément de revenu pour 7 % des ménages rencontrés.

Au total, le niveau de vie moyen des ménages rencontrés est de 473 € par mois et par unité de consommation en 2011. Il a augmenté plus vite que pour l'ensemble des ménages en situation de pauvreté sur le territoire, ce qui permet un quasi-rattrapage de la situation moyenne sur l'ensemble des accueils du territoire. La proportion de ménages vivant au-dessous du taux de grande pauvreté (défini comme 40 % du niveau de vie médian) reste toutefois sensiblement plus élevée que sur l'ensemble du territoire. Une demande d'aide alimentaire est formulée par 80 % des ménages rencontrés, ce qui est le taux le plus élevé des régions de France.

En Lorraine, 13 % des ménages rencontrés en 2011 ne vivent pas dans un logement stable. La moitié des ménages sont locataires dans le parc HLM. Entre 2001 et 2011, les loyers de ce parc ont augmenté de plus de 40 %, ce qui conduit à un « reste à charge » très élevé pour ces ménages.

¹⁵ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique et social 2011 : une année en demi-teinte, Insee Lorraine, Économie Lorraine n°285-286, juin 2012 (http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=17&ref_id=18673).

		LORRAINE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	64 %	65 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	72 %	84 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	34 %	23 %	30 %	24 %
	Femmes seules	20 %	15 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	7 %	6 %	6 %
	Pères seuls	2 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	20 %	29 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	17 %	24 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	14 %	11 %	13 %	10 %
	25-49 ans	68 %	68 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	18 %	21 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	82 %	84 %	77 %	70 %
	Maghreb	12 %	5 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	3 %	5 %	9 %
	UE sauf France	2 %	2 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	4 %	2 %	6 %
	Autres	2 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	35 %	60 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	63 %	22 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	2 %	17 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4 %	3 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	16 %	10 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	2 %	3 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	23 %	17 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	17 %	16 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	18 %	31 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	35 %	47 %	35 %	38 %
	Étudiant	3 %	2 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	7 %	9 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	4 %	3 %	6 %
	Au foyer	14 %	11 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	13 %	9 %	16 %	18 %
	Sous-total inactivité	40 %	36 %	41 %	43 %
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	20 %	12 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	44 %	54 %	44 %	45 %
	Travail seulement	10 %	6 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	26 %	29 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	4 %	7 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	380 €	473 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	78 %	76 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	96 %	96 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	69 %	59 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	44 %	44 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	33 %	38 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	22 %	8 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	47 %	51 %	42 %	41 %
	Location privée	25 %	28 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	4 %	8 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	23 %	13 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	142 €	201 €	152 €	184 €
	Parc privé	183 €	223 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

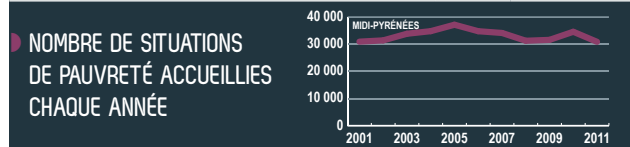
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

MIDI-PYRÉNÉES

	Midi-Pyrénées	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	1,1 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	4,5 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	9,5 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	8,1 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	14,0 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	3,1 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	772 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	41,3	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	30 900
Équipes	204
Bénévoles	2 668
Nombre de situations analysées	5 243

CONJONCTURE¹⁶

Entre 2001 et 2007, l'emploi salarié augmente plus rapidement en Midi-Pyrénées que dans l'ensemble de la France métropolitaine. Le secteur tertiaire, qui emploie trois salariés sur quatre, continue de soutenir l'économie régionale. Les services aux entreprises, notamment les services de conseil et d'assistance liés à la construction aéronautique et spatiale sont particulièrement dynamiques. En partie protégée par sa spécialisation dans le tertiaire, Midi-Pyrénées a plutôt moins souffert de la crise que la plupart des autres régions. En 2011, avec la nouvelle dégradation conjoncturelle, l'activité s'affaiblit, mais la construction aéronautique et spatiale échappe à la morosité et soutient l'économie régionale, notamment en fin d'année.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, les équipes du Secours Catholique ont rencontré plus de 30 000 ménages en situation de pauvreté dans la région Midi-Pyrénées. Un peu moins de deux tiers de ces ménages viennent dans l'année pour la première fois et dans plus de trois quarts des cas, ces nouveaux ménages sont adressés par les services sociaux. Depuis 2001, le rôle des services sociaux s'est considérablement accru, puisqu'il y a dix ans, la moitié seulement des nouveaux ménages étaient adressés par les services sociaux, les ménages en difficulté venant alors plus souvent de leur propre initiative.

De plus en plus de ménages en situation de pauvreté sont des familles : en 2001, 41 % des ménages rencontrés comportaient des enfants, contre 54 % en 2011. La part des familles monoparentales et dans une moindre mesure des couples avec enfants augmente. Dans le même temps, la proportion d'hommes seuls diminue fortement, la proportion de femmes seules ne diminuant que beaucoup plus faiblement.

En 2001, les ménages étrangers étaient relativement peu nombreux dans les accueils de Midi-Pyrénées et en dix ans, leur nombre a augmenté, moins vite que sur l'ensemble de la France. En 2011, 22 % des ménages en situation de pauvreté sont des étrangers. Les

ménages originaires d'Afrique subsaharienne sont très peu présents, par rapport à la moyenne nationale des situations rencontrées. Les étrangers en situation de pauvreté en Midi-Pyrénées sont en grande majorité en situation régulière ou en attente de statut. Les étrangers sans papiers ou déboutés ne représentent que 6 % des ménages étrangers en situation de pauvreté (hors ressortissants de l'Union européenne). De plus, 57 % des ménages étrangers rencontrés dans les accueils de Midi-Pyrénées se trouvent en France depuis plus de cinq ans, ce qui est le taux le plus élevé des régions de France.

La répartition des demandeurs suivant leur situation économique a très peu changé entre 2001 et 2011. La région de Midi-Pyrénées est une des seules régions où la proportion de demandeurs titulaires d'un emploi n'a pas baissé en dix ans, la forte hausse des emplois à temps partiel ayant compensé la baisse des emplois aidés, tandis que l'emploi saisonnier ou en intérim est resté à peu près stable. En 2011, 20 % des demandeurs exercent un emploi. Un tiers des demandeurs sont au chômage et la proportion de chômeurs non indemnisés n'a que très légèrement augmenté, contrairement à ce que l'on observe en moyenne dans les accueils du Secours Catholique. Le taux d'inactivité, en légère baisse, reste supérieur au niveau national.

En 2001 comme en 2011, la moitié des ménages rencontrés ne vivent que de transferts. La part des ménages cumulant revenus du travail et transferts augmente, tandis que de moins en moins de personnes vivent sans aucune ressource. D'une part, la proportion de ménages ne percevant ni transferts ni revenus du travail baisse et d'autre part, la proportion de ménages déclarant des ressources dites « autres », qui recouvrent a priori essentiellement le travail informel et l'entraide familiale, augmente. En 2011, 12 % des ménages en situation de pauvreté ont recours à ces ressources « autres ». En prenant en compte l'ensemble de ces sources de revenu, le revenu moyen des ménages rencontrés par le Secours Catholique en Midi-Pyrénées est de 535 € par mois et par unité de consommation.

Les personnes rencontrées disposent de plus en plus souvent de logements stables. La proportion de ménages locataires dans le parc social, très inférieure à la moyenne nationale en 2001, a fortement augmenté. En 2011, trois quarts des ménages rencontrés sont locataires, répartis presque à parité entre parc social et parc privé.

¹⁶ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique 2011 en Midi-Pyrénées, Insee Midi-Pyrénées, Dossier annuel n°156, juin 2012 (http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=7&ref_id=18596).

		MIDI-PYRÉNÉES		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	64 %	62 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	53 %	78 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	33 %	22 %	30 %	24 %
	Femmes seules	19 %	18 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	6 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	20 %	29 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	19 %	22 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	14 %	9 %	13 %	10 %
	25-49 ans	68 %	66 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	18 %	25 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	82 %	78 %	77 %	70 %
	Maghreb	11 %	9 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	4 %	5 %	9 %
	UE sauf France	3 %	3 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	4 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	59 %	63 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	37 %	30 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	4 %	6 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	3 %	4 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	11 %	12 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	5 %	3 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	19 %	20 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	14 %	12 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	20 %	21 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	33 %	33 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	11 %	13 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	3 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	10 %	8 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	22 %	17 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	47 %	45 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	18 %	11 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	52 %	52 %	44 %	45 %
	Travail seulement	8 %	9 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	22 %	28 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	12 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	432 €	535 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	70 %	66 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	95 %	95 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	68 %	60 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	35 %	40 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	39 %	43 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	27 %	13 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	29 %	37 %	42 %	41 %
	Location privée	37 %	39 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	3 %	7 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	31 %	16 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	114 €	164 €	152 €	184 €
	Parc privé	155 €	206 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

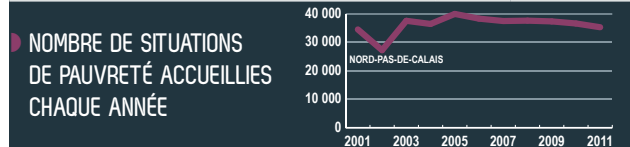
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

NORD-PAS-DE-CALAIS

	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,1 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	3,2 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	12,7 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	10,8 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	18,5 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	3,5 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	773 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	98,5	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	35 300
Équipes	259
Bénévoles	3 027
Nombre de situations analysées	5 385

CONJONCTURE¹⁷

Globalement, sur l'année 2011, l'emploi n'a quasiment pas augmenté. La poursuite au premier semestre de la reprise amorcée en 2010 a vu ses effets annulés par une baisse de l'emploi au cours du second semestre 2011. Le secteur tertiaire, qui n'avait cessé de progresser depuis le second semestre 2009, accuse depuis la seconde moitié de l'année un recul. La baisse des emplois de l'intérim conforte cette tendance depuis le second semestre, au cours duquel le recours à ce type d'emploi a fortement décliné, montrant son caractère d'ajustement à la demande. Le taux de chômage régional atteint 12,7 %, soit 3,4 points de plus que la valeur nationale et la région Nord-Pas-de-Calais demeure celle où le chômage des jeunes et celui de longue durée se posent avec le plus d'acuité.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

Le Secours Catholique a rencontré plus de 35 000 ménages en situation de pauvreté dans la région Nord-Pas-de-Calais en 2011. Ce sont 9 000 ménages de plus que dix ans auparavant, même si on assiste à une baisse du nombre de ménages accueillis par rapport à 2010.

La proportion de personnes déjà connues les années précédentes a augmenté entre 2001 et 2011, ce qui témoigne de la persistance voire de l'aggravation des difficultés. Trois quarts des ménages qui viennent pour la première fois sont adressés par les services sociaux.

La proportion d'étrangers dans les accueils est un peu moins élevée en 2011 qu'en 2001 du fait d'une diminution de la part des ménages maghrébins. La part des étrangers rencontrés, hors ressortissants de l'Union européenne, en attente de statut a nettement diminué sur dix ans. Les personnes sans papiers restent présentes dans une proportion relativement réduite. Il faut cependant noter que dans la région, la proportion d'étrangers est certainement sous-estimée, car l'urgence sociale prime sur la remontée d'informations et nos chiffres rendent mal compte de la situation des migrants présents

sur la Côte d'Opale et l'arrière pays. De nombreux migrants cherchent en outre à ne pas laisser de trace de leur passage en France, car ce n'est pas là qu'ils souhaitent résider.

Deux tiers des ménages rencontrés sont des familles avec enfants. Le Nord-Pas-de-Calais est la région de France métropolitaine où la proportion de familles monoparentales parmi les ménages rencontrés est la plus élevée : en 2011, presque un ménage rencontré sur trois est une mère seule avec ses enfants. Les couples avec enfants représentent plus d'un quart des ménages rencontrés, ce qui traduit une baisse par rapport à 2001. En dix ans, la proportion d'hommes seuls a baissé, tandis que celle des femmes seules a augmenté ; en 2011, autant d'hommes seuls que de femmes seules ont été rencontrés dans les accueils du Nord-Pas-de-Calais.

Comme dans la plupart des régions, on observe un vieillissement des personnes rencontrées, avec une hausse de la part des plus de 50 ans. La part des personnes âgées reste toutefois relativement faible. Moins de 5 % des demandeurs ont plus de 60 ans.

L'emploi s'est raréfié chez les personnes rencontrées : seuls 11 % des demandeurs exercent un emploi en 2011. Dans le même temps, 45 % des demandeurs sont au chômage, le chômage non indemnisé, en hausse, étant deux fois plus fréquent que le chômage indemnisé. L'inactivité enfin concerne 43 % des demandeurs. Au total, plus de la moitié des ménages en situation de pauvreté n'ont que des transferts comme ressources, ce qui est très supérieur à la moyenne nationale.

Le revenu moyen est en 2011 de 499 €, supérieur de 23 % à ce qu'il était dix ans plus tôt (en corrigeant de l'inflation). Il y a donc eu rattrapage de la moyenne nationale. En 2001 comme en 2011, la région Nord-Pas-de-Calais est la région de France métropolitaine où l'on rencontre le moins de ménages au-dessus du seuil de pauvreté. 64 % des ménages rencontrés ont des impayés, pourcentage légèrement inférieur à celui de 2001. Ces impayés portent en premier lieu sur les factures d'énergie puis sur les loyers ; le Nord-Pas-de-Calais est la région de France où la précarité énergétique est la plus présente. C'est également la région de France qui compte le plus de bénéficiaires des tarifs sociaux de l'énergie parmi les ménages rencontrés.

¹⁷ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan socio-économique 2011 du Nord-Pas-de-Calais, Insee Nord-Pas-de-Calais, Dossiers de Profils n°109, mai 2012 (http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/ouvrages/bilan/2011_bilan/2011_bilan.htm).

		NORD-PAS-DE-CALAIS		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	78 %	66 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	67 %	72 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	18 %	15 %	30 %	24 %
	Femmes seules	12 %	15 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	8 %	6 %	6 %
	Pères seuls	2 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	28 %	32 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	33 %	28 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	11 %	12 %	13 %	10 %
	25-49 ans	74 %	66 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	15 %	22 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	76 %	84 %	77 %	70 %
	Maghreb	17 %	5 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	5 %	5 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	2 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	3 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	22 %	38 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	76 %	54 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	2 %	8 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	3 %	3 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	12 %	7 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	4 %	1 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	19 %	11 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	0 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	16 %	14 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	24 %	30 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	40 %	45 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	6 %	10 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	2 %	4 %	3 %	6 %
	Au foyer	16 %	13 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	16 %	16 %	16 %	18 %
	Sous-total inactivité	41 %	43 %	41 %	43 %
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	16 %	14 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	52 %	54 %	44 %	45 %
	Travail seulement	5 %	4 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	28 %	27 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	7 %	13 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	407€	499€	434€	500€	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	75 %	70 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	97 %	97 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	70 %	64 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	35 %	38 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	47 %	49 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	25 %	11 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	45 %	48 %	42 %	41 %
	Location privée	27 %	28 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	6 %	6 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	22 %	17 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	134€	163€	152€	184€
	Parc privé	174€	221€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

PAYS DE LA LOIRE

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,9 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	1,9 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,0 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	6,6 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	11,2 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,1 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	794 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	56,7	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	33 000
Équipes	372
Bénévoles	7 127
Nombre de situations analysées	5 945

CONJONCTURE¹⁸

Si les Pays de la Loire ne sont pas une région particulièrement riche en termes de niveau de vie des ménages, la pauvreté et les inégalités y sont en revanche beaucoup moins fortes qu'au niveau national. En 2009, c'est la région de France où la proportion de ménages vivant sous le seuil de grande pauvreté (défini comme 40 % du niveau de vie médian) est la plus faible. Le taux de pauvreté monétaire (seuil à 60 % du niveau de vie médian) est également le plus faible des régions, à égalité avec celui de la Bretagne.

La croissance de l'emploi a accompagné la forte progression de l'activité économique depuis le début de la décennie 2000, jusqu'au déclenchement de la crise économique à l'été 2008. L'emploi s'est replié en 2008 et le chômage a augmenté plus fortement dans la région qu'au niveau national. Une partie importante des emplois créés étaient des emplois intérimaires, qui ont été les premiers touchés par la crise. Au quatrième trimestre 2011, le taux de chômage atteint 8,0 %, soit 1,3 point de moins que la moyenne nationale. Ce taux reste nettement supérieur à son niveau d'avant-crise (5,9 % au premier trimestre 2008).

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, le Secours Catholique a rencontré 33 000 ménages en situation de pauvreté dans les Pays de la Loire. Ce chiffre n'a pas connu de variation de grande ampleur sur les dix dernières années (à l'exception d'une forte hausse en 2003, corrigée dès l'année suivante). La crise a conduit à une légère hausse du nombre de ménages rencontrés en 2008 et 2010, suivie d'un tassement en 2011. Plus de la moitié des ménages rencontrés en 2011 viennent pour la première fois. Deux tiers de ces nouveaux contacts sont adressés par les services sociaux. Cette proportion est importante, mais reste inférieure à la moyenne nationale.

En 2001, les personnes seules représentaient la majorité des ménages en situation de pauvreté, plus d'un tiers des ménages accueillis étant des hommes seuls. Dix ans plus tard, les hommes seuls sont proportionnellement nettement moins nombreux, tandis que les femmes seules, les familles monoparentales et surtout

les couples avec enfants ont vu leur part augmenter. Comme sur l'ensemble de la France, la pauvreté s'est féminisée et la part des familles a augmenté.

La proportion d'étrangers rencontrés a très fortement augmenté en dix ans, du fait de la hausse de la part des ménages venus d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'Est. En 2001, seulement 16 % des ménages en situation de pauvreté étaient étrangers. Dix ans plus tard, ils sont 28 %, soit une proportion proche de la moyenne nationale. Près de la moitié des étrangers hors ressortissants de l'Union européenne ont un titre de séjour et 40 % sont en attente de statut. Les ménages en situation irrégulière représentent 11 % des ménages étrangers hors ressortissants de l'Union européenne.

En 2001 comme en 2011, près d'un demandeur sur deux est au chômage. Cependant, si la moitié des chômeurs étaient indemnisés en 2001, ils ne sont plus qu'un quart en 2011. Sur l'ensemble des ménages en situation de pauvreté, 37 % des demandeurs sont au chômage sans indemnités, ce qui est le taux le plus élevé des régions françaises. Entre 2001 et 2011, la proportion des demandeurs inactifs a fortement augmenté, tandis que les demandeurs titulaires d'un emploi sont moins nombreux.

La part des ménages en situation de pauvreté percevant des transferts a augmenté en dix ans, que ces transferts soient cumulés ou non avec des revenus du travail. À l'inverse, la part des ménages sans aucune ressource et celle des ménages ne percevant que des revenus issus du travail ont baissé. Cela peut sans doute s'expliquer à la fois par la baisse des anomalies rencontrées dans le versement des prestations et par la création du RSA. Le niveau de vie des ménages rencontrés a ainsi augmenté deux fois plus vite que pour l'ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

La part de ménages vivant au-dessous du taux de grande pauvreté (défini comme 40 % du niveau de vie médian) a diminué en dix ans. En 2011, 64 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique vivent sous ce seuil. Près de deux tiers des ménages ont des impayés et les impayés concernant l'eau et les factures énergétiques ont très nettement augmenté.

¹⁸ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique et sociale 2011 dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, Dossier n°45, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=3&ref_id=18697).

		PAYS DE LA LOIRE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	61 %	59 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	60 %	67 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	37 %	25 %	30 %	24 %
	Femmes seules	15 %	17 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	6 %	6 %	6 %	6 %
	Pères seuls	4 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	22 %	27 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	16 %	22 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	15 %	10 %	13 %	10 %
	25-49 ans	71 %	67 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	14 %	23 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	84 %	72 %	77 %	70 %
	Maghreb	6 %	5 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	7 %	12 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	2 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	7 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	44 %	48 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	47 %	41 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	9 %	11 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	5 %	3 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	16 %	12 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	3 %	1 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	24 %	16 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	2 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	23 %	13 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	25 %	37 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	48 %	49 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	8 %	10 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	2 %	4 %	3 %	6 %
	Au foyer	7 %	6 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	8 %	11 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	27 %	33 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	21 %	18 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	42 %	46 %	44 %	45 %
	Travail seulement	12 %	8 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	25 %	29 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	4 %	5 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	414€	518€	434€	500€	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	71 %	64 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	95 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	66 %	64 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	35 %	33 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	33 %	43 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	20 %	7 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	41 %	38 %	42 %	41 %
	Location privée	25 %	26 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	4 %	10 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	30 %	26 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	124€	171€	152€	184€
	Parc privé	173€	228€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

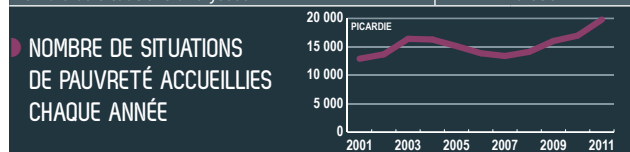
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

PICARDIE

	Picardie	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,3 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	3,3 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	11,3 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	8,4 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	14,4 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,8 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	778 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	71,5	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	19 800
Équipes	92
Bénévoles	1 352
Nombre de situations analysées	3 090

CONJONCTURE¹⁹

Au cours des dernières années, la structure productive de la Picardie et le fort poids de l'industrie ont pesé sur la croissance de l'emploi, nettement inférieure aux moyennes françaises, et aggravé les effets de la crise économique de 2008-2009. Le redressement observé dans les principaux secteurs de l'économie régionale, de la fin de l'année 2009 au printemps 2011, n'a pas résisté au coup de frein de l'activité en Europe. Au quatrième trimestre 2011, le taux de chômage en Picardie s'élève à 11,3 % de la population active, retrouvant le niveau du début de l'année 2010, soit deux points de plus qu'à l'échelle de la France métropolitaine.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, près de 20 000 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés par le Secours Catholique en Picardie. Ce sont 7 000 ménages de plus que dix ans plus tôt. Depuis 2008, le nombre de ménages rencontrés augmente fortement.

Six ménages rencontrés sur dix viennent pour la première fois au cours de l'année et ils sont le plus souvent adressés par les services sociaux. Le vieillissement de la population rencontrée est un peu plus marqué que sur l'ensemble des accueils du Secours Catholique, avec une baisse plus forte pour les demandeurs de moins de 25 ans et une hausse plus marquée pour les plus de 50 ans. En 2011, plus d'un quart des demandeurs ont plus de 50 ans.

Les ménages rencontrés par les équipes en Picardie sont plus souvent des familles qu'en moyenne nationale : en 2011, 60 % des ménages picards en situation de pauvreté sont des familles. Un tiers des situations de pauvreté rencontrées sont des familles monoparentales et plus d'un quart sont des couples avec enfants. À l'inverse, les personnes seules sont moins souvent rencontrées par l'association, même si la part de femmes seules augmente. En Picardie comme ailleurs, la pauvreté s'est sensiblement féminisée en dix ans.

La part des étrangers en situation de pauvreté a augmenté entre 2001 et 2011, mais reste inférieure à la moyenne nationale. En

2011, 25 % des demandeurs de Picardie sont des étrangers, contre 30 % sur l'ensemble des accueils du Secours Catholique. La moitié des ménages étrangers rencontrés dans les accueils picards sont originaires d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, hors ressortissants de l'Union européenne, la moitié des étrangers en situation de pauvreté sont en attente d'un titre de séjour. Cette proportion a légèrement augmenté depuis 2001, alors qu'elle a fortement baissé en moyenne sur l'ensemble des accueils du Secours Catholique. En 2011, la durée moyenne de présence sur le territoire français des étrangers accueillis par les équipes du Secours Catholique en Picardie est inférieure à celles des étrangers accueillis dans l'ensemble des accueils du Secours Catholique : 30 % d'entre eux sont en France depuis un à cinq ans (contre 40 % sur les accueils de l'ensemble du territoire). Entre 2001 et 2011, la part des étrangers en situation régulière a légèrement baissé.

En 2001, un peu moins d'un tiers des demandeurs rencontrés exerçaient un emploi, le plus souvent précaire, un tiers étaient au chômage et un peu plus d'un tiers étaient inactifs. Les demandeurs rencontrés en 2011 sont toujours pour un tiers au chômage (mais moins souvent indemnisés). Surtout, ils ne sont plus que 18 % à occuper un emploi et la moitié sont inactifs. Cette forte hausse de l'inactivité s'explique par l'augmentation de l'inactivité dite « autre », qui recouvre les situations de personnes en très grande précarité, mais aussi celles des étrangers n'ayant pas le droit de travailler (25 % des demandeurs en 2011, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des régions).

De plus en plus de ménages ne disposent ni de revenus du travail ni de transferts pour vivre, et ce malgré la baisse significative des anomalies dans le versement des prestations. Dans le même temps, de plus en plus de ménages en situation de pauvreté déclarent des ressources « autres », qui correspondent le plus souvent au travail informel ou à des aides familiales. En dix ans, le niveau de vie des ménages rencontrés par le Secours Catholique en Picardie a très peu augmenté. Il est de 495 € en 2011 et sept ménages rencontrés sur dix vivent sous le seuil de grande pauvreté, défini comme 40 % du revenu médian. Les ressources sont très nettement insuffisantes et les impayés concernent dans plus de la moitié des cas les factures énergétiques.

¹⁹ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique Picardie 2011, Insee Picardie, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/regions/picardie/default.asp?page=themes/dossier/bilan2011/bilan_eco.htm).

		PICARDIE		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	63 %	62 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	73 %	77 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	22 %	17 %	30 %	24 %
	Femmes seules	12 %	15 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	8 %	7 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	26 %	30 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	29 %	28 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	14 %	9 %	13 %	10 %
	25-49 ans	68 %	65 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	18 %	26 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	83 %	76 %	77 %	70 %
	Maghreb	7 %	5 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	7 %	12 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	1 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	1 %	4 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	49 %	44 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	47 %	49 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	4 %	7 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4 %	6 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	18 %	10 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	8 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	30 %	18 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	15 %	13 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	17 %	19 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	32 %	32 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	7 %	11 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	13 %	6 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	12 %	25 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	37 %	49 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	11 %	15 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	48 %	46 %	44 %	45 %
	Travail seulement	9 %	9 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	32 %	30 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	13 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	470 €	495 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	70 %	71 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	94 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	72 %	69 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	37 %	36 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	36 %	51 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	21 %	10 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	51 %	48 %	42 %	41 %
	Location privée	21 %	23 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	5 %	10 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	22 %	19 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	142 €	170 €	152 €	184 €
	Parc privé	185 €	244 €	184 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

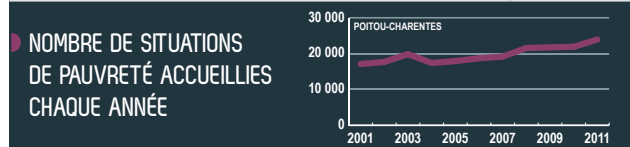
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

POITOU-CHARENTES

	Poitou-Charentes	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,7 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	2,7 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	9,0 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	7,4 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	13,8 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,8 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	781 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	44,0	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	23 900
Équipes	146
Bénévoles	4 019
Nombre de situations analysées	3 065

CONJONCTURE²⁰

En Poitou-Charentes, les activités immobilières et financières se sont particulièrement développées depuis 2000 et ont engendré une part importante de l'activité économique, tandis que le poids économique de l'agriculture et de l'industrie sont en retrait. Depuis 2008, la crise économique affecte fortement la région, car le dynamisme du secteur de la construction est remis en cause.

En 2011, si l'économie régionale affiche des créations nettes d'emplois salariés dans le secteur marchand non agricole, la région reste fortement marquée par la crise, seulement l'équivalent d'un quart des emplois perdus ayant été recréés. Le nombre d'allocataires du RSA augmente encore en 2011, après la hausse très importante de 2010. En augmentant le recours à l'intérim et aux CDD, les entreprises régionales ont gagné en flexibilité, mais les emplois sont devenus plus fragiles face à un fort ralentissement de l'activité économique.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, les équipes du Secours Catholique ont rencontré 23 900 ménages en situation de pauvreté en Poitou-Charentes. Ce chiffre, en forte hausse par rapport à l'année précédente, a augmenté au total de 40 % en dix ans, soit presque 7 000 ménages accueillis de plus. La région est une de celles où les équipes rencontrent le plus de ménages en situation de pauvreté, proportionnellement au nombre d'habitants.

Comme dans l'ensemble des accueils du Secours Catholique, un peu plus d'un tiers des ménages rencontrés en Poitou-Charentes étaient déjà connus l'année précédente, signe des difficultés persistantes d'un certain nombre de ménages, mais aussi de la volonté de l'association d'accompagner les personnes dans la durée. Les ménages rencontrés sont de plus en plus souvent des familles et plus de la moitié des familles sont des familles monoparentales. En 2011, un quart des ménages en situation de pauvreté sont des couples avec enfants et presque un tiers sont des familles monoparentales. Les personnes vivant seules représentent plus d'un tiers des situations rencontrées et sont constituées d'un

peu plus d'hommes que de femmes. Les couples sans enfant constituent 6 % des situations rencontrées.

La part des étrangers dans les situations de pauvreté rencontrées reste faible, même si elle a augmenté entre 2001 et 2011. En 2011, 82 % des ménages rencontrés sont français et 8 % sont des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne, les 9 % restants se répartissant à part égale entre ressortissants de pays du Maghreb, d'Europe de l'Est et de l'Union européenne (France non comprise). Par ailleurs, 60 % des ménages étrangers rencontrés en 2011, hors ressortissants de l'Union européenne, sont en situation régulière. Les ménages étrangers en attente de statut représentent 36 % des situations et 4 % des étrangers rencontrés sont sans papiers.

En 2001, plus de la moitié des demandeurs étaient des personnes au chômage et un peu moins d'un quart étaient inactifs. En dix ans, ces proportions ont sensiblement évolué, pour se rapprocher de la répartition observée au niveau national. La part des demandeurs au chômage indemnisé a fortement baissé, tandis que la part des demandeurs non indemnisés n'a que légèrement augmenté. Dans le même temps, la part des demandeurs inactifs a fortement augmenté. Le taux d'inactivité reste sensiblement inférieur à la moyenne sur l'ensemble des accueils du Secours Catholique.

Plus de la moitié des ménages rencontrés dans les accueils de Poitou-Charentes ne disposent que de transferts pour vivre et 30 % cumulent transferts et revenus du travail. Seulement 8 % des ménages ne disposent ni de revenus du travail ni de transferts et ce taux est le plus faible des régions. Compte tenu des ressources « autres » qui peuvent être perçues, en particulier des revenus liés au travail « informel », seul 5 % des ménages rencontrés n'ont aucune ressource. Au total, le niveau de vie moyen des ménages rencontrés est de 587 € par mois, il a progressé de 90 € en dix ans (en neutralisant l'effet de l'inflation, c'est-à-dire en euros 2011). En 2011, 59 % des ménages rencontrés vivent sous le seuil de grande pauvreté, défini comme 40 % du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Deux tiers des ménages ont des impayés, mais ces impayés sont plus faibles en moyenne que dans les autres régions. Ils concernent dans 35 % des cas les factures énergétiques et dans 28 % des cas le loyer. Les impayés relatifs à des mensualités de crédit sont très peu fréquents (3 % des impayés) alors qu'ils concernaient 25 % des impayés il y a dix ans.

²⁰ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique et social 2011 du Poitou-Charentes, Insee Poitou-Charentes, Décimal n°318, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=18727®_id=12).

		POITOU-CHARENTES		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	64 %	63 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	64 %	79 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	29 %	20 %	30 %	24 %
	Femmes seules	18 %	17 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	6 %	6 %	6 %
	Pères seuls	2 %	4 %	3 %	3 %
	Mères seules	22 %	27 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	23 %	26 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	12 %	8 %	13 %	10 %
	25-49 ans	69 %	67 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	18 %	24 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	91 %	82 %	77 %	70 %
	Maghreb	4 %	3 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	3 %	8 %	5 %	9 %
	UE sauf France	1 %	3 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	0 %	3 %	2 %	6 %
	Autres	0 %	1 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	51 %	60 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	44 %	36 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	5 %	4 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4 %	5 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	15 %	11 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	2 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	21 %	18 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	24 %	11 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	32 %	35 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	56 %	46 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	7 %	11 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	2 %	5 %	3 %	6 %
	Au foyer	7 %	9 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	4 %	8 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	23 %	34 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	10 %	8 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	50 %	53 %	44 %	45 %
	Travail seulement	9 %	9 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	31 %	30 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	5 %	9 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	497 €	587 €	434 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	64 %	59 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	94 %	92 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		77 %	66 %	67 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	26 %	28 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	37 %	35 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	25 %	3 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	36 %	38 %	42 %	41 %
	Location privée	40 %	38 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	6 %	8 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	18 %	15 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	116 €	149 €	152 €	184 €
	Parc privé	152 €	209 €	184 €	231 €

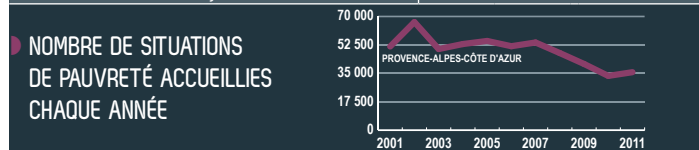
(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,8 %	1,6 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	6,3 %	8,2 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	11,0 %	9,5 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	10,4 %	10,2 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	15,7 %	19,3 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	3,7 %	4,5 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	758 €	765 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	56,9	39,5	70,6

	PACA	CORSE
CHIFFRES 2011		
Nombre de situations de pauvreté	35 700	1 400
Équipes	244	11
Bénévoles	3 175	105
Nombre de situations analysées	7 168	

**CONJONCTURE²¹**

Après avoir progressé à un rythme supérieur à la moyenne nationale pendant une décennie, les créations d'emplois salariés se sont interrompues en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) avec la crise économique et le chômage a brutalement augmenté. En 2011, le taux de chômage régional augmente de 0,4 point et s'établit à 11,0 % en fin d'année. Il faut remonter à 2001 pour observer un tel niveau de chômage dans la région.

Les caractéristiques structurelles de la Corse en font une économie peu sensible aux évolutions de l'activité enregistrées dans les autres régions françaises. En 2011, l'emploi salarié marchand progresse mais cela ne suffit pas à endiguer la dégradation du marché du travail, dégradation qui affecte plus particulièrement les jeunes et les personnes âgées de 50 ans ou plus.

En 2009, les régions PACA et Corse sont avec le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais celles où le taux de pauvreté est le plus élevé.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

Le Secours Catholique a rencontré 35 700 ménages en situation de pauvreté en PACA en 2011. Stable par rapport à l'année précédente, ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2001. Le Secours Catholique a également rencontré environ 1 500 ménages en situation de pauvreté en Corse.

En 2011, comme dix ans auparavant, plus de trois quarts des ménages rencontrés viennent pour la première fois, ce qui est la proportion de nouveaux contacts la plus importante de l'ensemble des régions de France. La provenance de ces nouveaux contacts a évolué en dix ans : en 2001, ils étaient 40 % à venir de leur propre initiative et 50 % à venir à l'initiative des services sociaux. Dix ans plus tard, 80 % des nouveaux contacts sont adressés par les services sociaux.

Comme dans l'ensemble des régions de France, les ménages en situation de pauvreté sont de plus en plus souvent des familles, qu'il s'agisse de familles monoparentales ou de couples avec

enfants. Les familles restent cependant minoritaires, les ménages avec enfants représentant 44 % des situations rencontrées en 2011. Les femmes seules et surtout les hommes seuls sont proportionnellement plus nombreux dans les accueils de la région que sur l'ensemble de la France. Les demandeurs sont par ailleurs plus âgés, 29 % ayant plus de 50 ans.

La région PACA est une de celles où la part des étrangers dans les accueils est la plus importante, ils représentent 40 % des ménages en situation de pauvreté. C'est la région de France où l'on rencontre le plus d'étrangers ressortissants de l'Union européenne, en situation de pauvreté. Leur part a fortement augmenté en dix ans et ils représentent en 2011 un tiers des étrangers rencontrés. La part des ménages ressortissants de pays du Maghreb a diminué entre 2001 et 2011, même s'ils représentent encore presque la moitié des étrangers rencontrés en 2011. Parmi les étrangers rencontrés, hors ressortissants de l'Union européenne, près des deux tiers sont en situation régulière sur le territoire français, soit une hausse importante par rapport à 2001. La part des étrangers en attente de statut a diminué et la part des étrangers en situation irrégulière a légèrement augmenté, s'établissant à 7 % en 2011.

Entre 2001 et 2011, la part des demandeurs inactifs a fortement baissé, même si l'inactivité concerne encore un demandeur sur deux en 2011. Dans le même temps, la part des demandeurs au chômage, très inférieure à la moyenne constatée sur l'ensemble des accueils du territoire en 2001, a fortement augmenté et rattrape la moyenne nationale. En 2011, un quart des demandeurs sont au chômage sans indemnités. Moins de 15 % des demandeurs exercent un emploi, proportion en baisse par rapport à 2001.

Le niveau de vie moyen des ménages rencontrés a fortement augmenté en dix ans, permettant un quasi-rattrapage de la moyenne constatée sur l'ensemble des accueils du territoire. Le niveau de vie moyen des ménages rencontrés dans les accueils en PACA est en 2011 de 480 € par mois, alors qu'il n'était en 2001 que de 313 € (en euros 2011). Cette hausse s'explique par la forte baisse de la proportion de ménages sans ressources et la forte hausse de la proportion de ménages cumulant revenus du travail et transferts.

Si la part de ménages ne disposant pas de logement stable a reculé en dix ans, elle reste élevée : près de 30 % des ménages rencontrés vivent à la rue ou dans des logements précaires. La part des ménages locataires dans le parc social en particulier a augmenté, mais reste inférieure à la moyenne nationale.

Si la part de ménages ne disposant pas de logement stable a reculé en dix ans, elle reste élevée : près de 30 % des ménages rencontrés vivent à la rue ou dans des logements précaires. La part des ménages locataires dans le parc social en particulier a augmenté, mais reste inférieure à la moyenne nationale.

²¹ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

Bilan économique et social 2011, Insee Études Provence-Alpes-Côte d'Azur, Dossier n°6, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/themes/dossier/dos06/bilan11.pdf).

« Année 2011 : Un bilan en demi-teinte », *Les dossiers de l'économie corse*, n°9, juin 2012 (<http://www.insee.fr/fr/regions/corse/default.asp?page=themes/dossiers/lesdossiersecocorse/dossier9/dossier9.htm>).

²² Contrairement aux années précédentes, des informations détaillées sur un certain nombre de ces situations sont disponibles. En nombre trop faible pour être analysées séparément, elles sont ici agrégées avec les informations concernant les ménages rencontrés en PACA.

		PACA		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	78 %	77 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	52 %	81 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	43 %	32 %	30 %	24 %
	Femmes seules	17 %	19 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	4 %	5 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	2 %	3 %	3 %
	Mères seules	20 %	25 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	13 %	17 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	14 %	9 %	13 %	10 %
	25-49 ans	65 %	62 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	21 %	29 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	66 %	60 %	77 %	70 %
	Maghreb	22 %	18 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	2 %	3 %	5 %	9 %
	UE sauf France	5 %	13 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	4 %	4 %	2 %	6 %
	Autres	1 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	49 %	64 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	46 %	29 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	5 %	7 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	2 %	2 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	8 %	9 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	6 %	3 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	17 %	14 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	0 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	12 %	11 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	12 %	26 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	24 %	37 %	35 %	38 %
	Étudiant	1 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	16 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	5 %	8 %	3 %	6 %
	Au foyer	5 %	7 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	37 %	17 %	16 %	18 %
	Sous-total inactivité	59 %	48 %	41 %	43 %
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	35 %	22 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	38 %	45 %	44 %	45 %
	Travail seulement	11 %	10 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	16 %	24 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	4 %	8 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	313€	480€	434€	500€	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	76 %	67 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	96 %	95 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	67 %	59 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	43 %	50 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	25 %	38 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	15 %	8 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	21 %	28 %	42 %	41 %
	Location privée	36 %	38 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	2 %	5 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	41 %	29 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	208€	169€	152€	184€
	Parc privé	240€	277€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

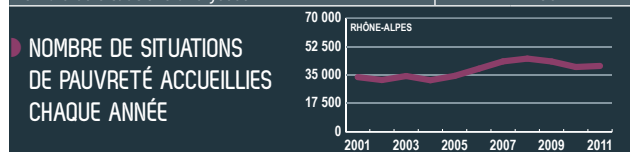
Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

RHÔNE-ALPES

	Rhône-Alpes	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,9 %	0,6 %
Part des étrangers dans la population	6,3 %	5,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011	8,3 %	9,3 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2001	6,5 %	7,6 %
Taux de pauvreté (seuil à 60 %)	11,8 %	13,5 %
Taux de pauvreté (seuil à 40 %)	2,6 %	2,9 %
Niveau de vie moyen des ménages pauvres	774 €	772 €
Densité du parc social pour 1 000 habitants (1/1/2011)	69,4	70,6

CHIFFRES 2011

Nombre de situations de pauvreté	40 600
Équipes	289
Bénévoles	4 745
Nombre de situations analysées	7 786

CONJONCTURE²³

Deuxième région industrielle de France, après l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes est très sensible aux effets de la conjoncture nationale et internationale. L'augmentation de l'emploi, légèrement supérieure à la moyenne nationale, s'est interrompue lors de la crise de 2008. Si le rebond de 2010 a été plus dynamique, le nouveau ralentissement de l'activité dès le deuxième trimestre 2011 s'est accompagné d'une remontée ininterrompue du chômage jusqu'en fin d'année. Le nombre croissant de fins de contrats à durée déterminée et de fins de missions d'intérim et le recul du nombre de sorties du chômage pour reprise d'emploi déclarée ont contribué à l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi au cours de l'année 2011.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2011

En 2011, le Secours Catholique a rencontré 40 600 situations de pauvreté en Rhône-Alpes. Stable par rapport à l'année précédente, ce chiffre a augmenté de 20 % depuis 2001. Parallèlement, la part des nouveaux contacts a diminué : plus de trois quarts des ménages rencontrés en 2001 venaient pour la première fois dans l'année, contre 61 % en 2011. Les ménages qui viennent pour la première fois sont dans leur très grande majorité adressés par les services sociaux.

Un peu moins de la moitié des situations de pauvreté rencontrées en 2011 sont des personnes vivant seules. Si, comme dans la plupart des régions, les hommes seuls sont moins nombreux proportionnellement dans les accueils du Secours Catholique qu'en 2001, la part des femmes seules a sensiblement augmenté. En 2011, presque un quart des ménages rencontrés sont des femmes seules, ce qui est la proportion la plus élevée des régions de France. La part des familles en situation de pauvreté a augmenté depuis dix ans, les familles monoparentales représentant 60 % des situations avec enfants.

Dans près de quatre ménages sur dix, la personne de référence du ménage est étrangère. La région Rhône-Alpes est une des

régions françaises qui accueille le plus d'étrangers (6,3 % de la population en 2008). Les étrangers rencontrés dans les accueils (hors ressortissants de l'Union européenne) sont dans 60 % des cas en attente de statut. C'est la proportion la plus élevée parmi les régions. Il s'agit souvent d'une arrivée récente, puisque presque la moitié des étrangers accueillis sont en France depuis moins de six mois. À l'inverse, un tiers seulement des étrangers sont en situation régulière, ce qui est la part la plus faible des régions. La proportion d'étrangers est la même que dix ans plus tôt et leur répartition par statut a peu changé : la part des étrangers en attente de statut a légèrement progressé, tandis que celle des étrangers ayant un titre de séjour et celle des étrangers en situation irrégulière ont légèrement régressé. Les nationalités des personnes rencontrées ont au contraire sensiblement changé. Les ménages algériens, marocains et tunisiens sont nettement moins présents parmi les ménages étrangers, tandis que les ménages venus d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'Est ont fortement augmenté.

La présence importante de ménages étrangers dans les accueils explique un certain nombre de caractéristiques de la région en ce qui concerne les situations de pauvreté. Ainsi, près de la moitié des demandeurs rencontrés dans les accueils de la région Rhône-Alpes sont inactifs. Or, dans un tiers des cas, cette inactivité s'explique par l'absence de droit au travail. De même, la forte présence d'étrangers arrivés depuis peu de temps sur le territoire français explique le taux élevé de ménages en situation de pauvreté ne disposant ni de revenus issus du travail, ni de transferts (24 % des ménages en 2011). Au total, le niveau de vie moyen des ménages rencontrés est de 477 € en 2011, soit un montant légèrement inférieur à la moyenne sur l'ensemble des ménages rencontrés. Toutefois, en excluant les ménages sans ressources, le niveau de vie moyen des ménages rencontrés en Rhône-Alpes est supérieur à la moyenne nationale.

Si la proportion de ménages ne disposant pas d'un logement stable a baissé entre 2001 et 2011, elle reste à un niveau élevé : en 2011, 30 % des ménages rencontrés vivent dans un logement précaire ou sont sans logement. De plus, la part des ménages rencontrés vivant à la rue ou dans des abris de fortune a augmenté en dix ans (7 % en 2001, 9 % en 2011).

²³ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

L'année économique et sociale 2011, Insee Rhône-Alpes, Dossier n°157, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=18655).

		RHÔNE-ALPES		FRANCE ENTIÈRE	
		2001	2011	2001	2011
Contacts	Premiers contacts	77 %	61 %	66 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	60 %	74 %	65 %	76 %
Familles	Hommes seuls	37 %	26 %	30 %	24 %
	Femmes seules	18 %	22 %	16 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	6 %	6 %	6 %
	Pères seuls	3 %	3 %	3 %	3 %
	Mères seules	20 %	24 %	23 %	28 %
	Couples avec enfants	16 %	19 %	21 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	12 %	11 %	13 %	10 %
	25-49 ans	69 %	65 %	69 %	66 %
	Plus de 50 ans	18 %	24 %	18 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	61 %	61 %	77 %	70 %
	Maghreb	22 %	11 %	13 %	8 %
	Afrique subsaharienne	6 %	11 %	5 %	9 %
	UE sauf France	3 %	3 %	2 %	4 %
	Europe de l'Est	5 %	12 %	2 %	6 %
	Autres	3 %	2 %	2 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	38 %	35 %	47 %	52 %
	Statut demandé en attente	56 %	60 %	48 %	39 %
	Débouté, sans papiers	6 %	5 %	4 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	5 %	5 %	5 %	4 %
	Emplois précaires (1)	14 %	12 %	15 %	11 %
	À son compte ou autre	4 %	2 %	4 %	2 %
	Sous-total travail	24 %	20 %	23 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	12 %	12 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	17 %	20 %	19 %	26 %
	Sous-total chômage	28 %	32 %	35 %	38 %
	Étudiant	2 %	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	11 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	4 %	6 %	3 %	6 %
	Au foyer	7 %	4 %	11 %	8 %
	Autre sans emploi	25 %	25 %	16 %	18 %
Sous-total inactivité	47 %	47 %	41 %	43 %	
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	29 %	24 %	19 %	18 %
	Transferts seulement	36 %	37 %	44 %	45 %
	Travail seulement	9 %	12 %	10 %	9 %
	Travail + transferts	25 %	28 %	28 %	28 %
Ressources « autres »	4 %	5 %	6 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	389€	477€	434€	500€	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	70 %	66 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	93 %	91 %	94 %	94 %
Existence d'impayés	79 %	58 %	67 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	41 %	39 %	40 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	28 %	29 %	32 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	19 %	11 %	21 %	10 %
Logement	Location HLM	41 %	39 %	42 %	41 %
	Location privée	21 %	21 %	27 %	28 %
	Autre logement stable (3)	3 %	10 %	4 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	36 %	30 %	27 %	23 %
Loyers après APL	HLM	181€	221€	152€	184€
	Parc privé	187€	302€	184€	231€

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.

LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Mayotte
Nombre de situations de pauvreté	7 400	6 700	3 900	3 900	900
Équipes	43	15	22	18	2
Bénévoles	616	110	384	268	50
Nombre de situations analysées	689	0	503	189	0

En 2011, le Secours Catholique a rencontré environ 22 800 ménages en situation de pauvreté dans les départements d'outre-mer. Nous n'avons aucune donnée en provenance de Guyane et de Mayotte et le nombre de données en provenance de La Réunion est trop faible pour permettre une analyse statistique. Nous présentons donc ici l'analyse des situations de pauvreté en Guadeloupe et en Martinique. Par ailleurs nous ne disposons pas, contrairement aux caractéristiques recensées pour les régions de France métropolitaine, d'un recul de dix ans. Aussi l'analyse portera-t-elle exclusivement sur l'année 2011.

GUADELOUPE**Conjoncture²⁴**

Le marché du travail guadeloupéen se dégrade encore en 2011. Le taux de chômage, qui s'élève à 22,8 %, est en baisse par rapport à 2010, mais cette baisse est principalement liée à des sorties du chômage vers l'inactivité. Dans ce contexte de détérioration de la situation économique et sociale des familles, le RSA a été mis en place. Les prestations liées à la solidarité progressent de 6 % en 2011.

Les situations rencontrées en 2011 en Guadeloupe

En Guadeloupe, près de trois quarts des ménages rencontrés en 2011 viennent pour la première fois au cours de l'année et ils sont dans la quasi-totalité des cas adressés par les services sociaux. La moitié des ménages en situation de pauvreté sont des mères isolées. Presque un tiers des ménages rencontrés sont des ménages étrangers, essentiellement venus d'Haïti ou de République dominicaine. Ils sont en général arrivés sur le territoire français depuis longtemps : trois quarts d'entre eux se trouvent sur le territoire français depuis plus de cinq ans. Ils disposent dans la majorité des cas d'un titre de séjour, mais dans 25 % des cas, ils sont en situation irrégulière. Ils sont seulement 12 % en attente de statut.

L'inactivité professionnelle est très importante dans les situations de pauvreté rencontrées, puisque dans trois quarts de ces situations, la personne de référence est inactive. À l'inverse, moins de 20 % des demandeurs rencontrés sont au chômage, soit une proportion deux fois plus faible que sur l'ensemble des accueils du territoire. La part de demandeurs exerçant un emploi est également faible et seulement 15 % des ménages rencontrés perçoivent des revenus issus directement ou indirectement du travail. En Guadeloupe, un quart des ménages ne perçoivent ni revenus du travail ni transferts et 61 % des ménages ne vivent que de transferts. Plus d'un ménage sur cinq perçoit des ressources « autres », qui incluent en particulier le travail informel.

En moyenne, les ménages en situation de pauvreté disposent de 305 € par mois et par unité de consommation pour vivre. Les ménages vivent dans un logement stable dans près de 80 % des cas et les ménages sans logement stable sont hébergés par la famille ou chez des amis.

MARTINIQUE**Conjoncture²⁵**

En 2011, le marché du travail martiniquais s'améliore et les personnes exerçant un emploi sont plus nombreuses. Dans le même temps, le taux de chômage est stable à 21 %. Les jeunes restent les plus touchés. L'instauration du RSA a permis une hausse du nombre de bénéficiaires de minima sociaux.

Les situations rencontrées en 2011 en Guadeloupe

Les ménages rencontrés en 2011 sont dans 85 % des cas des ménages venus pour la première fois au cours de l'année et, comme dans l'ensemble des régions, ils sont en grande majorité adressés par les services sociaux. Comme en Guadeloupe, près de la moitié des ménages rencontrés sont des mères isolées. Par ailleurs, en Martinique, les jeunes sont moins présents dans les accueils, tandis que la part des plus de 50 ans est plus élevée que sur l'ensemble des accueils du territoire.

Un peu plus d'un tiers des demandeurs sont inactifs. Cette proportion est plus faible que celle constatée en moyenne sur l'ensemble des accueils. Deux éléments peuvent expliquer cette relative faiblesse de l'inactivité professionnelle. D'une part, le Secours Catholique ne rencontre quasiment aucun étranger n'ayant pas le droit de travailler. De manière générale, les étrangers sont relativement peu présents dans les accueils du Secours Catholique en Martinique. Ils ne représentent que 7 % des ménages, venus essentiellement d'Haïti et de Sainte-Lucie. De plus, les ménages étrangers rencontrés sont dans 82 % des cas en situation régulière.

D'autre part, le taux d'emploi des personnes rencontrées est relativement important. Dans plus de 20 % des ménages, la personne de référence travaille et dans un tiers des cas, il s'agit d'une personne à son compte ou qui exerce un emploi dit « autre », c'est-à-dire qui n'est pas un CDD, un CDI, un emploi saisonnier ou en intérim. Il s'agit donc peut-être d'un emploi de l'économie informelle.

Dans le même temps, un quart des demandeurs sont au chômage non indemnisé et 12 % sont au chômage indemnisé, ce qui est proche de la moyenne nationale.

Le niveau de vie moyen des ménages rencontrés est de 493 € par mois. Moins de 10 % des ménages rencontrés ne disposent d'aucunes ressources, du fait de la rareté des anomalies ou retards de versement (moins de 3 % des dossiers) et de la faible présence d'étrangers sans statut. Les ménages rencontrés disposent d'un logement stable dans 86 % des cas et 15 % d'entre eux sont propriétaires.

²⁴ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

« Synthèse régionale : La croissance régionale marque le pas en 2011 », Insee, AntianÉco n°75, 29 juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=26&ref_id=18796).

²⁵ Insee, « Panorama des régions françaises », op. cit.

« Synthèse régionale : Une économie fragile », Insee, AntianÉco n°75, juin 2012 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=18835).

		GUADELOUPE	MARTINIQUE	FRANCE ENTIÈRE
		2011	2011	2011
Contacts	Premiers contacts	73 %	85 %	62 %
	dont adressés par les services sociaux	94 %	72 %	76 %
Familles	Hommes seuls	18 %	17 %	24 %
	Femmes seules	14 %	19 %	17 %
	Couples sans enfant	4 %	2 %	6 %
	Pères seuls	2 %	2 %	3 %
	Mères seules	49 %	48 %	28 %
	Couples avec enfants	13 %	13 %	22 %
Âge	Moins de 25 ans	9 %	7 %	10 %
	25-49 ans	62 %	61 %	66 %
	Plus de 50 ans	28 %	32 %	24 %
Nationalité de la personne de référence	France	71 %	93 %	70 %
	Maghreb	0 %	0 %	8 %
	Afrique subsaharienne	0 %	0 %	9 %
	UE sauf France	0 %	0 %	4 %
	Europe de l'Est	0 %	0 %	6 %
	Autres	28 %	7 %	3 %
Statut (pour les non-ressortissants de l'UE)	Statut accordé	63 %	82 %	52 %
	Statut demandé en attente	12 %	18 %	39 %
	Débouté, sans papiers	25 %	0 %	9 %
Emploi de la personne de référence	CDI plein temps	1 %	3 %	4 %
	Emplois précaires (1)	3 %	12 %	11 %
	À son compte ou autre	2 %	7 %	2 %
	Sous-total travail	5 %	22 %	17 %
	Formation professionnelle	1 %	5 %	2 %
	Chômage indemnisé ou attente	4 %	12 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	14 %	25 %	26 %
	Sous-total chômage	18 %	37 %	38 %
	Étudiant	3 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	12 %	9 %	11 %
	Retraite, préretraite	6 %	8 %	6 %
	Au foyer	25 %	9 %	8 %
	Autre sans emploi	30 %	9 %	18 %
	Sous-total inactivité	75 %	36 %	43 %
Types de ressources	Ni transferts, ni revenus du travail	25 %	9 %	18 %
	Transferts seulement	61 %	60 %	45 %
	Travail seulement	7 %	11 %	9 %
	Travail + transferts	8 %	21 %	28 %
Ressources « autres »	22 %	15 %	9 %	
Revenu par unité de consommation (en euros 2011)	305 €	493 €	500 €	
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	91 %	69 %	68 %
	Seuil à 60 %	98 %	96 %	94 %
Existence d'impayés	55 %	93 %	59 %	
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	43 %	26 %	39 %
	Gaz, électricité, combustibles	44 %	20 %	38 %
	Mensualités de crédit (2)	27 %	6 %	10 %
Logement	Location HLM	38 %	43 %	41 %
	Location privée	32 %	28 %	28 %
	Autre logement stable (3)	8 %	15 %	9 %
	Absence de logement stable (4)	22 %	14 %	23 %
Loyers après APL	HLM	135 €	155 €	184 €
	Parc privé	217 €	195 €	231 €

(1) CDD, temps partiel, travail intérimaire ou saisonnier, emplois aidés. (2) Crédit voiture, crédit à la consommation. (3) Propriétaire, logement collectif. (4) Hôtel, pension, garni, caravane, péniche, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Champ : ménages rencontrés par le Secours catholique.



Sources statistiques et analyses.

Sophie Buffeteau, Bertrand Mignot.

Département Enquêtes & Analyses Statistiques.

Avec la contribution des départements de la direction Action et Plaidoyer France et Europe.

Maquette

Véronique Baudoin

Unité Maquette & Création - Département FADIP - Direction de la communication

Photos

Elodie Perriot, Sébastien Le Clezio, Christophe Hargues / S.C.

Unité Photo - Direction de la communication.

Fabrication

Sandrine Routier

Département FADIP - Direction de la communication.

Impression

Napoléon Alexandre - Groupe Wagram Éditions.

Tirage

7 800 exemplaires.

SECOURS CATHOLIQUE

Département Enquête & Analyses Statistiques

Tél. : 01 45 49 52 17

dept-statistiques@secours-catholique.org

www.secours-catholique.org